

Montréal, métropole culturelle

CONJUGUER LA CRÉATIVITÉ ET L'EXPÉRIENCE CULTURELLE CITOYENNE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE ET DE LA DIVERSITÉ

Politique de développement culturel 2017-2022

Montréal 

Couverture :
Avudo – Photo : Jimmy Hamelin

Dans le présent document, la forme masculine utilisée englobe le féminin.

ISBN :
978-2-7647-1541-3 – imprimé français
978-2-7647-1542-0 – PDF français
978-2-7647-1543-7 – imprimé anglais
978-2-7647-1544-4 – PDF anglais

Table des matières

MOTS DES ÉLUS

1. INTRODUCTION	10
2. UNE VISION ÉVOLUTIVE.....	13
3. UNE GRANDE PREMIÈRE	16
4. LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES	19
5. MISER SUR NOS ATOUTS	22
6. CE QUI NOUS INSPIRE	25
7. LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017-2022.....	30
7.1. Une approche transversale.....	31
7.2. Inclusion et équité.....	31
7.3. Le principe <i>High Tech/High Touch</i>	33
7.4. Le développement durable.....	33
8. L'ENGAGEMENT DE LA VILLE.....	34
8.1. Rassembler, stimuler, rayonner	35
8.2. Appuyer les artistes.....	37
9. PREMIER CHANTIER TRANSVERSAL : L'ENTREPRENEURIAT CULTUREL ET CRÉATIF AFIN DE PÉRENNISER LA CRÉATION	38
9.1. Objectif 1 Décupler l'impact des accompagnements aux industries culturelles par une collaboration dynamique entre les Services de la culture et du développement économique	40
9.2. Objectif 2 Intervenir comme levier auprès des autres partenaires publics et privés à des moments névralgiques du développement d'un projet ou d'une entreprise	43
9.3. Objectif 3 Promouvoir le rayonnement, la découvrabilité des artistes et des œuvres et le tourisme culturel	47
9.4. Objectif 4 Appuyer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne de la <i>Politique de développement culturel</i>	53
10. DEUXIÈME CHANTIER TRANSVERSAL : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EXPÉRIENCE CULTURELLE DU CITOYEN.....	55
10.1. Objectif 1 Positionner Montréal comme chef de file en créativité numérique, en développant et consolidant ce créneau d'excellence.....	56
10.2. Objectif 2 Stimuler de façon structurante l'éclosion des espaces de recherche et de rencontres citoyennes qui agiront comme incubateurs et accélérateurs d'entreprises culturelles et créatives, de talents et d'idées.....	59

11. TROISIÈME CHANTIER TRANSVERSAL : UN VIVRE-ENSEMBLE INCARNÉ DANS LES QUARTIERS CULTURELS.....	62
11.1. Objectif 1	
Poursuivre l'aménagement responsable des quartiers culturels	64
11.1.1. Les équipements culturels et municipaux.....	68
11.1.2. L'art public	70
11.1.3. Les ateliers d'artiste.....	72
11.1.4. Le design.....	73
11.1.5. La mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel	77
11.1.6. Des pôles porteurs à valoriser	81
11.2. Objectif 2	
Stimuler l'engagement des citoyens dans leur milieu	89
11.2.1. Le réseau des bibliothèques.....	89
11.2.2. Les musées	93
11.2.3. Le loisir culturel et la pratique artistique amateur.....	97
11.3. Objectif 3	
Miser sur le pouvoir de la culture et des arts.....	99
11.3.1. La médiation culturelle	99
11.3.2. Le réseau Accès culture	103
12. EXERCER NOTRE LEADERSHIP DANS LA MOBILISATION DES FORCES VIVES.....	107
12.1. La concertation inclusive	108
12.2. La contribution du gouvernement du Québec	109
12.3. La contribution du gouvernement du Canada	110
13. CONCLUSION	111
14. PRIORITÉS	114
14.1. Les cultures autochtones	115
14.2. L'inclusion et l'équité	115
14.3. Les entreprises et industries culturelles et créatives.....	115
14.4. Les festivals et événements	116
14.5. Le rayonnement	116
14.6. Le tourisme culturel	116
14.7. Le Conseil des arts de Montréal	116
14.8. Le numérique	116
14.9. Les lieux privés de diffusion montréalais.....	117
14.10. Les quartiers culturels	117
14.11. Les équipements culturels.....	117
14.12. L'art public	117
14.13. Les ateliers d'artiste	118
14.14. Le design.....	118
14.15. Le patrimoine	118

14.16.	Le Quartier des spectacles.....	119
14.17.	Le Vieux-Montréal	119
14.18.	Le réseau des bibliothèques.....	119
14.19.	Les musées montréalais	120
14.20.	Le loisir culturel et la pratique artistique amateur	120
14.21.	La médiation culturelle	121
14.22.	Le réseau Accès culture (maisons de la culture)	121



Festival international de Jazz de Montréal à la place des Festivals –
Photo : Jean-François Leblanc, Brian Setzer

Mots des élus



C'est avec une très grande fierté que nous vous présentons la Politique culturelle de Montréal 2017-2022, *Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*.

En continuité de la première mouture élaborée en 2005 et toujours pertinente, elle vient consolider et actualiser le caractère unique qui distingue véritablement Montréal et lui vaut son titre confirmé de métropole culturelle.

La démarche entourant cette Politique a généré une mobilisation du milieu culturel exceptionnelle et une collaboration exemplaire, dont je salue et remercie très sincèrement tous les participants : les acteurs du milieu, les partenaires, les artistes, les artisans, les entrepreneurs et les citoyens.

La Politique que nous présentons aujourd'hui est à l'image de ceux et celles qui y ont travaillé, soit créative, audacieuse, novatrice, ouverte et humaine.

Ce document est le reflet d'une ville qui bouge, évolue, s'adapte et grandit au rythme de sa diversité et à l'ère numérique. Une ville qui se propulse dans l'avenir en maintenant ses créateurs au centre de tous ses choix et le citoyen au cœur de ses actions.

Nous avons ensemble relevé le pari d'imaginer une Politique transversale et intégratrice qui amène plus que jamais les services de la Ville de Montréal à travailler en synergie. Nous croyons que cette façon de faire permettra une grande cohérence des interventions visant l'avancement de notre œuvre culturelle collective.

Dans cette ville qui a fait du vivre-ensemble une priorité, nous proposons aujourd'hui une politique de vision.

Cette Politique, c'est vous! Je vous invite à vous l'approprier, à vous en servir, à vous affranchir de vos talents, à l'incarner et à la rendre bien vivante, dans chacun de vos quartiers.

Manon Gauthier

Membre du comité exécutif

**Responsable de la culture, du patrimoine, du design,
d'Espace pour la vie ainsi que du statut de la femme**



En cette année de 375^e anniversaire de Montréal, notre culture est célébrée dans toute la ville. Des gens de partout viennent à la rencontre de ceux et celles qui façonnent cette fabuleuse Montréal, métropole culturelle.

Toutes ces personnes confirment notre réputation internationale. Elles sont à même de constater notre créativité, notre capacité de rassembler, d'apprécier notre très grand savoir-faire événementiel et notre sens de la fête.

Ce génie créateur est l'une de nos plus grandes forces économiques et est un vecteur de cohésion sociale. Il a un pouvoir d'attractivité unique.

La nouvelle Politique culturelle permettra de consolider le leadership culturel et économique de Montréal auprès des partenaires, des différents paliers de gouvernement, ainsi que des entreprises d'ici et d'ailleurs en quête du talent de nos artistes et artisans.

Je tiens à féliciter les milieux culturels et universitaires qui ont collaboré à l'élaboration de cette Politique qui sera accompagnée d'un Plan d'action pour en assurer sa mise en œuvre.

Cette Politique met en valeur notre identité culturelle, en accord avec l'ambition que nous avons de faire de Montréal un des chefs de file des villes intelligentes et numériques au bénéfice de ce qui est le plus important à mes yeux : les Montréalaises et Montréalais.

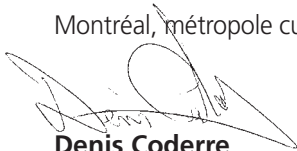
Montréal est devenue une plaque tournante à la croisée de toutes les innovations et cette Politique répond également à notre désir de s'assurer que les créateurs disposent des outils essentiels à leur réussite.

Dans notre ville qui a initié le vivre-ensemble et qui mise sur sa diversité culturelle pour enrichir son développement, la Politique appelle tous les citoyennes et citoyens à participer activement à la culture à Montréal.

Cette Politique est inclusive et équitable. Elle convie tout un chacun sur la scène et dans les publics; au premier chef, les peuples autochtones qui ravivent notre mémoire collective et qui dynamisent la création contemporaine.

Le travail accompli ensemble confirme la force et la mobilisation de la communauté montréalaise dans son ensemble à l'égard de la culture. Cet engagement collectif fournira une impulsion au travail et au rayonnement des créateurs d'aujourd'hui et de demain.

Montréal, métropole culturelle n'a pas fini de nous éblouir!



Denis Coderre
Maire de Montréal



Gypsy Kumbia Orchestra en vitrine à Mondial Montréal –
Photo : Bruno Destombes

1

Introduction

Montréal est fière de présenter sa *Politique de développement culturel 2017-2022, Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité* en cette année hautement symbolique du 375^e anniversaire de sa fondation.

Il est indéniable que la culture est l'une des assises de l'identité, du dynamisme et du caractère distinctif de Montréal, dont la réputation internationale de grande métropole culturelle n'est plus à faire. La culture est l'un des éléments moteurs d'une vision durable de son développement qui mise sur le vivre-ensemble pour favoriser l'inclusion de toute la population. Par sa capacité de se renouveler, la culture procure une vision élargie du monde.

Cette culture vibrante et métissée repose sur la créativité, la recherche et le travail quotidien des artistes, des artisans et des créateurs montréalais. L'excellence de leurs œuvres et de leurs propositions artistiques rayonne à travers le monde et fait de Montréal une véritable métropole culturelle.

La culture est plus que le soutien aux artistes et aux organismes culturels. Elle englobe les industries culturelles de la musique, de l'édition, de l'audiovisuel, des arts visuels, des métiers d'arts, numérique et du divertissement qui allient la création aux plus récentes avancées technologiques. Elle est au cœur des industries créatives telles que le design, l'architecture et la gastronomie. Elle comprend également le patrimoine matériel et immatériel, tout comme la culture scientifique.

La contribution majeure et reconnue de la culture comme une forme de développement économique durable nous oblige à changer de perspective. Il faut dorénavant s'assurer de l'intégrer aux autres priorités de développement de la métropole. C'est cette vision que propose la *Politique de développement culturel 2017-2022*.

Il s'est passé beaucoup de choses en dix ans, depuis l'adoption du premier *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017* :

- Nous avons rassemblé l'ensemble des forces vives et créé des alliances entre les milieux politiques, culturels, du savoir et des affaires autour de projets inspirants et structurants;
- Nous avons stimulé la conception d'une vision commune basée sur la notion de citoyenneté culturelle qui donne une cohérence aux interventions;
- Nous avons assuré la coordination de l'ensemble des gestes posés par les différents paliers de gouvernement par la mise en place d'une structure novatrice : le Comité de pilotage;

Cette culture vibrante et métissée repose sur la créativité, la recherche et le travail quotidien des artistes, des artisans et des créateurs montréalais.

- Nous avons réalisé notre engagement de renforcer le Conseil des arts de Montréal dans sa mission et ses ressources comme intervenant de première ligne dans la mise en œuvre de la Politique;
- Nous avons tiré un solide bilan des réalisations au cours desquelles nous avons assuré un suivi rigoureux des 68 actions du *Plan d'action 2007-2017*, dans le respect des échéanciers fixés.

Forte de ce bilan positif, la culture a fait la preuve qu'elle est l'un des piliers d'une vision durable et responsable du développement de la métropole. Nous sommes enthousiastes à l'idée d'aller encore plus loin avec l'appui de l'ensemble de nos partenaires ainsi que du milieu culturel et créatif.

Cette Politique s'inspire d'une vision inclusive et intégratrice de la culture qui couvre les secteurs suivants :





La vélocité des lieux du collectif BGL, arrondissement de Montréal-Nord – Photo : Bonnalie Brodeur

2

Une vision évolutive

L'année 2017 marque une nouvelle étape, devenue nécessaire en raison d'un environnement en rapide transformation. La refonte de la *Politique de développement culturel* est l'occasion d'ajuster notre vision de la culture aux tendances lourdes qui marquent le début du 21^e siècle.

La *Politique culturelle 2017-2022* s'inscrit dans la continuité des jalons posés depuis 10 ans pour doter Montréal d'objectifs clairs et d'un calendrier d'engagements modulable en fonction des ressources et des volontés de chacun de nos partenaires :

- C'est au *Sommet de Montréal* de juin 2002 qu'est lancé le projet d'une politique de développement culturel. Le renforcement du réseau des bibliothèques, le développement du Quartier des spectacles, les incubateurs culturels et les ateliers d'artiste sont quelques-unes des initiatives abordées.
- Trois ans plus tard, la *Politique de développement culturel Montréal, métropole culturelle 2005-2015*, est adoptée. Le plan d'action de sa mise en œuvre fait l'objet d'une large consultation au *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* de novembre 2007. Le Plan d'action révisé est adopté en janvier 2008.
- Un second Rendez-vous est organisé à mi-parcours en 2012 afin que soit établi un dernier bilan des projets réalisés et à compléter d'ici l'échéance de 2017. Ce suivi attentif du calendrier d'exécution a servi de feuille de route au Comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle.

L'année 2017 marque une nouvelle étape, devenue nécessaire en raison d'un environnement en rapide transformation. La refonte de la *Politique de développement culturel* est l'occasion d'ajuster notre vision de la culture aux tendances lourdes qui marquent le début du 21^e siècle.

Plus que tout autre phénomène, la révolution numérique nous oblige à revoir en profondeur nos modes d'intervention. Nous nous trouvons à un point de bascule qui touche tout autant les artistes, les créateurs, les travailleurs, les entreprises culturelles et créatives de même que les publics. La révolution numérique pose des défis de taille, mais elle offre également de nouvelles perspectives d'avenir, notamment en ce qui a trait à la participation culturelle des citoyens. C'est tout l'écosystème qui doit être ajusté aux nouveaux modes d'accès à la culture pour assurer un financement pérenne de la création.

Ces transformations ont aussi des répercussions sur la manière d'aborder le patrimoine. Si la *Politique du patrimoine* adoptée en 2005 demeure pertinente, il est devenu essentiel de mettre à jour sa mise en œuvre. Déjà, en 2005, cette politique élargissait la notion de patrimoine au milieu de vie et annonçait les approches collaboratives qui s'imposent aujourd'hui. Le nouveau *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* reconnaît l'importance de cet écosystème. Il renouvelle les façons de faire et actualise l'action montréalaise. Il fait du patrimoine un enjeu collectif qui interpelle chaque citoyen.

La Ville est convaincue que le modèle de partenariat qui fait ses preuves depuis 10 ans doit continuer de s'appliquer pour qu'on saisisse toutes les potentialités de la révolution numérique plutôt que de la subir. La *Politique de développement culturel 2017-2022* et le plan de mise en œuvre qui en découlera sont basés sur le modèle typiquement montréalais de concertation décloisonnée impliquant tous les milieux : citoyen, culturel, gouvernementaux, des affaires et du savoir. L'*Entente sur le développement culturel de Montréal*, qui a vu le jour en 1979, a joué un rôle précurseur dans la collaboration et a eu un effet de levier dans la réalisation de multiples projets. Cette entente, conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, continuera d'être l'un des leviers du développement du milieu culturel. Montréal exercera son leadership en planifiant dès maintenant les actions nécessaires au développement durable du milieu culturel et à la participation culturelle citoyenne à l'ère du numérique.



Gypsy Kumbia Orchestra au square Dorchester, programmation estivale du réseau Accès culture –
Photo : Pierre Bourgault

3

Une grande première

L'adoption de la nouvelle *Politique de développement culturel, Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*, survient à une période charnière favorable à de nouvelles collaborations et perspectives :

- Les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à adapter leurs politiques culturelles respectives à l'ère numérique;
- Les célébrations du 375^e de Montréal et du 150^e de la Confédération sont soulignées par plusieurs manifestations d'envergure, mais également par de nombreux legs culturels et économiques dont les effets structurants pour la métropole continueront à se manifester bien au-delà des deux anniversaires;
- En vertu de la Loi sur le statut de métropole annoncée par le gouvernement du Québec, Montréal se voit confier des pouvoirs, des responsabilités et des sources de financement qui lui permettront d'assumer pleinement son rôle de métropole du 21^e siècle.

Pour la première fois, la *Politique de développement culturel* adaptée à l'ère numérique s'aligne sur l'ambition de la Ville d'être l'un des chefs de file des villes intelligentes et numériques, où les nouvelles technologies sont mises au service du citoyen. Les expérimentations en arts et en créativité numériques sont autant d'occasions d'enrichir l'expérience culturelle par de nouvelles formes d'expression et de joindre un plus grand nombre de citoyens.

Plusieurs considérations ont motivé la mise à jour de la *Politique de développement culturel* sur un horizon de cinq ans :

- La révolution numérique évolue très rapidement, tant sur le plan des innovations technologiques que de leurs applications;
- Cette mouvance prend une direction qu'il est difficile d'appréhender à plus long terme; il est souhaitable de conserver toute flexibilité d'intervention;
- Il importe de proposer une vision et des objectifs réalistes et réalisables qui susciteront projets et collaborations et qui obtiendront l'appui de toutes les parties prenantes;
- Les industries culturelles et créatives ont atteint un seuil critique. Il nous faut agir rapidement et garder toute capacité d'apporter les correctifs nécessaires si les résultats attendus ne sont pas atteints.

Un plan d'action quinquennal mis à jour annuellement donnera à la Ville la souplesse voulue pour procéder aux ajustements requis au cours de la mise en œuvre de ses priorités.

Pour la première fois, la *Politique de développement culturel* adaptée à l'ère numérique s'aligne sur l'ambition de la Ville d'être l'un des chefs de file des villes intelligentes et numériques, où les nouvelles technologies sont mises au service du citoyen.

En choisissant
d'assumer pleinement
ce rôle intégrateur,
la nouvelle Politique
culturelle agit comme
un catalyseur de
rencontres humaines
et de promotion de
la diversité et de
l'innovation. Ce faisant,
elle inspirera les autres
champs d'intervention
de la Ville.

La refonte de la Politique s'appuie sur une vision élargie du rôle de la culture dans ses dimensions identitaire, sociale, économique et technologique. Elle intègre toutes les formes d'expression artistique, qu'elles soient établies ou émergentes, urbaines, métissées ou autres. En choisissant d'assumer pleinement ce rôle intégrateur, la nouvelle Politique culturelle agit comme un catalyseur de rencontres humaines et de promotion de la diversité et de l'innovation. Ce faisant, elle inspirera les autres champs d'intervention de la Ville.

Il s'agit là d'une approche qui, à terme, devrait générer une meilleure réponse aux nouvelles exigences d'une population dont la composition a changé au cours des dernières années et dont le réflexe culturel s'est beaucoup développé. C'est aux artistes, créateurs, citoyens, travailleurs et entrepreneurs culturels et créatifs de toutes origines de faire vivre la culture au rythme de leur créativité. La Ville mettra en place des conditions propices à la création et accompagnera l'adaptation de l'écosystème culturel montréalais aux évolutions du 21^e siècle. Elle participera activement avec le milieu culturel à la recherche de nouveaux modèles de soutien à la création, en faisant aussi preuve d'innovation dans ses modes d'intervention.

La Ville se fait un devoir d'adopter une vision encore plus intégrée et transversale du développement culturel, par une approche concertée entre les services municipaux et une collaboration étroite avec les arrondissements. Ainsi, elle s'assurera d'inclure la dimension culturelle dans ses stratégies de développement tant économique que social, dans ses plans d'aménagement des espaces publics et des immeubles municipaux et récréatifs, dans le choix du mobilier urbain et de l'art public réalisé par les meilleurs artistes et designers d'ici et du monde entier.

Dans un esprit de partenariat éprouvé, elle démontrera du leadership en recherchant la cohérence des interventions des gouvernements provincial et fédéral. Sa vision large et inclusive de la culture lui permettra de jouer au mieux son rôle de métropole culturelle et économique, fédératrice de l'ensemble de ses partenaires.



Productions Ondinnok - Un monde qui s'achève, *Lola* – Photo : Martine Doyon

4

La réconciliation avec les peuples autochtones

Par sa *Politique de développement culturel*, la Ville de Montréal s'engage à soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures autochtones, de ses artistes contemporains et de ses artisans.

Montréal a annoncé en 2017 son engagement dans un processus de réconciliation avec les peuples autochtones et avec son histoire, celle du Québec et celle du Canada. Cette histoire s'est longtemps construite en oblitérant une bonne partie non seulement de son passé, mais aussi de son présent et de son avenir. En 2017, Montréal s'inscrit dans un mouvement pancanadien qui fait suite, notamment, aux appels à l'action de la *Commission vérité et réconciliation du Canada* et fait justice à l'histoire des peuples qui l'ont habitée et l'habitent toujours.

Au Canada, près de 50 % des membres des peuples autochtones habitent en milieu urbain. Montréal est au huitième rang au pays en ce qui concerne sa population autochtone, une population issue des 11 nations du Québec et de nombreuses autres au Canada. Aujourd'hui, les villes redeviennent ces espaces autochtones qu'elles ont toujours été, des territoires de rencontres, d'échanges et de diplomatie. Les cultures autochtones ne se déploient pas uniquement sur les territoires réservés des communautés. Elles sont présentes dans la ville. Montréal a en son cœur des cultures autochtones millénaires et innovantes, traditionnelles et contemporaines, spécifiques et universelles.

Par sa *Politique de développement culturel*, la Ville de Montréal s'engage à soutenir la mise en valeur, le développement et le rayonnement des cultures autochtones, de ses artistes contemporains et de ses artisans. Cette préoccupation particulière est transversale et vise à corriger leur absence. Les cultures et les créations autochtones sont non seulement vues comme faisant partie du riche métissage culturel de Montréal, elles sont aussi des vecteurs de connaissance et de compréhension particulière de notre territoire et de notre histoire. La promotion et la sauvegarde des langues autochtones sont des éléments incontournables du développement des savoirs et du rayonnement de ses richesses.

Dans une perspective de diversité des expressions culturelles et de patrimoine culturel immatériel comme bien commun de l'humanité, la Ville a la responsabilité de contribuer à la valorisation de la présence et de l'histoire autochtone de Montréal. Elle doit également s'occuper du rayonnement des savoir-faire traditionnels, eux-mêmes en développement, dans une perspective plus large de reconstruction culturelle. Cette volonté est inscrite dans la Politique de 2005 et prend tout son sens en 2017 avec le grand projet de réconciliation de la métropole et la renaissance de l'autochtonie contemporaine. Plusieurs lieux de diffusion ont pris l'engagement de valoriser ces traditions et la présence autochtone à Montréal.

Dans un contexte de reconstruction identitaire et culturelle, une renaissance culturelle, une autochtonie contemporaine, prend son envol. Plusieurs œuvres des collections municipales et de l'art public de Montréal ont été créées par des artistes autochtones. Avec son studio ambulant de formation et de création audiovisuelle, le *Wapikoni mobile* donne depuis 2004 une voix aux jeunes autochtones et fait connaître

leurs réalités. Le *Printemps autochtone*, produit par Ondinnok et diffusé par le réseau Accès culture, présente des créations contemporaines en théâtre et en danse. Le festival *Présence autochtone* comme la *Biennale d'art contemporain autochtone* misent sur des créations contemporaines. Parfois réalisées par de jeunes autochtones, des murales célèbrent leurs peuples et embellissent les rues, tandis que la vitrine des musiques du monde *Mundial* consacre une série aux musiciens autochtones.

Des efforts seront déployés pour soutenir les créateurs et les organismes autochtones et pour contribuer à la renaissance de la création contemporaine autochtone. Les interventions du Conseil des arts de Montréal et du réseau Accès culture visent à mettre fin au cloisonnement par une meilleure reconnaissance de l'excellence artistique des créateurs autochtones contemporains et par la diffusion de leurs œuvres auprès d'un large public, au même titre que celles des artistes professionnels non autochtones.

Le projet de *Carrefour International des Arts et Cultures des Peuples autochtones – DestinNATIONS* s'est en particulier donné pour mission de faire connaître les traditions des peuples autochtones de même que la richesse de leurs créations contemporaines. Le projet viendrait ainsi combler l'absence d'un lieu consacré à la mise en valeur du patrimoine et de la création autochtones.

Par la refonte de sa Politique culturelle, la Ville de Montréal s'engage spécifiquement à promouvoir l'autochtonie ouverte et contemporaine ainsi que la découverte de la richesse et de la diversité des cultures et des pratiques culturelles autochtones à titre de composantes intrinsèques de l'identité montréalaise.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville dans le cadre de la réconciliation avec les peuples autochtones visent à :

Promouvoir l'autochtonie ouverte et contemporaine ainsi que la richesse des cultures et de l'histoire autochtone de Montréal.

Priorités :

- **Collaborer avec les organismes culturels autochtones pour mettre en valeur les cultures et mieux appuyer les artistes issus des peuples autochtones;**
- **Stimuler la diffusion et la valorisation des cultures autochtones traditionnelles et contemporaines dans les réseaux de diffusion de la Ville;**
- **Mettre en valeur et structurer, dès 2017, l'offre culturelle autochtone afin de bonifier celle du tourisme culturel.**

Dans une perspective de diversité des expressions culturelles et de patrimoine culturel immatériel comme bien commun de l'humanité, la Ville a la responsabilité de contribuer à la valorisation de la présence et de l'histoire autochtone de Montréal.



5

African Guitar Spirit, Prix de la diversité en musique 2015, Conseil des arts de Montréal.
Sur la photo : Gotta Lago – Photo : André Paradis

Miser sur nos atouts

Pour se projeter dans l'avenir, il faut s'appuyer sur des bases solides. L'innovation comporte nécessairement une part d'inconnu qu'il est plus facile de maîtriser lorsque nous avons une idée claire de nos forces et des moyens dont nous disposons. Montréal est, de ce point de vue, fort bien dotée.

- La personnalité de Montréal est affirmée : francophone, cosmopolite, riche de sa communauté anglophone, de celles issues de l'immigration, des peuples autochtones. Nordique, elle est une ville de savoir qui, par sa localisation et son histoire, se nourrit des courants culturels à la fois d'Amérique du Nord et d'outre-Atlantique.
- Montréal se distingue des autres grandes villes d'Amérique du Nord par son patrimoine bâti, paysager, naturel et immatériel qu'elle a su intégrer aux besoins de son développement. La Ville est pleinement consciente de sa responsabilité d'offrir, pour les générations à venir, un milieu de vie harmonieux, à échelle humaine, qui réunit beauté et fonctionnalité. Elle est déterminée à maintenir cet équilibre entre la valorisation de son passé, son ouverture sur le monde, sa diversité et l'affirmation de sa modernité.
- Montréal s'est positionnée comme leader parmi les grandes villes du monde sur l'enjeu du vivre-ensemble, d'une grande actualité. Le vivre-ensemble montréalais est tout à fait unique. Difficile à définir, l'esprit qui y règne suscite un état de bien-être et un sentiment de sécurité tant chez les résidents que chez les gens de passage. On s'y sent bien et chacun est libre d'y exprimer son identité.
- Montréal se compare à Paris, New York, Berlin et quelques autres grandes villes culturelles où se concentre une masse exceptionnelle de créateurs, d'artistes et d'entreprises culturelles et créatives. Ceux-ci trouvent ici l'ouverture et les conditions propices à l'expression de leur créativité, notamment grâce aux politiques de soutien de la Ville et des autres paliers de gouvernement.
- Montréal est reconnue comme l'une des capitales mondiales des industries culturelles et créatives du jeu vidéo, des arts numériques, de la réalité augmentée et immersive, des effets spéciaux par ordinateurs et des services techniques de production et de postproduction pour le cinéma et la télévision. Nous excellons aussi en arts du cirque, en théâtre jeunesse, en danse contemporaine et en musique électroacoustique. Ces pôles d'excellence lui attirent les meilleurs talents et des investissements dont les effets cumulés ne font que renforcer sa position de leader.

- Montréal dispose d'un vaste réseau d'équipements culturels privés et municipaux qui agissent en complémentarité. Ces lieux de création et de diffusion marquent le territoire et sont des repères pour les citoyens qui les fréquentent. Ils permettent la rencontre des publics avec les différentes formes d'expression artistique.
- Montréal est une ville qui a bien compris la valeur stratégique du savoir, de la recherche et de l'innovation. Le milieu de la culture scientifique tisse déjà de nombreux liens avec le milieu artistique. Les institutions muséales, le réseau des bibliothèques, les milieux collégial et universitaire y contribuent chacun à sa façon. La formation professionnelle aux métiers de la création est un gage de succès pour l'avenir des industries culturelles et créatives.



Cité Mémoire – Photo : Jean-François Gratton, Shootstudio.ca

6

Ce qui nous inspire

Le développement
culturel de Montréal
s'insère dans un
contexte mondial dont
il nous faut tirer profit
pour mieux exploiter
nos atouts.

Les grandes orientations de la *Politique culturelle 2005-2015* demeurent pertinentes, mais il est vital de prendre en considération les tendances lourdes et les défis que nos créateurs et entreprises culturelles et créatives auront à relever. Le développement culturel de Montréal s'insère dans un contexte mondial dont il nous faut tirer profit pour mieux exploiter nos atouts. Heureusement, Montréal a su se positionner quant à plusieurs de ces influences qui touchent toutes les cultures et toutes les sociétés, ce qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

6.1 LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

La révolution numérique est sans conteste le changement de paradigme le plus marquant des dernières décennies, dont les effets profonds se font sentir dans toutes les sphères de l'activité humaine. Elle est à la fois une source de possibilités et de défis pour la culture. Elle permet à chacun d'accéder à une infinité de contenus et d'être créateur d'œuvres accessibles partout sur la planète. Elle pose un véritable défi pour la découvrabilité et la viabilité de la création culturelle montréalaise.

6.2 LA CONVERGENCE DES LOGIQUES CULTURELLES ET ÉCONOMIQUES

La convergence des logiques culturelles et économiques se confirme par la présence de la culture dans l'économie du savoir ainsi que par le dynamisme des entrepreneurs culturels et créatifs qui conjuguent leur talent artistique à leur esprit d'entreprise. L'apport économique des industries culturelles au Québec est plus important que les secteurs combinés de l'agriculture, la foresterie, les pêcheries, et l'extraction minière et pétrolière, représentant plus de 14,5 milliards de dollars¹. En 2013, elles employaient près de 85 000 personnes dans la grande région métropolitaine de Montréal².

6.3 L'ESSOR DES VILLES DANS L'AMÉNAGEMENT RESPONSABLE DES TERRITOIRES

L'essor des villes dans l'aménagement responsable des territoires s'impose par le mouvement migratoire qui fait en sorte que d'ici 15 ans, les deux tiers de la population mondiale vivront en ville. Le Québec ne fait pas exception. Le Grand Montréal compte déjà plus de la moitié de la population de la province. Les grandes villes assument une part grandissante des services publics aux citoyens. Elles rivalisent entre elles pour attirer les meilleurs talents et les investissements. Il est donc nécessaire qu'elles aient la pleine maîtrise des leviers de leur développement.

¹ SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC). *Rapport annuel de gestion, 2015-2016*, p. 3.

² CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes*. Collecte et traitement des données : KPMG-Secor, juin 2015.

6.4 LA PRÉSENCE AFFIRMÉE DE LA CULTURE DANS LA VIE DE LA MÉTROPOLÉ

La présence affirmée de la culture dans la vie de la métropole est une tendance mondiale. Les villes ont compris l'attrait de la culture pour les citoyens en quête d'une qualité de vie pour eux et leurs enfants. Les arts et la culture sont présents dans tous les quartiers de Montréal de même que sur l'ensemble du territoire de la grande région métropolitaine, car cette vie culturelle de proximité contribue directement à la vitalité sociale et économique des communautés montréalaises.

6.5 LA VALORISATION DES SITES ET DES BÂTIMENTS PATRIMONIAUX

La valorisation des sites et des bâtiments patrimoniaux offre aussi des défis et constitue l'une des pierres angulaires de la personnalité distinctive de la métropole. Plus que jamais, les citoyens s'approprient leur patrimoine collectif, en exigent la sauvegarde et la mise en valeur. La notion de patrimoine a évolué pour associer désormais le milieu de vie au patrimoine bâti et aux objets.

6.6 LA CONCERTATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

La concertation des acteurs publics et privés est un modèle collaboratif qui engage la responsabilité sociale du milieu des affaires, à l'heure où de nouveaux modèles de financement sont recherchés. Les acteurs culturels montréalais, publics et privés, ont pris l'habitude d'actions guidées par une vision concertée. En cela, ils ont été inspirés par les succès du Comité de pilotage du *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017*. Cette approche typiquement montréalaise permet de s'adapter rapidement aux nouvelles réalités et de se donner une force de frappe pour consolider le positionnement de Montréal comme métropole culturelle.

6.7 LA PRÉOCCUPATION DE LA QUALITÉ ET DE L'INNOVATION EN DESIGN URBAIN

La préoccupation de la qualité et de l'innovation en design et en architecture s'impose dans la métropole, qui est la seule ville canadienne à avoir eu l'honneur d'être désignée *Ville UNESCO de design*. En lui attribuant ce titre en 2006 et en le renouvelant en 2016, l'UNESCO a reconnu le potentiel que représentent les designers de toutes les disciplines dans le devenir de Montréal ainsi que la détermination de la Ville à miser sur sa créativité en design pour améliorer la qualité de vie des Montréalais.

L'apport de tous à l'expression de la diversité des formes d'arts et de cultures est primordial pour continuer à dynamiser et enrichir notre patrimoine culturel commun.

6.8 LES CITOYENS, LES ORGANISMES ET LES ENTREPRISES, ACTEURS DE L'EXPÉRIENCE CULTURELLE MONTRÉALAISE

Les citoyens, les organismes et les entreprises, acteurs de l'expérience culturelle montréalaise, tous sont concernés. La révolution numérique a transformé les habitudes culturelles du citoyen, qui dispose de moyens pour jouer un rôle actif dans son rapport à la culture. Les organisations ont également pris conscience de leur responsabilité sociale pour le développement durable de nos sociétés. Cet engagement envers la culture fait désormais partie des plans de développement de Tourisme Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de la Société d'habitation et de développement de Montréal, des institutions d'enseignement et du savoir, d'Aéroports de Montréal et des sociétés de développement commercial présentes dans plusieurs arrondissements.

6.9 LE MÉTISSAGE DES CULTURES, UNE RICHESSE DE L'IMMIGRATION

Sur le plan du métissage des cultures, l'identité multiple de la métropole francophone existe depuis des millénaires alors que les peuples autochtones s'y rencontraient. Ce métissage s'est enrichi par les présences francophone et anglophone de même que par les communautés d'immigration ancienne et récente, créant aujourd'hui une société cosmopolite où un Montréalais sur trois est né à l'étranger. L'apport de tous à l'expression de la diversité des formes d'arts et de cultures est primordial pour continuer à dynamiser et enrichir notre patrimoine culturel commun.

6.10 SOUTENIR LA DEMANDE DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA FIDÉLISATION DES PUBLICS

Le soutien au développement et à la fidélisation des publics n'est pas une préoccupation nouvelle à la Ville. Les politiques culturelles des quarante dernières années ont mis l'accent sur le soutien à la création et à l'aménagement d'infrastructures de diffusion. Elles misaient sur la diversité de l'offre et son accès pour stimuler la fidélisation des publics. La révolution numérique bouleverse complètement cette équation puisque le citoyen accède désormais à une infinité de contenus, sur la plateforme et au moment de son choix. Le défi du développement et de la fidélisation des publics est devenu un enjeu pour le développement durable de la création culturelle nationale dans un contexte de plafonnement des aides publiques. Une nouvelle approche doit se mettre en place : celle de répondre à la demande des citoyens dans le respect de l'identité de chacun.

6.11 LES LIENS PRIVILÉGIÉS ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION

Des liens privilégiés unissent la culture et l'éducation. L'appréciation des arts et le loisir culturel sont les premiers jalons d'une citoyenneté culturelle active qui doit se cultiver dès le plus jeune âge. La culture joue également un rôle de premier plan en matière de savoir et de persévérance scolaire. La médiation et les sorties culturelles sont de puissants véhicules d'intégration pour les jeunes issus de l'immigration ou de milieux défavorisés. Une plus grande curiosité à l'égard des arts, un sens critique et des vocations naissent de sorties culturelles inspirantes. Du primaire à l'université, les établissements d'enseignement jouent un rôle primordial dans l'accessibilité à la culture et le développement des publics. Montréal veut en faire davantage. Elle compte également sur l'élan que donneront les nouvelles politiques culturelles du Québec et du Canada pour aller plus avant.

6.12 LE RÉFLEXE CULTUREL

L'ensemble de l'administration de la Ville partage une même vision, celle de réaliser des projets municipaux ancrés dans la notion de citoyenneté culturelle. L'intégration d'une œuvre d'art dans un projet d'aménagement par le Bureau d'art public ou la sélection par concours des meilleures propositions de design ou d'architecture par le Bureau du design sont prévues en amont, dès l'étape de la planification d'un projet. Le réflexe culturel se développe aussi chez les citoyens qui se réapproprient l'espace public par des interventions artistiques de création d'espaces publics, le *placemaking*, et qui s'attendent à ce que la Ville intègre des projets culturels de qualité à ses plans d'aménagement. Les citoyens demandent que la métropole leur donne droit à une vie culturelle inclusive, diversifiée, éclatée.



Provoquez la paix - 2011 - Carlito Dalceggio, murale réalisée par MU dans l'arrondissement de Villera-Saint-Michel - Photo : Carlito Dalceggio

7

Les fondements de la Politique de développement culturel 2017-2022

7.1 UNE APPROCHE TRANSVERSALE

Pour la Ville de Montréal, la culture est un investissement. *Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*, la nouvelle Politique, mise sur le pouvoir de la culture à être un puissant levier de cohésion sociale et de développement économique. En appuyant une créativité artistique et entrepreneuriale, la métropole veut promouvoir la citoyenneté culturelle, l'accessibilité et la mobilité culturelle dans une perspective de développement durable. En misant sur la recherche de modèles d'affaires adaptés et innovants, elle souhaite renforcer la capacité des organismes, des entreprises et des créateurs à se concentrer sur leur mission première et à tendre vers l'excellence artistique.

La métropole possède toutes les qualités nécessaires pour se hisser dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir et ainsi maintenir son grand pouvoir d'attraction auprès des artistes, des travailleurs culturels et des entreprises innovantes. Adaptée à l'ère du numérique, la *Politique de développement culturel* est l'expression de cette volonté d'y parvenir en posant les actions nécessaires de manière concertée.

La Politique a pour premier fondement de privilégier une approche transversale regroupant l'ensemble des initiatives sous trois grands chantiers :

1. L'entrepreneuriat culturel et créatif afin de pérenniser la création;
2. Le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen;
3. Un vivre-ensemble incarné dans les quartiers culturels.

Chacun de ces énoncés contient à la fois l'objectif et le moyen d'y parvenir : soutenir l'esprit entrepreneurial dans le but d'assurer la création d'œuvres culturelles qui stimulent la participation citoyenne; assurer l'équilibre entre la créativité numérique et l'expérience culturelle citoyenne; favoriser le vivre-ensemble par des actions de proximité joignant tous les Montréalais dans leurs milieux de vie. Les trois grands chantiers se complètent : renforcement des créateurs, des organismes et des entreprises culturelles et créatives; soutien à l'innovation technologique comme nouveau mode de production, de diffusion et de participation culturelle, tout cela dans un objectif de cohésion sociale essentielle à une meilleure qualité de vie collective.

7.2 INCLUSION ET ÉQUITÉ

Les valeurs d'inclusion et d'équité font intrinsèquement partie de la Politique et en sont le deuxième fondement. Elles impliquent une conception du vivre-ensemble qui favorise l'apport et la représentativité de tous les citoyens et de toutes les influences culturelles afin que

La métropole possède toutes les qualités nécessaires pour se hisser dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir et ainsi maintenir son grand pouvoir d'attraction auprès des artistes, des travailleurs culturels et des entreprises innovantes.

La Ville, riche de l'apport de toutes ses communautés, souhaite ainsi bâtir une métropole culturelle inclusive et équitable.

chacun s'y reconnaisse et développe son plein potentiel. La *Politique de développement culturel* en est une de diversité. Cet énoncé de principe implique que la pleine participation de tous sans exception est stimulée, en particulier celle des Montréalaises et des Montréalais aux prises avec des défis systémiques en raison de leur genre, leur langue, leur âge, leur origine ou des limitations fonctionnelles. Ce fondement s'inscrit dans le processus de réconciliation avec les peuples autochtones que la Ville met en œuvre. Les actions menées en développement culturel s'inscrivent dans les orientations de la Politique municipale d'accessibilité universelle. Ainsi, les gestes posés pour inclure les citoyens, les travailleurs culturels et les artistes professionnels des communautés culturelles doivent s'intensifier. Ils doivent également atteindre la relève encore peu familiarisée avec les rouages institutionnels ou l'organisation du milieu professionnel. Ils doivent créer des ponts entre les communautés anglophone et francophone.

Les arts et la culture sont le lieu d'expérimentation et d'expression de nos identités plurielles; ils mènent à des créations uniques purement montréalaises. Ce métissage créatif est porté tant par la convergence des pratiques culturelles que par le croisement des identités traditionnelles et contemporaines, nationales et internationales. L'inventivité des créateurs montréalais de toutes origines puise sa source dans ce bouillon de culture au confluent des migrations. Pour soutenir cette création, la Ville prend acte des défis spécifiques auxquels font face les artistes de la diversité culturelle, en particulier ceux ayant trait à l'inclusion, et veillera à ce que ces derniers puissent contribuer à leur pleine mesure au développement culturel de la Ville.

La Ville, riche de l'apport de toutes ses communautés, souhaite ainsi bâtir une métropole culturelle inclusive et équitable.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville dans une perspective d'inclusion et d'équité visent à :

S'assurer que l'ensemble des artistes professionnels montréalais puissent contribuer à leur pleine mesure au développement culturel de la ville.

Priorités :

- **Tendre vers l'exemplarité en révisant les programmes et les pratiques du Service de la culture;**
- **Améliorer annuellement, dès 2017, dans le réseau Accès culture, la représentativité de la diversité culturelle montréalaise et des artistes issus de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophone, aussi bien dans la programmation que dans les publics.**

7.3 LE PRINCIPE HIGH TECH/HIGH TOUCH

Le troisième fondement de la Politique à l'ère du numérique est le principe *High Tech/High Touch*³ d'équilibre entre l'innovation technologique et la rencontre culturelle citoyenne. La métropole met déjà ce principe en application. Son réseau de bibliothèques publiques a connu une hausse marquée de fréquentation, notamment parce que la Ville a su y intégrer d'une manière judicieuse de nouveaux outils technologiques. En intégrant des moyens de production et de diffusion numériques dans le réaménagement de l'espace public du centre-ville et du Quartier des spectacles, la Ville créait du même coup des lieux de rencontre conviviaux. Ces innovations proches du citoyen ont valu à la métropole de recevoir le prix *Communauté intelligente* de l'année 2016 décerné par l'Intelligent Community Forum (ICF)⁴.

7.4 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le quatrième fondement de la Politique est celui du développement durable. La métropole a été l'une des premières villes à entériner *l'Agenda 21 de la culture* en mai 2005. Dès 2011, en vue du Sommet de Rio+20, elle a aussi été la première ville au monde à reconnaître la culture comme 4^e pilier du développement durable au même titre que le développement social, environnemental et économique, lorsque son conseil municipal et ses arrondissements adoptaient à l'unanimité une déclaration officielle de la Ville dans ce sens. Cette démarche a inspiré la *Déclaration Montréal engagée pour la culture, pour des quartiers culturels durables* de 2014. La métropole assume pleinement la responsabilité de ses interventions pour les générations à venir en adoptant une vision intégrée et intégrante de la culture qui s'arrime aux autres interventions de la Ville.

3 NAISBITT, JOHN, *Megatrends : Ten New Directions Transforming Our Lives*, Warner Books, 1982.

4 Intelligent Community Forum. Intelligent Community Forum names Montréal as its 2016 Intelligent Community of the Year, June 2016.



Chorégraphe : Sylvain Émard. Œuvre : *Ce n'est pas la fin du monde*. Danseurs : Georges-Nicolas Tremblay, Dylan Crossman, Manuel Roque et Justin Gionet – Photo : Valerie Simmons

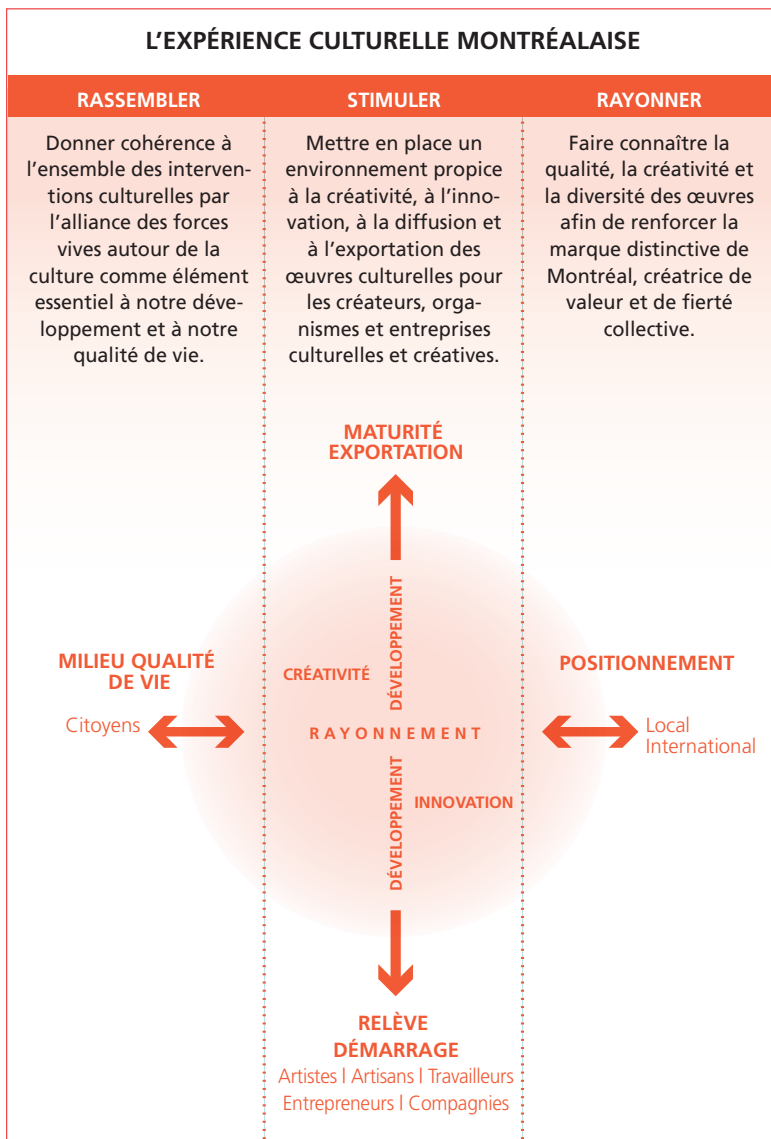
8

L'engagement de la Ville

8.1 RASSEMBLER, STIMULER, RAYONNER

La vision qui inspire la *Politique culturelle 2017-2022* est portée par une volonté d'inscrire la culture comme partie prenante des grandes priorités de Montréal. *Stratégie de développement économique, Plan d'action en patrimoine, Politique de l'enfant, Plan d'action du Bureau de la ville intelligente*, stratégies du centre-ville et du Bureau des affaires internationales. Le développement culturel est transversal. Il constitue un impératif en matière de services aux citoyens, de droit et d'accessibilité à une qualité de vie optimale et à des quartiers culturels dynamiques, prospères et durables.

Trois principes d'action incarnent cette vision. Ils se déploient en continuum sur l'ensemble du territoire et dans la proximité que la Ville partage avec son milieu : rassembler, stimuler et faire rayonner.



Le citoyen culturel est le point de départ et d'arrivée de la *Politique de développement culturel* adaptée à l'ère du numérique.

Vu sous cet angle, le rôle de la Ville et de ses institutions est d'apporter une volonté politique au développement de la culture en articulant une vision rassembleuse, en stimulant par ses interventions le milieu culturel et ses partenaires et, enfin, en appuyant le rayonnement de la créativité sur l'ensemble de son territoire et au-delà.

Ainsi, la métropole exerce son leadership et voit à la mise en place de conditions optimales pour l'ensemble de la chaîne de valeur par la concertation des forces vives et des financements. Elle s'assure que les différentes initiatives se réalisent et convergent. Ce faisant, elle contribue à créer un cercle vertueux : la mise en place de conditions favorables rend possible la réalisation d'initiatives dont le rayonnement stimule de nouvelles idées et de nouveaux investissements.

Le citoyen culturel est le point de départ et d'arrivée de la *Politique de développement culturel* adaptée à l'ère du numérique. Celle-ci sera pleinement réalisée lorsque :

- Le milieu de vie des Montréalaises et des Montréalais sera riche d'une offre culturelle variée, adaptée à sa demande et accessible;
- Des équipements et des lieux culturels adéquats se trouveront à proximité : bibliothèques, salles de spectacle, lieux d'expositions, centres de loisirs, parcs, places publiques et autres espaces communautaires;
- Le contact avec la créativité montréalaise fera partie de sa vie quotidienne;
- Il participera pleinement aux activités par sa mobilité culturelle sur l'ensemble du territoire;
- Il s'engagera dans son milieu en étant créateur d'œuvres personnelles et collectives;
- Il deviendra lui-même médiateur en initiant des gens de son entourage à l'appréciation de la culture et à la pratique des arts.

La vision renouvelée de la *Politique de développement culturel 2017-2022* porte un nouveau regard sur le continuum de développement d'un milieu favorisant la création. Une chaîne dont les maillons sont indissociables. La Politique propose de créer et de stimuler, de façon stratégique et évolutive, un environnement propice à la création, la diffusion, l'exportation et l'appropriation des diverses expressions de la culture citoyenne.

8.2 APPUYER LES ARTISTES

Ce milieu de vie stimulant ne peut se réaliser sans l'apport des artistes et des créateurs, qu'ils soient en début de carrière ou consacrés.

La refonte de la Politique reste profondément ancrée dans son engagement fondateur et fécond pour l'excellence artistique. La création artistique constitue le socle sur lequel repose cette vision de développement culturel.

L'expression de la créativité des artistes est le matériau vivant à partir duquel les quartiers culturels prennent vie, les programmations des salles de spectacle et des festivals se conçoivent, des livres s'écrivent, des scénarios de film sont imaginés, des carrières artistiques sont lancées. Avec cette Politique, la Ville affirme aussi l'importance du respect du droit d'auteur et sa volonté de faire preuve de leadership dans son application.

Montréal a la particularité d'être un formidable incubateur de talents artistiques, et ce, dans toutes les disciplines. Elle a aussi l'énorme avantage d'avoir bénéficié d'un engagement ininterrompu dans les arts et la culture depuis plus d'un demi-siècle. Le Conseil des arts de Montréal (CAM) a vu le jour il y a plus de 60 ans, en 1956 plus précisément. Véritable institution, il a pour mission de repérer le talent et de soutenir l'excellence. Le CAM est un intervenant de première ligne dans l'accompagnement des artistes et dans le développement de l'excellence en création. Il continuera de jouer ce rôle essentiel.

Les propositions contenues dans la Politique sont guidées par la volonté d'appuyer plus encore les artistes en mettant en place un environnement pérenne propice à la création. Grâce à la proximité de ses relations avec le milieu culturel, sa connaissance fine du territoire et la présence de son Conseil des arts, la Ville est en mesure de voir émerger très tôt des talents et des initiatives prometteuses. Elle jouera véritablement son rôle de rassembleuse en favorisant les collaborations et en stimulant les occasions de créativité et d'affaires. En soutenant le rayonnement des créations, des savoir-faire, des artistes et artisans, elle contribuera à assurer la viabilité du milieu culturel tout en consolidant son positionnement de métropole culturelle.

La refonte de la Politique reste profondément ancrée dans son engagement fondateur et fécond pour l'excellence artistique. La création artistique constitue le socle sur lequel repose cette vision de développement culturel.



Igloofest au Vieux-Port – Photo : Tourisme Montréal

9

Premier chantier transversal :
l'entrepreneuriat culturel et créatif
afin de pérenniser la création

Dans un contexte mondial où les grandes villes du monde se retrouvent inévitablement en rivalité les unes avec les autres, Montréal doit miser sur la créativité de ses artistes et de ses entreprises culturelles et créatives pour réaliser son plein potentiel de développement. Cet engagement est d'autant plus nécessaire dans un contexte où le numérique pose d'imposants défis aux modèles d'affaires et de financement. Comment assurer une meilleure diffusion de la production culturelle ainsi que la découverte des artistes montréalais? Comment se distinguer aujourd'hui à l'échelle internationale? Comment faciliter les initiatives innovantes et stimuler le développement de propriétés intellectuelles? Les industries de la musique, de l'édition et de l'audiovisuel sont particulièrement touchées et auront à trouver des réponses à ces questions difficiles à résoudre.

L'un des défis majeurs dans le développement culturel durable est sans aucun doute la juste rémunération des créateurs et la monétisation des contenus culturels. La Ville est préoccupée par la fragilisation des conditions de création et de vie des artistes qui résident sur son territoire. Il lui importe de rassembler les conditions qui permettront aux créateurs de se consacrer à leur art et d'en vivre dignement.

Il s'agit d'enjeux critiques pour le positionnement de Montréal comme métropole culturelle et, plus largement, pour le développement culturel du Québec. La forte concentration d'artistes, de créateurs, d'entrepreneurs culturels et créatifs, de sièges sociaux d'associations professionnelles, d'écoles supérieures d'art et de lieux de diffusion fait de Montréal la locomotive du développement culturel québécois. Sa vitalité dynamise tout le Québec.

La Ville, qui est en prise directe sur ces évolutions rapides, exercera son leadership en mobilisant les entreprises culturelles et créatives, les institutions, ses partenaires publics et le milieu des affaires dans la recherche de solutions innovantes. Elle contribuera à une meilleure maîtrise du potentiel numérique comme plateforme de création, de diffusion, de promotion et d'exportation pour assurer le développement pérenne du milieu culturel. Cette maîtrise du potentiel numérique permettra aussi à Montréal de s'affirmer encore davantage comme Ville intelligente et du savoir.

Le but poursuivi n'est pas seulement de créer de la richesse, mais d'atteindre l'excellence pour notre mieux-être collectif. Plus nos artistes et organismes culturels trouveront des solutions aux enjeux de financement, plus ils pourront se consacrer à leur créativité et tendre vers l'excellence. Plus nos entrepreneurs culturels et créatifs sauront s'adapter aux évolutions des attentes des consommateurs, plus ils auront les moyens de prendre des risques en recherche et développement. Plus nous saurons maîtriser les potentialités du numérique dans l'amélioration des services aux citoyens, plus nous stimulerons sa participation et son engagement.

Plus nos artistes et organismes culturels trouveront des solutions aux enjeux de financement, plus ils pourront se consacrer à leur créativité et tendre vers l'excellence. Plus nos entrepreneurs culturels et créatifs sauront s'adapter aux évolutions des attentes des consommateurs, plus ils auront les moyens de prendre des risques en recherche et développement. Plus nous saurons maîtriser les potentialités du numérique dans l'amélioration des services aux citoyens, plus nous stimulerons sa participation et son engagement.

Au cours des cinq prochaines années, la Ville s'emploiera à consolider l'écosystème de la création artistique montréalaise en soutenant l'évolution des modèles d'affaires. Elle poursuivra quatre objectifs.

9.1 OBJECTIF 1
Décupler l'impact des accompagnements aux industries culturelles par une collaboration dynamique entre les Services de la culture et du développement économique

L'économie culturelle et créative constitue un atout majeur pour le développement et le positionnement de la métropole. Montréal veut se positionner comme chef de file en matière de développement des entreprises culturelles et créatives et le demeurer. Pour faire face aux enjeux multiples et transversaux, et ce, sans compromettre l'excellence artistique, la Ville s'engage à mettre en place un environnement favorable au développement d'une culture entrepreneuriale chez les artistes, les organismes et les entreprises. Ce développement passe par plusieurs axes d'intervention :

- Assurer un environnement favorable et des ressources adaptées à l'optimisation des modèles d'affaires en explorant notamment les modèles liés à l'économie sociale et les nouvelles approches de la mutualisation des services;
- Permettre aux entrepreneurs, travailleurs culturels et artistes émergents d'accéder à des outils et à de la formation en gestion pour s'établir sur des bases d'affaires pérennes;
- Déployer une offre variée de programmes en développement de compétences et d'aptitudes entrepreneuriales adaptées à l'ère numérique et à la mondialisation des marchés;
- Favoriser la collaboration des milieux artistiques et des affaires au-delà de la philanthropie, dans la recherche de modèles d'affaires innovants.
- Miser sur les initiatives de maillage stimulant l'innovation et le développement des propriétés intellectuelles, et soutenir l'exportation en vue d'augmenter les revenus.

Depuis longtemps, le Service de la culture de la Ville de Montréal intervient au quotidien en faveur du développement des entreprises culturelles et créatives. Ses interventions reflètent la richesse de l'activité entrepreneuriale dans les domaines de l'audiovisuel, de l'édition et des arts de la scène. En voici quelques exemples :

- Création, en 1979, du Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal et, en 1987, du Bureau des festivals et événements culturels;
- Appui financier et stratégique au Bureau du cinéma et de la télévision du Québec fondé en 2006;

- Fonds de soutien aux vitrines et marchés culturels et créatifs stimulant l'exportation;
- Politique d'achats de livres par le Réseau des bibliothèques publiques de Montréal;
- Accompagnement et expertise-conseil auprès de projets structurants tels que l'aménagement d'Espace danse dans l'édifice historique Wilder, l'aménagement d'un espace de création et de production pour la compagnie de cirque Les 7 doigts de la main, le déménagement du siège social de l'ONF dans l'Îlot Balmoral.

Pour sa part, le Service du développement économique fournit un appui substantiel et structurant à de nombreux organismes, sociétés de développement commercial et associations, tels que le Regroupement des producteurs multimédias, la Société des arts technologiques, le Printemps numérique et C2-MTL. Le Service du développement économique soutient également des projets en économie sociale dans lesquels sont engagés plusieurs intervenants culturels; il coordonne les activités du Bureau du design et appuie le secteur de la mode.

Afin de décupler l'impact de ses interventions, la Ville instaurera un mécanisme de collaboration dynamique entre le Service de la culture et celui du développement économique pour un meilleur déploiement des accompagnements stratégiques, techniques et financiers aux industries culturelles et créatives.

Cette synergie bonifiée impliquera également le Conseil des arts de Montréal, très présent sur le terrain dans l'accompagnement des artistes et des organismes aux différents stades de leur développement, notamment en matière de gouvernance. La Ville misera sur la contribution essentielle des institutions de savoir et des écoles professionnelles d'art pour alimenter ses réflexions et ses actions. Elle s'appuiera sur la relève d'affaires déjà mobilisée par la Brigade Arts Affaires de Montréal (BAAM). Par leurs dons, 100 jeunes mécènes ont offert une œuvre d'art à Montréal pour son 375^e anniversaire.

La Ville veut aller encore plus loin. Elle stimulera la recherche de modèles innovants en favorisant un plus grand rapprochement entre les milieux des arts et des affaires, amorcé au Sommet de Montréal de 2002 et consolidé à la suite du *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* de 2007. Sous le leadership du Conseil des arts de Montréal, le *Forum Arts-Affaires* voyait le jour en 2003 puis, en 2011, le programme *GO-C.A.* qui allait jumeler plus de 200 jeunes professionnels à des organismes artistiques. Ce partage d'expertise doit être étendu.

La mutualisation
des services permet
également un partage
d'expertise comme
solution pour les
créateurs, travailleurs
et entrepreneurs qui
souhaitent se dégager
des enjeux de gestion
et de financement.

Le rapport du groupe de travail sur la philanthropie culturelle *Vivement, pour une culture philanthropique au Québec!*, demandé par le gouvernement du Québec et déposé en juin 2013, a fait de cette question l'un des grands chantiers prioritaires de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La Ville compte sur une plus grande implication du milieu des affaires dans le financement des petites et moyennes organisations culturelles partout sur le territoire, et dans l'introduction de nouvelles pratiques en matière de commandite. Il lui faudra évaluer tous les modèles possibles de financement avec ses partenaires.

Le modèle d'économie sociale a fortement contribué au développement culturel durable de Montréal. Le Grand costumier, la Guilde des développeurs de jeux vidéo, le Chat des artistes et le Divan orange s'inscrivent dans ce mouvement. Le Chantier d'économie sociale et les acteurs œuvrant en entrepreneuriat collectif et social sont des partenaires importants dans la réflexion entourant les nouveaux modèles d'affaires.

La Ville suit avec beaucoup d'intérêt la tendance à la mutualisation des services selon laquelle des artistes, des organismes ou des entreprises aux besoins comparables se regroupent dans le but de réduire les coûts. Ce modèle d'affaires collaboratif a historiquement pris la forme de centres d'artistes autogérés visant le partage des espaces de travail et, dans certains cas, l'accès à la propriété pour contrôler les loyers. La mutualisation des services permet également un partage d'expertise comme solution pour les créateurs, travailleurs et entrepreneurs qui souhaitent se dégager des enjeux de gestion et de financement.

De nombreuses initiatives d'économie collaborative sont en cours à Montréal dans le domaine des arts de la scène, ce qui permet aux artistes de bénéficier des expertises en production ou en numérique, par exemple, pour se concentrer sur la création. La mutualisation porte également sur les équipements, dont les coûts d'investissement importants sont partagés par plusieurs. Cette mutualisation peut être organique et informelle, comme le font certains festivals montréalais, ou prendre une forme plus organisée et ancrée dans un lieu, à la manière des incubateurs de création et de fabrication de type *Fab Lab*. La mutualisation offre un grand potentiel d'innovation en matière de modèles de financement et de partage des risques. Le recours aux campagnes de sociofinancement s'apparente à une forme de mutualisation des coûts de production. La Ville appuiera le développement de modèles d'affaires basés sur l'économie collaborative. Elle réévaluera les critères d'admissibilité à ses programmes d'aide afin de rendre admissibles les projets souvent atypiques et innovants issus de ces nouvelles pratiques en gestion culturelle.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville auprès de l'entrepreneuriat culturel et créatif visent à :

Mettre progressivement en place les conditions nécessaires afin que soit établi, dès 2018, un climat favorable à l'entrepreneuriat culturel et créatif, au développement de la relève, à l'exportation, à l'excellence artistique et au rayonnement de même qu'au positionnement de Montréal comme chef de file en matière de développement des entreprises culturelles et créatives.

Priorités :

- **Avant la fin de 2017, mettre en œuvre un mécanisme de collaboration dynamique entre les Services de la culture et du développement économique afin de décupler l'impact des actions posées;**
- **Entamer une réflexion prospective pour s'assurer qu'en 2022 la Ville ait mis sur pied des programmes et une offre adaptés aux réalités du milieu culturel qui soutiennent le développement des compétences entrepreneuriales, la création de nouveaux modèles d'affaires innovants et l'exportation;**
- **Être un levier pour les projets structurants de mutualisation de services, d'équipements, de création et de prise de risque en favorisant l'émergence et la mise en place d'initiatives économiques novatrices.**

9.2 OBJECTIF 2

Intervenir comme levier auprès des autres partenaires publics et privés à des moments névralgiques du développement d'un projet ou d'une entreprise

Dans un contexte de compétitivité accrue, de ressources financières publiques limitées et de bouleversement des modèles d'affaires, le soutien des pouvoirs publics aux artistes, aux organismes et aux entrepreneurs culturels doit être repensé pour être encore plus stratégique. La Ville se doit d'intervenir à des moments névralgiques, en prenant l'initiative par des interventions ciblées agissant comme levier auprès des autres partenaires publics et privés.

Les industries culturelles et créatives sont une priorité, car leur contribution au développement économique de la métropole est importante. Selon une étude réalisée pour la Chambre de commerce du Montréal métropolitain⁵, la culture a généré en 2013 des retombées de près de 11 milliards de dollars dans la région de Montréal, représentant 6 % de son produit intérieur brut. Par ailleurs, en matière d'emplois, la filière audiovisuelle compte 35 000 emplois tandis que le secteur du design atteint 25 000 professionnels et les jeux vidéo, plus de 10 000 emplois⁶.

⁵ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. La culture à Montréal : chiffres, tendances et pratiques innovantes, KMPG-Secor.

⁶ ALLIANCE NUMÉRIQUE, *Portrait de l'industrie du jeux vidéo*, alliancenumérique.com

La diversité et la qualité
des œuvres et produits
créés ici sont reconnues
à travers le monde,
où Montréal rime
avec Ville de musique,
Centre international
de production
audiovisuelle, Capitale
de la créativité
numérique et des arts
du cirque, Terreau de
la création de niche,
en danse et en théâtre
jeunesse, et où elle
figure dans le peloton
de tête en matière
d'effets visuels, de jeux
vidéo, de festivals et
autres événements.

L'écosystème montréalais des industries culturelles et créatives rassemble de nombreux secteurs aux caractéristiques variables, avec leur chaîne de valeur spécifique dont les champs d'action sont de plus en plus hybrides et convergents. Y évoluent les secteurs culturels tels que l'audiovisuel, l'édition, les arts de la scène et les arts du cirque, la musique, les arts visuels et numériques. S'y ajoutent les jeux vidéo, les effets visuels, le contenu interactif et multimédia, le soutien aux spectacles et l'ingénierie scénique, les installations immersives et interactives, les projections lumineuses et architecturales, le design, la mode et la gastronomie. Y jouent également un rôle primordial les institutions académiques et de formation professionnelle, les lieux de diffusion et salles de spectacle, les espaces de création et les festivals.

La diversité et la qualité des œuvres et produits créés ici sont reconnues à travers le monde, où Montréal rime avec Ville de musique, Centre international de production audiovisuelle, Capitale de la créativité numérique et des arts du cirque, Terreau de la création de niche, en danse et en théâtre jeunesse, et où elle figure dans le peloton de tête en matière d'effets visuels, de jeux vidéo, de festivals et autres événements.

Dans la filière audiovisuelle seulement, la métropole ne compte pas moins de 500 entreprises de production et de diffusion, sans compter plus de 40 studios d'animation et d'effets visuels de classe mondiale qui procurent des emplois bien rémunérés. Cette industrie est aussi importante pour la métropole que la majorité des autres grappes industrielles comme l'aérospatiale ou les sciences de la vie. L'étude de la Chambre de commerce sur les industries créatives⁷ a révélé que Montréal s'était hissée, en quelques années à peine, au quatrième rang mondial dans le domaine des effets spéciaux pour le cinéma. Cinq des dix jeux vidéo les plus vendus dans le monde ont été créés à Montréal.

Or, des défis persistent. La compétition internationale est de plus en plus présente, en particulier en ce qui concerne les tournages étrangers; la diffusion du cinéma d'ici demeure fragile; de nouveaux réseaux de distribution et de diffusion font leur apparition; les consommateurs font face à une multiplication des choix. Afin de dégager des pistes de solution dans les limites de ses pouvoirs, la Ville encourage le Comité consultatif sur l'industrie de l'audiovisuel composé d'acteurs crédibles et engagés du milieu à poursuivre et développer son action.

Les lieux de diffusion privés, tels que les salles de spectacle, les scènes alternatives, les galeries d'art et les librairies sont des maillons importants de l'écosystème culturel. Ils jouent un rôle névralgique dans la diffusion et la commercialisation tant des œuvres que des produits culturels et créatifs. La Ville prend acte des réalités et des défis auxquels ces lieux font face, en particulier les impacts du numérique sur la chaîne de valeur et ceux liés aux taxes foncières.

⁷ CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN. *Les industries créatives : catalyseurs de richesse et de rayonnement pour la métropole*, décembre 2013, en collaboration avec KMPG-Secor.

Les festivals et autres événements constituent aussi un axe stratégique de développement. Dix millions de personnes participent aux 200 festivals et événements présentés, hiver comme été, dans le Quartier des spectacles, au parc Jean-Drapeau et dans les arrondissements. Montréal se distingue par le nombre d'événements majeurs qui, par leur ampleur, leur diversité et leur impact sont le cœur d'un véritable écosystème aux retombées économiques et sociales importantes pour les milieux culturels et touristiques de même que pour les commerçants. Ils se multiplient également dans les quartiers et sur les artères commerciales. Cette animation favorise les activités locales et crée des attraits touristiques qui stimulent la mobilité culturelle.

La Ville contribue en moyenne à 7 % du budget des festivals et événements, dont la moitié en aide financière et l'autre, en services. À la suite du *Rendez-vous de Montréal, métropole culturelle* en 2007, elle s'est dotée d'un plan de développement et a réussi en dix ans à en faire une priorité stratégique pour son développement culturel et économique ainsi que pour son rayonnement international. Depuis 2009, elle s'est donné les moyens d'être une véritable *ville de festivals* en devenant propriétaire des infrastructures extérieures complétées au terme de la première phase d'aménagement du Quartier des spectacles.

La forte concurrence que se livrent les grandes métropoles oblige les festivals et événements à se distinguer en développant leurs meilleurs atouts, à innover quant à la diversification des modes de financement et d'occupation du territoire. En plus d'être des plateformes privilégiées de rencontres entre les artistes et leurs publics, ils nécessitent un effort concerté autour d'une même vision de leur développement pérenne. À ce chapitre, la Ville se classe parmi les leaders mondiaux. Et elle entend conserver sa position de tête en maintenant leur qualité.

La dynamique de concertation demeure l'une des grandes forces agissantes du développement de notre métropole. Il faut toutefois convenir que la culture se distingue des autres responsabilités de l'administration municipale. La culture est vivante, spontanée et surprenante. Il faut avoir la capacité d'agir rapidement pour lui donner du souffle quand elle cherche à s'exprimer avec force. La Ville le reconnaît : la souplesse s'impose dans ses modes d'intervention. Elle compte inviter ses partenaires gouvernementaux et institutionnels à en faire autant.

La dynamique de concertation demeure l'une des grandes forces agissantes du développement de notre métropole.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville auprès de l'entrepreneuriat culturel et créatif visent à :

Priorités :

- Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les occasions, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires de même que les projets hybrides;
- Activer en 2017 le Comité sur l'industrie de l'audiovisuel afin que Montréal conserve sa position de chef de file.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville auprès des festivals et événements visent à :

Définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste grâce à laquelle les festivals et événements pourront continuer de s'épanouir dans une perspective entrepreneuriale, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève.

Priorités :

- Articuler un positionnement et une stratégie de développement à long terme qui prennent en considération tous les aspects pertinents : mise en valeur du territoire, développement économique, culturel et social et de la qualité de vie;
- Rassembler toutes les parties prenantes autour des priorités de développement;
- Effectuer une gestion proactive du portefeuille des festivals et événements.



L'auteur Larry Tremblay à la Foire du livre de Bruxelles, où la Ville de Montréal était à l'honneur, en mars 2017 – Photo : Délégation générale du Québec à Bruxelles

9.3 OBJECTIF 3 Promouvoir le rayonnement, la découvrabilité des artistes et des œuvres et le tourisme culturel

L'enjeu du rayonnement local, régional et international sera déterminant pour Montréal dans les prochaines années. D'abord, pour stimuler la présence de l'offre culturelle montréalaise et faciliter sa diffusion de même que la découvrabilité des artistes et de leurs créations dans un monde numérique où tout est accessible au bout des doigts. Ensuite, pour maintenir Montréal dans le peloton de tête des villes créatives et de savoir, ce qui lui permettra de conserver son pouvoir d'attraction auprès des créateurs et entreprises innovantes et sa place comme destination touristique de choix.

L'enjeu est prioritaire pour la pérennité de nos créateurs, organisations et entreprises culturelles et créatives, qui misent de plus en plus sur le rayonnement international et sur les plateformes numériques pour se développer. Le marché québécois est petit, l'exportation est essentielle à leur croissance. Ainsi, la Ville constituait en 2013 un *Fonds de soutien aux vitrines et marchés culturels et créatifs* qui se tiennent à Montréal dans le but de promouvoir la diffusion des créations et de développer des occasions d'affaires à l'étranger.

La Ville contribue à la promotion des artistes d'ici de multiples manières et remet chaque année des prix dans tous les domaines de création. C'est sa façon de reconnaître l'excellence et de susciter l'intérêt des médias et du public. Cette tradition remonte aux années 1960.

Le *Grand Prix du Conseil des arts de Montréal* a été créé il y a plus de trente ans tandis que le *Grand Prix du livre de Montréal* date de 1965. Au fil des années, de nombreux prix prestigieux s'y sont ajoutés grâce à la générosité de différents partenaires :

- Le *Prix François-Houdé*, décerné en collaboration avec le Conseil des Métiers d'art du Québec afin de favoriser la diffusion d'œuvres des jeunes artisans créateurs;
- Le *Prix Louis-Comtois*, offert conjointement avec l'Association des galeries d'art contemporain (AGAC), reconnaît la qualité de l'œuvre d'un artiste à mi-carrière;
- Le *Prix Pierre-Ayot*, également offert en collaboration avec l'AGAC, fait la promotion de l'excellence de la nouvelle création en arts visuels à Montréal;
- La *Bourse Phyllis-Lambert* est décernée par le Bureau du design de la Ville à un créateur ou à un collectif de la relève montréalaise en design;
- Le *Grand Prix de la danse de Montréal*, présenté par la Ville et Québecor, est l'une des nombreuses distinctions décernées aux artisans du milieu de la danse par l'organisme Les Prix de la danse de Montréal;
- Le *Prix de la diversité culturelle en danse* est attribué chaque année par le Conseil des arts de Montréal;
- Le *Prix du livre jeunesse des Bibliothèques de Montréal* est décerné à un auteur ou à un illustrateur montréalais;
- Le *Prix Accès culture* garantit au récipiendaire une tournée à travers le réseau;
- Le *Prix de l'Action culturelle* est remis à un artiste ou à un organisme culturel s'étant illustré pour avoir favorisé des échanges inédits entre créateurs et citoyens;
- Le *Prix Paul-Buissonneau* souligne la contribution d'un individu, d'une troupe amateur ou d'un organisme au théâtre amateur montréalais;
- Le *Prix Janine-Sutto*, initiative de l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle à laquelle s'est associé le réseau Accès culture, souligne le caractère novateur de la démarche d'intégration au milieu artistique et culturel montréalais du récipiendaire;
- Le *Prix Création Mon rêve*, décerné par AlterGo en collaboration avec le consulat général de Chine à Montréal et la Ville, souligne l'amélioration de l'accès au loisir culturel par l'offre d'activités de pratique artistique adaptées.

Depuis 1996, la Ville acquiert chaque année une œuvre des lauréats des *Prix Pierre-Ayot*, *Louis-Comtois* et *François-Houdé*, qu'elle présente dans les équipements administratifs municipaux, notamment les mairies d'arrondissement, les bibliothèques et les lieux de diffusion culturelle. Depuis 2011, la Ville a procédé à l'acquisition de 200 œuvres en arts visuels et médiatiques retenues parmi celles présentées dans le cadre des expositions itinérantes du réseau Accès culture. Au total, la collection municipale compte plus de 1 000 œuvres d'art historiques et contemporaines.

La métropole se fixe pour objectif qu'un plus grand nombre de citoyens profitent de l'offre exceptionnelle d'activités culturelles et de la richesse du talent montréalais. Montréal aspire donc à mieux positionner le travail des créateurs sur son territoire en utilisant plus efficacement le numérique comme plateforme de promotion de sa propre programmation, de celle du réseau Accès culture et de ses bibliothèques. La Ville souhaite mieux faire connaître sa collection d'œuvres d'art, les prix qui leur sont attribués ailleurs et ceux qu'elle décerne elle-même chaque année.

Montréal est le cœur culturel du Québec et sa vitalité insuffle une vigueur dans toutes les régions du Québec. En collaboration avec l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal, le réseau Accès culture est à la fois un membre actif et un membre du conseil d'administration de RIDEAU, le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis, qui regroupe quelque 350 salles de spectacle et de festival. Le réseau Accès culture participe annuellement à la *Bourse RIDEAU*, le plus important marché francophone des arts de la scène en Amérique; il y dévoile le lauréat du *Prix Accès culture*.

La Ville croit à la nécessité de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires des régions du Québec. C'est dans cette optique que le maire de Montréal veut donner aux régions un accès renouvelé à la métropole en créant la Maison des régions. Ce lieu joue un rôle de vitrine et de facilitateur de maillages entre les entreprises d'ici et d'ailleurs au Québec. Une attention sera accordée aux artistes et entrepreneurs culturels et créatifs.

Montréal est aussi un membre actif du réseau Les Arts et la Ville, qui regroupe tant les milieux municipal et culturel du Québec que des collectivités francophones du Canada, principalement d'origine acadienne. Le réseau favorise le renforcement des connaissances par le partage des meilleures pratiques et fait la promotion du développement culturel des municipalités en plaidant notamment pour qu'elles adoptent l'*Agenda 21 de la culture*. Les liens étroits que Montréal entretient avec plusieurs grandes villes canadiennes se raffermiront à la suite de son adhésion au Réseau des villes créatives du Canada.

Sur le plan international, la Ville est membre de plusieurs grandes associations où se discutent les enjeux du développement culturel. Elle se donne ainsi un

La métropole se fixe pour objectif qu'un plus grand nombre de citoyens profitent de l'offre exceptionnelle d'activités culturelles et de la richesse du talent montréalais.

La Ville demeurera très active dans les enceintes internationales où se discutent les enjeux du développement culturel. Elle y partage ses expertises, s'inspire des meilleures pratiques, crée des partenariats et des occasions d'affaires pour le milieu culturel.

accès privilégié aux décideurs des autres grandes métropoles, ouvrant la voie à des collaborations et à des occasions d'affaires au profit du milieu culturel montréalais.

- L'Association internationale des maires francophones (AIMF) compte 272 villes et associations nationales de gouvernements locaux dans une cinquantaine de pays. Montréal y est active depuis sa fondation en 1979. Le maire de Montréal siège au Bureau de direction de l'AIMF.
- *Ville UNESCO de design*, Montréal fait partie du Réseau des villes créatives de l'UNESCO formé de 116 membres dans 54 pays. Une coopération s'est également développée entre les 14 villes dans le monde qui ont repris le concept des *prix Commerce Design Montréal* créés par la Ville dans le but d'inciter les commerçants à confier l'aménagement de leur établissement à des professionnels.
- L'organisme Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) regroupe les associations de gouvernements locaux de 136 pays et un grand nombre de villes. Montréal en est membre depuis 2004 et a occupé la vice-présidence de 2010 à 2015. CGLU a promu activement la notion de culture comme 4^e pilier du développement durable, notamment par *l'Agenda 21 de la culture* auquel Montréal a adhéré dès le début. Le maire de Montréal est également président de Metropolis, la section de CGLU qui réunit les villes et régions métropolitaines de plus d'un million d'habitants. En 2017, Montréal est l'hôte du congrès mondial de Metropolis.
- Le *Forum culturel des grandes villes du monde* (World Cities Culture Forum) a été créé par le maire de Londres à l'occasion des Jeux olympiques de 2012. Il réunit 32 métropoles culturelles sur les cinq continents. Montréal a été invitée à en faire partie dès 2013. Le Forum s'est doté d'une méthodologie rigoureuse. La performance des villes membres est évaluée suivant une grille d'analyse comparative qui favorise la mise en commun des expériences et des leçons apprises. L'expertise et le savoir-faire de Montréal y sont reconnus.
- La Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) compte 1 500 adhérents répartis dans plus de 150 pays. La section des bibliothèques métropolitaines (MetLib) des villes de 400 000 habitants et plus est particulièrement active. Montréal a accueilli la conférence annuelle de MetLib et ses centaines de participants au printemps 2017.

La Ville demeurera très active dans les enceintes internationales où se discutent les enjeux du développement culturel. Elle y partage ses expertises, s'inspire des meilleures pratiques, crée des partenariats et des occasions d'affaires pour le milieu culturel.

La métropole rayonne à l'étranger par ses nombreux artistes, mais aussi par la portée internationale des organismes de promotion et de diffusion de nos

créateurs comme le *Piknik Électronik* et le Festival de musique électronique *MUTEK* fondés à Montréal, puis organisés selon la même formule à Barcelone, Lisbonne, Tokyo, Dubaï, Melbourne et autres. La Conférence des arts de la scène CINARS, le lieu de diffusion des arts du cirque la TOHU et l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) assurent une présence internationale active et remarquée. La métropole peut aussi s'enorgueillir de la renommée de certains de ses meilleurs restaurants, chefs et sommeliers qui, au fil des ans, ont remporté prix et reconnaissances dans les classements internationaux.

Le tourisme culturel représente un autre vecteur de découvrabilité extrêmement prometteur pour la métropole. Une étude évaluant l'impact économique de la culture sur l'industrie touristique et réalisée pour Tourisme Montréal en 2015⁸ a démontré que les touristes culturels ont une propension à dépenser plus que la moyenne : au nombre de 2,3 millions, ils représentaient le quart des visiteurs, mais 40 % des nuitées en hébergement commercial (5,7 millions de nuits) et des dépenses de 1,1 milliard de dollars, soit un peu moins de la moitié des dépenses touristiques totales. Ils se sont dits très satisfaits ou satisfaits de leur expérience dans une proportion de 95 %. Les festivals et les musées contribuent tout particulièrement à l'attractivité de Montréal.

La diversité culinaire de la métropole, à l'image du savoir-faire de ses meilleurs chefs et des multiples communautés, contribue fortement à l'expérience de découverte culturelle et à son attrait. Montréal se classe en tête de liste des villes en Amérique du Nord avec le plus grand nombre de restaurants par habitant. Avec plus de 5 000 établissements, la ville offre un choix impressionnant de cuisines régionales et nationales. Sa gastronomie éclatée, métissée, à la fois traditionnelle et moderne, contribue fortement à sa signature distinctive comme destination culturelle de premier plan.

La Ville est très proactive en matière de développement du tourisme culturel et collabore étroitement avec Tourisme Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. De cette coopération est né, en 2010, un premier *Plan de développement en tourisme culturel*, reconduit pour la période 2014-2017. Ses actions ont été réalisées à près de 80 %.

Le *Plan de développement en tourisme culturel* a notamment permis la réalisation des outils promotionnels suivants :

- *Plus de 100 œuvres d'art public à Montréal – 5 circuits découverte*, une carte d'art public distribuée gratuitement;
- *Le Guide du Montréal créatif – 10 parcours à la rencontre de l'art actuel*, en partenariat avec la maison d'édition Guides de voyage Ulysse;

La métropole rayonne à l'étranger par ses nombreux artistes, mais aussi par la portée internationale des organismes de promotion et de diffusion de nos créateurs.

⁸ Renforcer la connaissance et la perception de la culture comme levier économique par l'industrie touristique, septembre 2015, Tourisme Montréal.

- *Art public Montréal*, un site Internet consacré à la mise en valeur des 1 000 œuvres présentes sur le territoire de la métropole;
- Le *Passeport MTL culture*, qui réunit 31 partenaires et permet d'économiser non seulement sur un large éventail d'activités culturelles populaires, mais aussi sur les frais de déplacement grâce à des droits de transport par autobus et métro intégrés.

Trois partenaires ont soutenu la création de La Vitrine culturelle, qui est devenue le guichet central d'information aussi bien pour les touristes que pour les Montréalais : la Société de transport de Montréal (STM), Tourisme Montréal et le Bureau du taxi de Montréal. La Ville travaille à la réalisation du projet de signalisation piétonne Montréal à pied (MAP), lequel viendra combler le besoin souvent exprimé par les organismes culturels et les citoyens de mieux repérer les attraits culturels et patrimoniaux, publics et privés. MAP proposera une expérience à l'image d'une métropole intelligente, culturelle et de design. Avec l'appui de ses partenaires, les premières bornes de MAP seront installées en 2018 dans le Vieux-Montréal et déployées sur l'ensemble du territoire au cours des années suivantes.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville en vue de favoriser le rayonnement et la découvrabilité des artistes et des œuvres visent à :

S'appuyer sur les réseaux nationaux et internationaux afin de faire rayonner la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.

Priorités :

- **Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville et de découvrabilité des artistes montréalais;**
- **Collaborer avec les partenaires et en premier lieu, avec le Bureau des relations internationales à augmenter le rayonnement et l'image de marque de Montréal à l'étranger.**

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville en vue de favoriser le tourisme culturel visent à :

Positionner Montréal comme métropole culturelle.

Priorités :

- **Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels, des festivals, des musées, de l'art public, du design, de la gastronomie et du patrimoine religieux;**

- **Mettre en valeur et structurer dès 2017 l'offre culturelle autochtone.**

9.4 OBJECTIF 4

Appuyer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne de la Politique de développement culturel

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) joue un rôle fondamental dans l'ensemble de l'écosystème artistique montréalais. Visant l'excellence et l'innovation dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles, le CAM est présent sur le terrain, ce qui lui permet de repérer la relève artistique, d'offrir un accompagnement aux artistes et organismes, de les reconnaître et de les soutenir.

Chaque année, quelque 420 organismes et collectifs bénéficient de son soutien, tantôt dans le cadre de projets ponctuels, tantôt sous la forme d'une aide pluriannuelle au fonctionnement. Un financement leur est également offert pour le développement d'échanges avec des partenaires étrangers, contribuant ainsi au rayonnement de la créativité artistique montréalaise.

Le CAM fait figure de précurseur en matière de promotion de la diversité culturelle par ses programmes favorisant la participation des artistes autochtones et des communautés culturelles aux concours de demandes de bourses et leur inclusion dans les circuits professionnels. En cinq ans, le CAM a réussi à doubler le nombre d'organismes et de collectifs de la diversité qu'il soutient. Un mouvement qu'il continuera de dynamiser avec les autres organisations engagées dans la promotion de cette diversité : DAM (Diversité Artistique Montréal), MAI (Montréal, arts interculturels), Vision Diversité et ELAN (English-Language Arts Network).

Parmi les principales priorités du CAM figure l'accompagnement personnalisé des artistes de la relève. Il a d'ailleurs créé à cette fin le programme ORAM, *Outils la relève artistique montréalaise*.

Le CAM a développé un modèle de soutien aux arts qui va au-delà des programmes réguliers de subvention. En raison de sa capacité d'impliquer des partenaires, ses interventions produisent un effet de coup d'accélérateur qui propulse les organismes artistiques montréalais et leurs projets. Les initiatives territoriales, développées en partenariat, comportent trois formes d'aide : le *programme Conseil des arts de Montréal en tournée*, en partenariat avec le réseau Accès culture, qui appuie la diffusion des créations dans tous les quartiers de Montréal; le *programme de résidence de création*, qui fournit à l'artiste des conditions propices à l'expérimentation; et le projet *Des ponts culturels, d'une rive à l'autre*, qui crée des contacts privilégiés entre les artistes, les citoyens et d'autres municipalités de la région métropolitaine. Ce projet a été rendu possible par la collaboration du Conseil des arts et des lettres du Québec, du Conseil des arts de Longueuil et de la Place des arts.

Le Conseil des arts de Montréal (CAM) joue un rôle fondamental dans l'ensemble de l'écosystème artistique montréalais.

En matière de philanthropie culturelle et de mécénat, le CAM est un partenaire de premier plan pour les organismes artistiques. Ses efforts visent à mieux les outiller pour qu'ils renforcent leurs liens avec le milieu des affaires. Il est également très impliqué dans la dynamique de rapprochement entre les entrepreneurs culturels, les artistes et les dirigeants d'organismes artistiques. En témoigne le *Programme de parrainage fiscal* permettant aux organismes artistiques de profiter d'un statut fiscal avantageux du CAM qui les aide dans leur collecte de fonds privés. En retour, les organismes participants bénéficient de montants de subvention plus importants.

L'une des grandes forces du CAM réside dans les relations étroites qu'il entretient avec le milieu. Plus de 80 artistes professionnels et travailleurs culturels siègent bénévolement à son conseil d'administration et à ses comités d'évaluation de demandes de bourse de création artistique. Le CAM reste ainsi à l'écoute des besoins changeants de la communauté artistique professionnelle de Montréal et sait faire preuve de la souplesse nécessaire pour ajuster ses programmes rapidement.

Le CAM a entamé une réflexion sur les axes de son intervention à l'horizon de 2020 : il veut adapter son modèle de soutien aux nouveaux modes de création artistique du milieu montréalais et de participation culturelle rendus possibles par le numérique. Cet exercice sera mené dans le contexte de la nouvelle *Politique de développement culturel* et, dans un souci de cohérence et de complémentarité, avec les actions du Service de la culture.

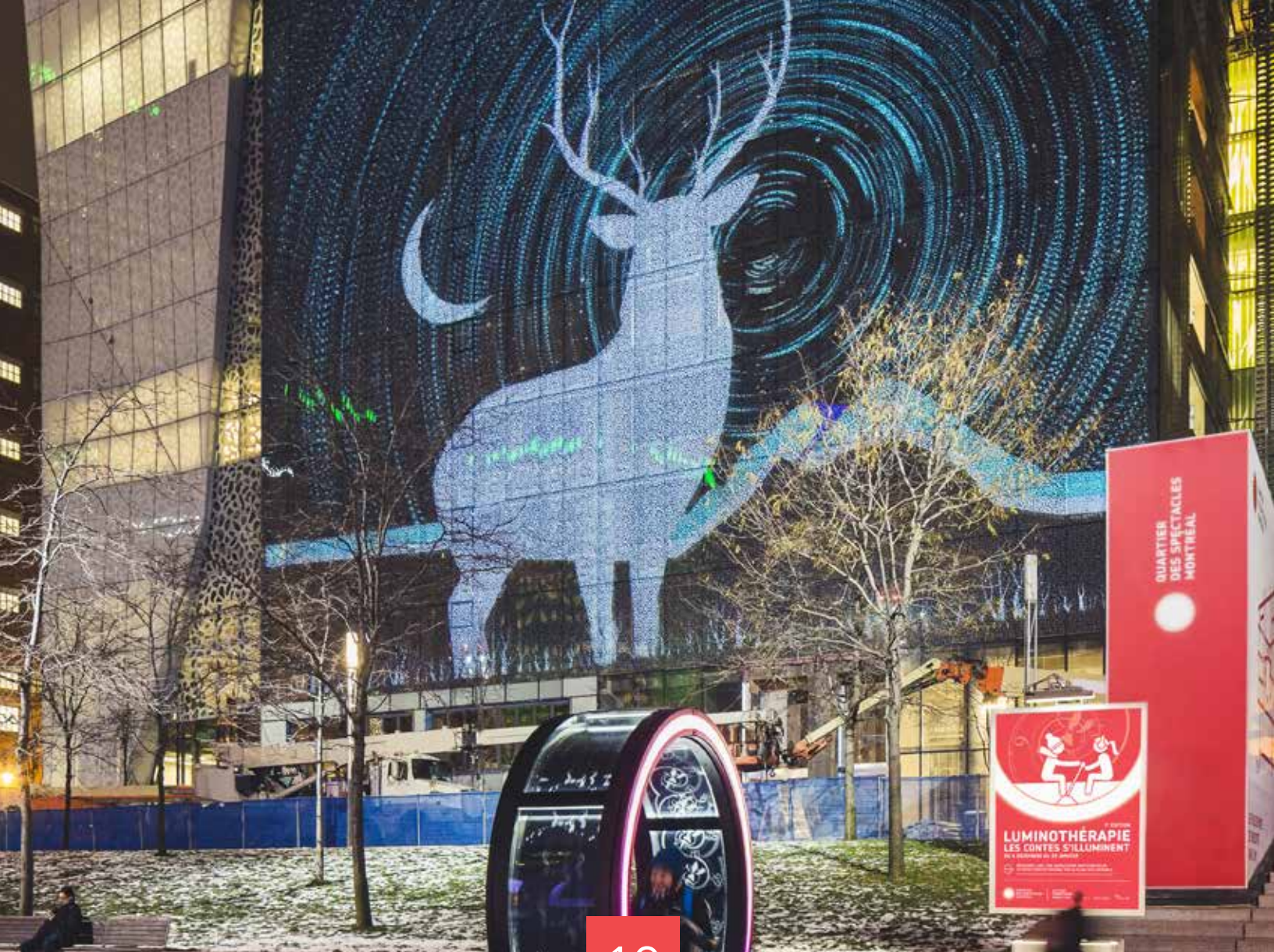
La Ville entend poursuivre son engagement auprès du Conseil des arts de Montréal afin que celui-ci poursuive sa mission de repérage, d'accompagnement et de soutien visant l'excellence et l'innovation dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville en vue de renforcer le Conseil des arts de Montréal comme intervenant de première ligne visent à :

Appuyer le Conseil des arts de Montréal dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle.

Priorité :

- **Revoir les programmes du CAM et ceux du Service de la culture, et s'assurer d'une cohérence d'intervention et d'une complémentarité structurante.**



Loop de Ekumen, composé de Olivier Girouard, Jonathan Villeneuve et Ottoblix, en collaboration avec Générique Design, Jérôme Roy et Thomas Ouellet Fredericks – Photo : Ulysse Lemerise

10

Deuxième chantier transversal : le numérique au service de l'expérience culturelle du citoyen

Un lieu qui facilitera les rencontres citoyennes où la technologie et la création numérique deviennent le prétexte de ce rendez-vous incarnant le principe *High Tech/High Touch*.

Déjà reconnue pour son effervescence en matière de technologies numériques, la Ville s'est fixé l'objectif de devenir un chef de file parmi les villes intelligentes. La culture a le potentiel de contribuer fortement à ce développement majeur pour la qualité de vie des citoyens. Le numérique annonce de nouveaux modes de création, de narration, de collaboration et d'accès aux arts et à la culture qu'on a encore peine à imaginer.

Un territoire *intelligent* permettra à la Ville de devenir un espace d'expérimentation en appui au développement culturel, social et économique. Un lieu qui facilitera les rencontres citoyennes où la technologie et la création numérique deviennent le prétexte de ce rendez-vous incarnant le principe *High Tech/High Touch*. Un lieu de rencontres où tous les partenaires seront interpellés, en particulier les institutions montréalaises du savoir. En intégrant les plus récentes avancées technologiques dans ses projets d'aménagement des espaces publics et des équipements culturels, la métropole créera les conditions propices à une expérience culturelle d'exception, tant pour les créateurs que pour les citoyens. Elle favorisera les maillages entre les milieux des arts, du savoir et les industries culturelles et créatives.

La *Politique de développement culturel 2017-2022* propose donc de concevoir le territoire de la Ville comme un incubateur propice aux expérimentations. Le but poursuivi est clair : libérer le potentiel créatif des citoyens et des acteurs culturels et créatifs partout sur le territoire. Montréal tient à ce que la culture se développe de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement des initiatives en créativité numérique.

L'empreinte du numérique est incontournable. La métropole affirmera son leadership dans le domaine en mobilisant ses partenaires afin qu'une vision évolutive de *Montréal, métropole culturelle* tire profit de ses atouts pour consolider son statut et demeurer l'un des leaders mondiaux de la créativité numérique.

Au cours des cinq prochaines années, la Ville poursuivra deux objectifs.

10.1 OBJECTIF 1 **Positionner Montréal comme chef de file en créativité numérique, en développant et consolidant ce créneau d'excellence**

La création numérique est en force à Montréal depuis des dizaines d'années, notamment grâce au travail précurseur de l'Office national du film du Canada (ONF), qui compte à son actif quelques-uns des premiers films d'animation par ordinateur. Ce savoir-faire a influencé tous les champs d'activité artistiques. Plusieurs de nos artistes et entreprises créatives sont reconnus internationalement pour leur capacité à créer de toutes nouvelles expériences par la fusion des arts et de la technologie.

Pensons aux spectacles de Lemieux Pilon 4D Art qui marient le réel et le virtuel, les arts de la scène et le multimédia; à l'artiste Rafael Lorenzo-Hemmer; à Pixmob qui se démarque par ses interventions technologiques lors de grands événements; à Rodeo FX qui se distingue par ses effets visuels d'exception; aux films de Félix + Paul en réalité virtuelle...

Le positionnement de Montréal comme chef de file en créativité numérique tient également au rayonnement international des organismes culturels. La Société des arts technologiques (SAT) a développé un vaste réseau international prolongeant ses activités de recherche en arts numériques et de diffusion de spectacles immersifs; elle participera au développement de la nouvelle vision numérique du théâtre Gaïeté lyrique à Paris. Le centre d'artistes Perte de signal accueille en résidence de création des artistes internationaux dont les œuvres numériques rayonnent partout dans le monde. Le Centre Phi est un pôle culturel et artistique multidisciplinaire, au carrefour de l'art, du cinéma, de la musique, du design et de la technologie. Le Printemps numérique se veut un lieu de collaboration entre les artistes numériques, l'industrie et le milieu scientifique et une vitrine de leurs productions. La *Biennale internationale d'art numérique de Montréal* (BIAN) propose une palette éclectique d'œuvres et d'artistes contemporains, locaux et internationaux, entièrement dédiés à l'art numérique.

Le Quartier des spectacles est un espace d'expérimentation en créativité numérique unique au monde, grâce au dispositif technique du Laboratoire numérique urbain (LNU), mis à la disposition des créateurs, des festivals et des événements. Le LNU se déploie à travers un réseau de fibres optiques permettant de contrôler à distance, à partir d'une régie centrale, les équipements spécialisés d'usage public (fontaines, caméras, équipements de sonorisation, brumisateurs, lampadaires, etc.) ainsi que la vidéoprojection sur les huit façades. Le Quartier des spectacles sert véritablement de laboratoire pour des projets complexes intégrant des dimensions interactives ou liant les espaces intérieurs et extérieurs.

Le Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) est l'un des membres actifs de l'association internationale Lighting Urban Community International (LUCI) où se discutent les plus récents développements en matière d'animation du territoire urbain par la mise en lumière des espaces et des édifices. Il est également l'un des premiers membres non européens, avec le Festival MUTEK, du réseau Connecting Cities Network, où l'on réfléchit à la diffusion de l'art numérique dans l'espace public. Il est l'un des membres les plus actifs du Global Cultural Cities Network (GCCN) qui s'intéresse à l'avenir des quartiers culturels dans les centres urbains et dont le siège social se trouve à Montréal.

Les défis que pose le numérique et les possibilités qu'il offre au milieu culturel sont nombreux et complexes, tant au niveau de la chaîne de production et de diffusion que des processus de création et de préservation du patrimoine numérique. Ils sont si déterminants que tous les intervenants se mobilisent. Les gouvernements fédéral et provincial ont récemment amorcé de vastes consultations publiques afin d'ajuster leurs politiques culturelles. Le Conseil des arts de Montréal a stimulé une concertation entre les intervenants des industries du multimédia et des arts numériques en créant la Table du numérique. La Ville accompagnera le milieu culturel et exercera son leadership pour consolider et fédérer ces différentes instances de concertation en vue d'assurer la cohérence des visions et des interventions sur son territoire.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville dans le domaine du numérique visent à:

Confirmer d'ici 2020 le positionnement de Montréal comme l'un des leaders mondiaux de la créativité numérique.

Priorités :

- Stimuler et soutenir la consolidation des secteurs issus de la créativité numérique;
- D'ici 2020, faciliter le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs de ce secteur;
- Utiliser les espaces publics du Quartier des spectacles comme des lieux d'innovation et d'expérimentation et y maintenir le caractère prioritaire du développement de la créativité numérique;
- Stimuler l'intégration des arts numériques et des nouvelles technologies dans le réseau muséal.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville concernant les lieux de diffusion visent à:

Contribuer au maintien de la compétitivité des lieux de diffusion qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité des diverses expressions culturelles et dans le développement des artistes.

Priorités :

- Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles de spectacle privées;
- Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique de salles de spectacle du réseau Accès culture selon le *Plan directeur des équipements culturels*.

10.2. OBJECTIF 2

Stimuler de façon structurante l'éclosion des espaces de recherche et de rencontres citoyennes qui agiront comme incubateurs et accélérateurs d'entreprises culturelles et créatives, de talents et d'idées

Montréal est une ville de savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, ces institutions de savoir sont très actives dans leur mission de recherche et de développement. Les Centres d'artistes en arts numériques agissent également comme espaces de recherche et comme laboratoire de découvertes pour les créateurs et les citoyens. Les recherches effectuées par cet ensemble d'institutions contribuent à l'avancement des disciplines, en particulier dans le domaine numérique. La culture scientifique et technique fait maintenant partie intégrante du paysage culturel montréalais. De nombreux accélérateurs et incubateurs ont vu le jour, tels que la Maison Notman et Execution Labs. Le positionnement de Montréal comme ville leader en créativité numérique bénéficiera d'une étroite collaboration entre les milieux de la culture, du savoir et des industries qui ont fait de la métropole une ville incontournable dans le secteur des jeux vidéo et des effets visuels.

Montréal a tous les atouts pour être d'avant-garde : la culture scientifique dispose d'un réseau structuré et le milieu artistique est florissant. Il ne reste qu'à faciliter l'arrimage et les synergies entre tous ces acteurs. Le festival *Eurêka!* témoigne de ce potentiel, tout comme les collaborations du Cœur des sciences de l'Université du Québec à Montréal (l'UQÀM) avec l'Opéra de Montréal et l'Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ).

Le Quartier de l'innovation (QI) est un exemple réussi de ce maillage entre les arts, les universités et les industries culturelles et créatives. La mise sur pied du Quartier de l'innovation en 2009 s'inscrit dans une démarche d'abord amorcée par l'École de technologie supérieure (ÉTS) et l'Université McGill, à laquelle ont ensuite adhéré l'UQÀM et l'Université Concordia de même que plusieurs partenaires du secteur privé. L'organisme Quartier de l'innovation s'est donné une double mission : stimuler la mise en place de conditions propices à un écosystème de portée mondiale favorisant l'innovation économique et sociale ainsi que la diversité artistique et culturelle, et consolider le positionnement international de Montréal comme ville créative. Deux initiatives remarquables y contribuent : d'une part, l'implantation de laboratoires de création et de fabrication *Fab Labs* et d'espaces de cocréation *makerspaces*, sous le leadership de l'organisme communautaire Communautique; d'autre part, l'implantation du laboratoire d'entreprise sociale Le Salon 1861, résultat de l'implication des secteurs privé et public, qui vise à donner une nouvelle vocation à l'église Saint-Joseph en la transformant en un espace de mutualisation entrepreneuriale stimulant les synergies et les projets innovants. Depuis 2013, la Ville a appuyé le démarrage du QI

Montréal est une ville de savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, ces institutions de savoir sont très actives dans leur mission de recherche et de développement.

La Ville de Montréal
croit fermement au
rôle des bibliothèques
en tant que lieu
d'apprentissage de la
culture numérique.

en lui apportant un soutien financier et en cédant l'ancien Planétarium Dow à l'ÉTS, qui le transformera en hub de créativité et en vitrine de l'innovation.

La Ville de Montréal croit fermement au rôle des bibliothèques en tant que lieu d'apprentissage de la culture numérique. C'est pourquoi elle offre un accès à des collections et à des formations dans le domaine. La conception de la bibliothèque du 21^e siècle répond aux exigences d'une société dont l'avenir repose sur le savoir. Il est donc primordial d'œuvrer à réduire la fracture numérique. L'action des bibliothèques, par l'entremise de la littératie numérique, est essentielle à la poursuite de cet objectif.

Les ateliers de médiation culturelle en arts numériques ou faisant appel aux nouvelles technologies de l'information contribuent de manière ludique au développement des compétences technologiques, un atout essentiel aux travailleurs de demain.

La Ville développera le potentiel du réseau des bibliothèques pour qu'elles deviennent des lieux incontournables de familiarisation avec les nouveaux outils numériques propres à une ville numérique et intelligente. Les bibliothèques accentueront les activités déjà amorcées pour devenir des espaces...

- qui parlent d'innovation;
- qui intègrent les laboratoires de création et de fabrication *Fab Labs* d'où naissent les idées des entrepreneurs et créateurs de demain;
- qui incorporent à leurs équipements des outils technologiquement avancés, telles des imprimantes en 3D;
- qui favorisent la création numérique.

L'intégration d'un laboratoire média à la fine pointe de la technologie dans le projet de réhabilitation de la bibliothèque Saint-Sulpice en une bibliothèque spécifiquement dédiée aux adolescents, s'inscrit dans cette évolution. Ce projet est développé par la BAnQ en collaboration avec la Ville et le ministère de la Culture et des Communications.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées de la Ville en vue de stimuler de façon structurante l'éclosion des espaces de recherche visent à :

Priorités :

- Soutenir les initiatives de médiation culturelle visant à stimuler la participation de la population au développement de la culture numérique;
- Assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau dans le réseau des bibliothèques en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (*Fab Labs*) et d'ateliers.



6^e édition du Festival Marionnettes Plein la rue sur la Promenade Wellington à Verdun, août 2016 –
Photo : J-M Seminario

11

Troisième chantier transversal :
un vivre-ensemble incarné dans
les quartiers culturels

Si Montréal devait adopter un code de vie qui n'aurait qu'un seul principe, ce serait certainement celui du vivre-ensemble. Le vivre-ensemble pour les Montréalaises et le Montréalais de toutes origines, dans tous les arrondissements, c'est le grand privilège de vivre en harmonie. Métropole francophone des Amériques et ville de la nordicité, Montréal affiche fièrement sa diversité, riche de la présence historique des peuples autochtones comme des apports des communautés anglophone et culturelles.

Des enjeux d'inclusion et d'équité demeurent toutefois présents dans de nombreuses sphères. La connaissance et la reconnaissance de l'autre, la rencontre des identités plurielles et des réalités multiples soulèvent encore de nombreux défis. Cela est particulièrement vrai pour les artistes professionnels issus des communautés culturelles. Or, ces rencontres contribuent à la construction collective de nos milieux de vie.

La culture est le langage universel qui permet de créer des communautés à la fois fortes et ouvertes aux apports des autres. Elle contribue de façon remarquable au partage de cette richesse collective en favorisant la cohésion et l'innovation sociales. Les Montréalais qui participent en grand nombre aux festivals et événements savent combien le sentiment d'appartenance et de fierté est fort quand il est partagé.

Le vivre-ensemble se nourrit d'une expérience culturelle riche par et pour tous les citoyens. Cette expérience culturelle, dont le point d'ancrage se trouve dans leur milieu de vie, est susceptible de stimuler leur engagement. Elle vise à ce que toutes et tous, sans égard à leur genre, origine, religion langue ou limitations fonctionnelles, partagent le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement. Pour le citoyen, l'accès à une culture de proximité florissante et diversifiée, représentative de la vision singulière des artistes et présente dans son quotidien – à la maison, à l'école, sur les artères commerciales, au travail ou dans les parcs –, constitue une grande richesse collective qui représente un apport majeur pour sa qualité de vie.

La Ville s'engage à soutenir l'épanouissement personnel et culturel de chacun et réaffirme l'importance de promouvoir et valoriser la langue française dans l'ensemble de ses arrondissements. Elle mise sur le pouvoir de la culture et des arts pour consolider ce vivre-ensemble typiquement montréalais et pour trouver des solutions innovantes aux défis qui y sont liés. Au cours des cinq prochaines années, la *Politique de développement culturel* s'inscrira dans la perspective de citoyenneté et de démocratisation culturelles et poursuivra trois objectifs.

Le vivre-ensemble se nourrit d'une expérience culturelle riche par et pour tous les citoyens. Cette expérience culturelle, dont le point d'ancrage se trouve dans leur milieu de vie, est susceptible de stimuler leur engagement. Elle vise à ce que toutes et tous, sans égard à leur genre, origine, religion langue ou limitations fonctionnelles, partagent le même droit d'être à la fois spectateurs et acteurs de culture, d'y accéder et d'y participer librement.

11.1 OBJECTIF 1 Poursuivre l'aménagement responsable des quartiers culturels

Les quartiers sont considérés comme la manifestation du savoir-faire des communautés qui les ont façonnés. L'identité des quartiers se définit fortement par l'architecture de ses bâtiments, ses paysages et son patrimoine vivant enrichi de l'apport du milieu. Montréal jouit à cet égard d'avantages notables qui la distinguent de beaucoup de villes nord-américaines. Son histoire singulière se reflète par les formes de son patrimoine naturel et bâti, dont elles sont encore aujourd'hui les témoins.

La Ville est bien consciente de sa responsabilité d'assurer un équilibre entre la préservation des traces de mémoires et un développement adapté aux exigences de la vie moderne, tout en tenant compte de la fragilité des écosystèmes naturels. Ses interventions sont guidées par la volonté d'offrir aux Montréalais des milieux de vie respectueux des repères naturels et culturels, de leur histoire et de leur identité tout en préparant l'avenir dans une perspective de développement intégré et durable.

Les mesures prises par la métropole en vue de renforcer la citoyenneté, la participation et l'engagement culturel reposent notamment sur sa capacité d'agir sur les projets d'aménagement en y intégrant une forte signature culturelle. Ses interventions se doivent d'être ancrées fortement dans son territoire, un laboratoire de création et de diffusion identitaire où chaque geste se conçoit comme la manifestation de la citoyenneté culturelle.

La *Politique de développement culturel* de 2005, déployée dans l'esprit de l'*Agenda 21 de la culture*, avait mis l'accent sur le développement de pôles culturels dont l'objectif était *d'enrichir les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais, non seulement au centre-ville, mais tout au cours de la découverte de leur ville et de renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle, dans le respect de la personnalité et du cadre de vie des secteurs urbains ciblés.*

À l'automne 2011, la consultation publique de la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports de Montréal a permis de dégager un consensus autour d'une vision intégrée du développement culturel s'appuyant sur des quartiers culturels. À l'été 2013, le conseil municipal adoptait le *Plan de mise en œuvre des quartiers culturels* et cinq grands axes :

- Les arts et la culture sont des forces principales de Montréal et constituent une dimension essentielle de la qualité des milieux de vie;
- Les arrondissements sont les maîtres d'œuvre dans la consolidation et le développement de quartiers culturels;
- L'importance des enjeux urbanistiques et culturels, dans le projet des quartiers culturels, est indéniable;
- Les arrondissements et services centraux concernés doivent soutenir de manière concertée les initiatives émanant des quartiers culturels;
- La qualité et la vitalité culturelles des milieux de vie passent par une présence et un engagement accrus des artistes, des créateurs et des organismes de différentes sphères d'activité dans les arrondissements, et plus particulièrement, dans les quartiers culturels.

Les quartiers culturels se définissent comme des milieux de vie où se retrouve une concentration de services et d'activités culturelles et artistiques de proximité. Des synergies ainsi qu'une dynamique de développement se créent entre les acteurs interagissant sur ces territoires distincts. Ces réalités se vivent différemment selon les arrondissements. Chacun possède ses particularités et relève des défis qui lui sont propres. L'accès aux berges du fleuve Saint-Laurent à Pointe-aux-Trembles ou à Verdun tout comme la forte concentration d'artistes dans Le Plateau-Mont-Royal influencent les dynamiques culturelles locales.

L'élaboration d'un plan d'action culturel local est une conséquence directe de la mise en œuvre des quartiers culturels. Ces plans d'action adoptés par les arrondissements s'inspirent de la *Politique de développement culturel* et du plan d'action de la Ville, tout en reflétant les réalités locales. Les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et de Rosemont–La Petite-Patrie ont été les premiers à adopter le leur. Des plans sont en cours d'élaboration dans plusieurs autres arrondissements. Le réseau Accès culture et les bibliothèques sont aussi des joueurs clés

Les quartiers culturels se définissent comme des milieux de vie où se retrouve une concentration de services et d'activités culturelles et artistiques de proximité. Des synergies ainsi qu'une dynamique de développement se créent entre les acteurs interagissant sur ces territoires distincts.

La mobilité culturelle des citoyens est l'une des conditions d'une participation culturelle citoyenne que l'on veut voir se déployer sur l'ensemble du territoire.

dans le déploiement des quartiers culturels. La Ville souhaite intensifier les synergies entre ces lieux culturels municipaux et les autres piliers que sont les écoles, les commerces, les espaces communautaires et les lieux de diffusion privés.

Déployée dans les quartiers, l'expérience culturelle montréalaise rejoint un nombre accru de citoyens. Elle rassemble les habitants du quartier autour d'un lieu de diffusion phare. Elle surprend à l'angle d'une rue ou dans une ruelle par une activité artistique organisée entre voisins; par la présence d'artistes ou d'institutions culturelles sur les artères commerciales; par l'intégration de la culture et des arts dans l'aménagement des immeubles, places publiques et parcs. L'expérience culturelle passe aussi par la gastronomie. La grande curiosité gastronomique des Montréalais se manifeste aussi bien à l'épicerie et dans les menus des restaurateurs que dans la popularité de l'agriculture urbaine et des jardins communautaires où se retrouvent des citoyens de toutes origines.

Les interventions culturelles et créatives de proximité sont un facteur déterminant dans l'identité et la vitalité des artères commerciales locales. Toute une vie se développe autour des institutions et lieux de diffusion culturelle publics ou privés. Quand le Théâtre Saint-Denis affiche complet, les restaurants du Quartier latin affichent complet. Le cinéma Beaubien contribue par son offre culturelle à l'animation du parc Molson dans le quartier de Rosemont tandis que le Théâtre Outremont dynamise la rue Bernard.

Les sociétés de développement commercial l'ont compris. Elles sont nombreuses à diffuser une programmation culturelle à l'image du quartier, contribuant ainsi à l'animer, à façonner sa personnalité propre et, surtout, à créer de l'achalandage. La rue Wellington, dans l'arrondissement de Verdun, a mis sur pied en 2010 le festival *Marionnettes Plein la rue*. Quant à la Plaza Saint-Hubert, elle attire chaque été près d'un demi-million de visiteurs à son festival *Atmosph'air* qui met en vedette des groupes populaires de la scène alternative.

Les relations et la dynamique entre les citoyens, le milieu culturel et créatif ainsi que les commerçants jouent un rôle déterminant dans la vitalité des quartiers. Cette synergie arts-affaires attire les résidents d'autres quartiers qui découvrent la richesse de leur ville. Vus sous cet angle, les quartiers culturels offrent un potentiel touristique qui n'a pas été pleinement exploité.

Le rôle des écoles primaires et secondaires, des cégeps, des universités et des écoles professionnelles d'art est tout aussi important. Bien ancrés, ces établissements sont actifs dans leur quartier. Par leur maillage avec les bibliothèques et le réseau Accès culture ainsi qu'avec les institutions culturelles et communautaires locales, ils deviennent des espaces de médiation culturelle et de développement des publics. Cette synergie et cette ouverture renforcent et développent la citoyenneté culturelle des Montréalais.

La mobilité culturelle des citoyens est l'une des conditions d'une participation culturelle citoyenne que l'on veut voir se déployer sur l'ensemble du territoire. Le transport collectif et actif joue un rôle vital dans l'essor des quartiers culturels et le développement durable de la métropole, par la réduction de son empreinte carbone. La STM conduit les résidents au cœur des événements, où qu'ils se tiennent. Cette relation est particulièrement stratégique pour les manifestations se prolongeant hors des heures de desserte, telle la *Nuit blanche* durant le festival *Montréal en lumière*. L'utilisation du vélo-partage montréalais BIXI, l'aménagement d'un nombre croissant d'espaces publics à découvrir de même que l'aménagement de rues piétonnes et partagées favorisent la mobilité culturelle et la découverte des quartiers culturels.

Le repérage des attraits culturels et patrimoniaux par une signalisation dynamique est un autre moyen de soutenir une plus grande participation culturelle du citoyen. Les Services des transports, de la culture et des communications de la Ville collaborent à la mise en œuvre du projet de bornes interactives piétonnes *Montréal à pied* (MAP) dont le déploiement se fera sur l'ensemble du territoire à partir de 2018. MAP viendra compléter l'offre de circuits de découverte existants, comme le *Guide du Montréal créatif – 10 parcours à la rencontre de l'art actuel*, édité par les Guides de voyage Ulysse, et la carte *Plus de 100 œuvres d'art public à Montréal – 5 circuits découverte*. La promenade Fleuve-Montagne, inaugurée en 2017 dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, est la toute première à voir le jour. Le trajet de 3,8 kilomètres, qui va du musée Pointe-à-Callière au pied du Mont-Royal et met en valeur plusieurs œuvres d'art public alliant l'art numérique aux interventions virtuelles, permet au promeneur de refaire symboliquement le parcours de Jacques Cartier. L'œuvre offerte à la Ville par les 100 jeunes mécènes de la Brigade Arts Affaires de Montréal (BAAM), à l'occasion de son 375^e anniversaire, est l'un des points d'intérêt de la promenade et sera exposée sur le site McTavish.

Le rôle des écoles primaires et secondaires, des cégeps, des universités et des écoles professionnelles d'art est tout aussi important. Bien ancrés, ces établissements sont actifs dans leur quartier.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville pour le développement des quartiers culturels visent à :

Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création, de production et de diffusion.

Priorités :

- Intégrer les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement;
- Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel;
- Travailler de concert avec le Service du développement économique à l'intégration de la culture et des institutions culturelles dans le développement des artères commerciales;
- Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attraits patrimoniaux et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés;
- Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers culturels.

11.1.1 LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET MUNICIPAUX

La Ville de Montréal consacre une part importante de ses ressources au développement d'un réseau public d'infrastructures culturelles de qualité. La Ville gère et entretient les maisons de la culture, son réseau de 45 bibliothèques dans 19 arrondissements, divers lieux de diffusion et de création dont elle est propriétaire. Cette priorité est un moyen d'améliorer l'accès à la culture. La construction d'infrastructures culturelles se poursuivra de façon concertée au sein du Forum des équipements culturels qui réunit la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts du Canada.

Le premier *Plan d'urbanisme* de la Ville de Montréal, adopté il y a 25 ans en 1992, intégrait pour la première fois la culture dans les cibles d'aménagement du territoire. On y abordait entre autres questions la consolidation et le développement des équipements culturels et lieux de diffusion intramuros et hors les murs, la consolidation du réseau

d'équipements culturels de quartier, une meilleure visibilité des activités et des équipements culturels et l'implantation de lieux de production culturelle. Des questions actuelles comme les ateliers d'artiste, l'accueil de grands événements, l'aide aux tournages et la signalisation culturelle y étaient également abordées. Depuis, Montréal n'a cessé de planifier l'aménagement du territoire en y intégrant une forte signature culturelle. Elle l'a fait en concertation et avec l'appui des gouvernements fédéral et provincial.

Aujourd'hui, les équipements municipaux ont des vocations multifonctionnelles qui allient les fonctions culturelles, communautaires ou sportives en offrant des milieux de vie intégrés qui répondent encore mieux aux attentes des citoyens. Un projet de bibliothèque publique inclura des locaux polyvalents pouvant servir aussi bien à des fins culturelles que sociocommunautaires devenant ainsi des lieux culturels mixtes. La première bibliothèque interarrondissement entre Montréal-Nord et Ahuntsic verra le jour dans les prochaines années. La Ville considère qu'il s'agit d'une tendance qui doit être encouragée. Ce projet, tout comme ceux regroupant les fonctions de bibliothèque et de maison de la culture, témoigne de la volonté de la Ville de créer des équipements de proximité qui répondent aux besoins des citoyens.

Il est essentiel que le développement du réseau montréalais d'infrastructures culturelles soit coordonné aux projets d'aménagement des espaces publics dès l'étape de la conception. La bibliothèque Marc-Favreau, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, est un parfait exemple d'intégration réussie avec ses espaces publics adjacents, dont le parc Luc-Durand, premier à être doté d'une patinoire d'improvisation extérieure à Montréal et nommé à la mémoire du comédien complice de Marc Favreau dans le duo Sol et Gobelet. La bibliothèque, située tout à côté du métro Rosemont, est un point d'ancrage important de l'identité du quartier qui contribue à l'achalandage des galeries d'art privées, librairies, bars et restaurants à proximité.

Les projets de réappropriation du territoire qui engagent le milieu culturel, les artistes et les résidents sont autant d'occasions de stimuler la citoyenneté culturelle. La Ville apporte son soutien aux initiatives de revitalisation d'immeubles municipaux atypiques et d'espaces urbains laissés en friche. Ainsi, l'ancienne tour d'aiguillage Wellington sera transformée par un collectif d'organismes culturels en incubateur culturel, avec une salle d'exposition dédiée à l'expérience urbaine. L'ancien bain public Saint-Michel sera converti en laboratoire d'exploration de pratiques artistiques actuelles, expérimentales et interdisciplinaires. Quant au Village au Pied-du-Courant, il est un exemple de revitalisation d'un espace laissé en friche. Chaque été, une plage éphémère est aménagée sur le terrain de la chute à neige de la rue Fullum, au pied du pont Jacques-Cartier; y est offerte une programmation mettant en

Aujourd'hui, les équipements municipaux ont des vocations multifonctionnelles qui allient les fonctions culturelles, communautaires ou sportives en offrant des milieux de vie intégrés qui répondent encore mieux aux attentes des citoyens.

L'intégration d'œuvres d'art dans l'espace public et les immeubles municipaux est un autre vecteur de démocratisation culturelle.

valeur des artistes montréalais de la relève. La Ville aspire à multiplier les interventions innovantes. D'autres immeubles atypiques pourraient être mis à la disposition d'organismes culturels, dont des immeubles excédentaires des réseaux de la santé et de l'éducation.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville concernant les équipements culturels municipaux visent à :

Favoriser une meilleure intégration des différentes fonctions culturelles et accroître la fréquentation et l'appropriation citoyenne.

Priorités :

- **Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire;**
- **Maintenir la tenue de concours et l'objectif d'excellence en design et en architecture dans une perspective de qualité et de legs qualificatifs durables pour les Montréalais.**

11.1.2 L'ART PUBLIC

L'intégration d'œuvres d'art dans l'espace public et les immeubles municipaux est un autre vecteur de démocratisation culturelle. L'art public renforce la personnalité propre du quartier culturel par la présence de repères dont la fonction est d'humaniser l'espace urbain par la rencontre du passant avec une œuvre exprimant la vision créative d'un artiste. L'art public est un puissant véhicule de mise en valeur de Montréal, métropole culturelle. Le site Web *Art public Montréal*, développé par la Ville en collaboration avec Tourisme Montréal⁹, vise à mieux faire connaître la riche collection en proposant des parcours thématiques, historiques et ludiques.

La Ville a amorcé un important rattrapage par rapport aux autres métropoles nord-américaines en se dotant d'un premier plan d'action et d'un Bureau d'art public en 1989. En 2010, l'adoption d'un cadre d'intervention a permis de mieux planifier l'intégration d'œuvres permanentes et éphémères dans ses plans d'aménagement. La collection municipale compte plus de 320 œuvres d'art public réparties sur l'ensemble du territoire. Les pièces reflètent les différentes époques à travers lesquelles la collection s'est constituée à partir du 19^e siècle. Elle s'est beaucoup enrichie à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec au début des années 1960, de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement* exigeant que 1 % du budget de construction d'un bâtiment ou d'aménagement d'un site public soit consacré à l'intégration d'une œuvre d'art. En plus des 320 œuvres de

⁹ Ce projet s'inscrit dans le *Plan de développement en tourisme culturel* rendu possible grâce à l'Entente sur le développement culturel de Montréal entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Ville de Montréal.

la collection municipale, un recensement effectué en 2013 a permis de dénombrer plus de 1 000 œuvres appartenant à des organismes publics, institutionnels et privés, comme l'importante collection de murales et de verrières du métro de Montréal.

La Ville encourage les promoteurs et propriétaires immobiliers à intégrer l'art public. La magnifique œuvre intitulée *Autoportrait*, de Nicolas Baier, que l'on peut admirer à la Place Ville-Marie, en constitue un bel exemple.

Montréal compte sur une longue tradition d'art mural. Le mouvement, qui a pris naissance avec l'Escouade de la Muralité dans les années 1970, se poursuit aujourd'hui avec les réalisations de MU, le festival international de graffiti *Under Pressure* et le festival *Mural*. Le Service de la culture et le Service de la concertation des arrondissements ont collaboré à la création d'un programme de soutien à l'art mural.

Dans les années à venir, Montréal concentrera une partie de ses efforts à l'intégration de l'art public aux entrées de la Ville pour affirmer sa vocation de métropole culturelle. Une première installation de l'œuvre contemporaine *Vélocité des lieux*¹⁰ a été réalisée à l'intersection très achalandée des boulevards Pie-IX et Henri-Bourassa. D'autres sont prévues dans le Quartier des spectacles, le parc Frédéric-Back et la nouvelle entrée de ville Bonaventure. Le réaménagement de cet axe urbain névralgique prévoit des investissements en art public de 2,8 millions de dollars, auxquels s'ajoutent des dons philanthropiques majeurs.

Les progrès en matière d'art public sont tangibles. La Ville compte intensifier ses efforts pour augmenter le nombre d'œuvres d'art public sur son territoire, soutenir la réalisation d'œuvres temporaires et éphémères, accroître la présence d'œuvres d'artistes de réputation internationale dans la collection municipale tout en continuant de privilégier les artistes québécois et canadiens, impliquer davantage les entreprises et les fondations à soutenir l'art public, mieux faire connaître sa collection.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville en art public visent à :

Poursuivre les efforts visant à enrichir la collection municipale et à déployer l'art public sur l'ensemble du territoire.

Priorités :

- **Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du *Cadre d'intervention en art public*;**
- **Stimuler les initiatives des entreprises privées et le mécénat;**
- **Poursuivre le développement de l'art mural et mettre en place des programmes spécifiques afin de favoriser la réalisation d'œuvres temporaires et éphémères.**

¹⁰ Œuvre réalisée par B.G.L. (Jasmin Bilodeau, Sébastien Giguère, Nicolas Laverdière).



Atelier Pierre Blanchette, projet Ste-Cath, Ateliers Créatifs Montréal –
Photo : Pierre Blanchette

La Politique de développement culturel 2017-2022 considère la présence d'ateliers d'artiste dans les quartiers centraux comme un axe prioritaire de l'aménagement des quartiers culturels dans une perspective de développement durable.

11.1.3 LES ATELIERS D'ARTISTE

La *Politique de développement culturel 2017-2022* considère la présence d'ateliers d'artiste dans les quartiers centraux comme un axe prioritaire de l'aménagement des quartiers culturels dans une perspective de développement durable. La Politique de 2005 avait reconnu la difficulté qu'ont les artistes à se loger et à trouver des espaces de création à prix abordables dans les quartiers les plus recherchés, lesquels y gagneraient en attractivité. La Ville a posé un premier geste en accordant un financement au projet le Chat des artistes pour l'installation de 43 ateliers d'artiste dans une usine de textile désaffectée de la rue Parthenais. La Ville s'est par la suite dotée d'un cadre d'intervention assorti d'un Fonds spécial d'aide de 12,8 millions de dollars ayant bénéficié des contributions de partenaires publics, institutionnels et culturels. Ce Fonds a permis de pérenniser l'accessibilité des artistes à des espaces de création totalisant 28 000 m². Par la présence d'ateliers d'artiste dans les arrondissements centraux, la Ville réalise plusieurs objectifs :

- Des espaces salubres, sécuritaires et à prix accessibles assurant de bonnes conditions de travail aux artistes;
- La rénovation, la mise aux normes et une nouvelle vocation des bâtiments;
- La revitalisation de quartiers en encourageant la propriété collective des ateliers par des OBNL, des coopératives ou des institutions.



Micro Bibliothèque Montréal-Nord – Photo : Valérie Paquette

La revitalisation des quartiers par le développement d’ateliers d’artiste peut engendrer une hausse de l’évaluation foncière, qui exerce une pression sur les loyers des artistes. La Ville est consciente de cet enjeu et a entrepris une réflexion visant à résoudre cette situation.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville concernant les ateliers d’artiste visent à :

Poursuivre le développement des ateliers d’artiste sur l’ensemble du territoire et augmenter le nombre de mètres carrés disponibles.

Priorités :

- **Favoriser l’émergence de nouveaux projets et se rapprocher de la cible établie dans le Cadre d’intervention, soit 100 000 m²;**
- **Soutenir le développement des résidences-ateliers;**
- **Revoir le modèle d’affaires afin d’assurer une pérennité aux ateliers d’artiste.**

11.1.4 LE DESIGN

Pour la Ville de Montréal, la qualité du design est une conviction forte qui l’a motivée à investir, dès 1991, dans la promotion de ce secteur créatif qui compte sur un bassin de plus de 25 000 professionnels, toutes disciplines confondues. En créant le poste de commissaire au design, l’administration municipale de l’époque a posé un geste que l’on peut aujourd’hui qualifier de visionnaire puisque le concept de *ville*

Au cours de ces 25 années, la Ville de Montréal a poursuivi un même objectif : mettre les talents en design au profit d'un développement économique et urbain durable et d'un milieu de vie de qualité, partout sur le territoire.

créative n'existait pas encore. Montréal a pris une longueur d'avance et fait aujourd'hui partie des métropoles parmi les plus expérimentées en matière de développement et de positionnement par le design. Au cours de ces 25 années, la Ville de Montréal a poursuivi un même objectif : mettre les talents en design au profit d'un développement économique et urbain durable et d'un milieu de vie de qualité, partout sur le territoire¹¹.

Une des caractéristiques de la stratégie municipale en design est d'être à la fois pluridisciplinaire par la valorisation de toutes les professions du design au cœur de l'image et du fonctionnement de la Ville, et transversale à la croisée de toutes les dimensions du développement de Montréal :

- Culturel : pratiques culturelles, expression matérielle à forte portée identitaire;
- Économique : développement de marchés, promotion et rétention des talents;
- Urbain : aménagement et attractivité territoriale;
- Social : sensibilisation, participation citoyenne, acceptabilité sociale;
- International : mise en réseau et échange des meilleures pratiques.

La stratégie développée par Montréal privilégie trois axes d'intervention :

- Faire travailler les designers : retenir les talents en leur donnant accès à une commande municipale diversifiée et inspirante et en leur offrant la possibilité de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens;
- Adopter une conduite irréprochable : donner l'exemple en tant que propriétaire et gestionnaire du domaine public et inciter le secteur privé à en faire autant;
- Sensibiliser les publics : développer l'intérêt des citoyens et des donneurs d'ordre du secteur privé – et incidemment élever leurs exigences. Démocratiser la notion de qualité en design encore trop souvent perçue comme réservée aux projets d'exception.

L'obtention, en 2006, de la désignation de Ville UNESCO de design a accéléré de façon marquée l'atteinte de ces objectifs et a permis à Montréal de passer, en l'espace de 10 ans, d'un statut confirmé de Ville de designers à celui convoité de Ville de design qu'elle est la seule à

¹¹ Rapport d'activités / Montréal, Ville UNESCO de design, juillet 2016.

détenir au Canada. Depuis, Montréal a organisé 49 concours et ateliers de design et d'architecture, dont 23 projets ont été réalisés et 12 sont en cours de réalisation, et 14 activités ou ateliers de création notamment pour les futures bibliothèques. Montréal a souligné le 10^e anniversaire de sa désignation de Ville UNESCO de design en 2016, que l'UNESCO a reconduit en la citant en exemple pour la qualité du bilan 2012-2015 soumis aux fins d'évaluation périodique.

Depuis l'adoption du *Plan d'action Montréal métropole culturelle 2007-2017*, la Ville vise l'excellence en architecture et en design dans ses projets, en ayant généralisé le processus de sélection des meilleures propositions d'ici et de l'étranger par concours. Cet objectif de qualité, particulièrement atteint pour les bibliothèques, s'étend désormais à plusieurs autres types d'infrastructures municipales tels que les centres sportifs, les places publiques, le mobilier urbain et la signalisation.

Le Bureau du design de la Ville a été créé spécifiquement dans le but d'établir une vision cohérente en matière de commande municipale. Depuis 2011, il a notamment pris l'initiative de proposer aux acheteurs institutionnels une collection d'objets-souvenirs représentatifs de Montréal, Ville UNESCO de design. L'édition 2016-2017 du catalogue *Code Souvenir Montréal* (CODE est l'acronyme de City Of Design), lancée en prévision du 375^e anniversaire de Montréal, propose plus de 200 objets originaux conçus par 59 designers montréalais sélectionnés sur appel de propositions.

Montréal continuera de soutenir le design, un secteur extrêmement dynamique de l'économie créative de la métropole dont la contribution à la qualité de vie des quartiers culturels et des citoyens est significative. Les améliorations en matière de design dans l'espace public et privé ont un impact direct sur le commerce de proximité et, de surcroît, sur le développement économique des quartiers. Dans cet esprit, la Ville de Montréal a lancé, en 1995, les prix Commerce Design Montréal afin de faire valoir auprès des commerçants montréalais les bénéfices d'investir dans la qualité de l'aménagement de leur établissement avec l'aide d'un professionnel qualifié. Ce programme a fait école avec succès dans plusieurs villes européennes, américaines et canadiennes. À ce jour, 14 licences de ce concept ont été consenties par la Ville de Montréal. En 2002, l'impact structurant du Commerce Design sur la revitalisation de Montréal a été récompensé par un Outstanding Achievement Award de l'International Downtown Association. Une seconde distinction prestigieuse a suivi en 2006, lorsque les Nations Unies ont classé cette stratégie comme l'une des 48 « Meilleures pratiques » sélectionnées parmi les 703 candidatures soumises provenant de 88 pays au 2006 UN-Habitat_Dubai International Award for Best Practices to Improve the Living Environment.

Depuis l'adoption
du *Plan d'action
Montréal métropole
culturelle 2007-2017*,
la Ville vise l'excellence
en architecture et en
design dans ses projets,
en ayant généralisé
le processus de
sélection des meilleures
propositions d'ici et de
l'étranger par concours.

Depuis son colloque international *Quel chantier : le design au secours des grands chantiers urbains!*, tenu en octobre 2014, et avec la multiplication des travaux de réfection entrepris sur les artères commerciales, le Bureau du design poursuit son soutien à l'activité commerciale en utilisant le design comme outil de mitigation des chantiers. Les designers sont invités à utiliser leur expertise créative pour mieux aménager les chantiers (délimiter, diriger, informer) et ainsi réduire les impacts négatifs, tout en maintenant l'accessibilité des établissements et l'attractivité des artères.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville concernant le design visent à :

Favoriser la qualité, l'innovation et la relève.

Priorités :

- À titre de ville exemplaire, stimuler la qualité en matière de design sur tout le territoire en facilitant la pratique des concours et en mettant en place des mécanismes d'encadrement adéquats;
- À titre de ville laboratoire, accueillir l'innovation et la créativité en servant de banc d'essai à des solutions novatrices et en s'ouvrant au risque de l'innovation lorsque la commande s'y prête;
- À titre de ville d'entrepreneurs, favoriser l'émergence et le succès de la relève en design par l'accès à la commande municipale, le mentorat et les partenariats.



La Cité des Hospitalières – Photo : Denis Labine, Ville de Montréal

11.1.5 LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL

Le *Plan d'action en patrimoine 2017-2022*, en accord avec la *Politique du patrimoine* de 2005, renouvelle le rôle de la Ville et propose quatre actions prioritaires qui seront mises en œuvre par la Ville et ses partenaires au cours des prochaines années :

- Agir à titre de propriétaire et gestionnaire exemplaires;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste;
- Soutenir la requalification d'ensembles identitaires;
- Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance.

Les Entretiens d'avril 2016, qui ont réuni quelque 120 intervenants montréalais provenant d'horizons divers, ont marqué le lancement de la démarche menant à l'élaboration du Plan d'action et ont inspiré son élaboration.

La conservation et la mise en valeur du patrimoine sont une dimension essentielle du développement et de la revitalisation de la ville. La connaissance du patrimoine alimente tant une préservation responsable des milieux de vie que la conception de projets ancrés dans l'identité urbaine. Le partage de sens assure la vitalité de l'ensemble des quartiers montréalais, et plus particulièrement des quartiers culturels.

Montréal multipliera les occasions de mise en commun des expertises par une approche transversale qui positionne le patrimoine au cœur des autres enjeux de son développement.

Le patrimoine n'est pas figé. Il évolue grâce aux gestes variés des concepteurs et créateurs qui le prennent en compte. Le design des interventions contemporaines d'aménagement gagne donc en richesse, en authenticité et en pertinence en s'appuyant sur l'intelligence des lieux, des rues aux places publiques et des parcs aux projets d'architecture. Dans la ville, s'unissent la conservation des éléments patrimoniaux reconnus et la gestion sensible, durable et innovante des milieux de vie.

Montréal multipliera les occasions de mise en commun des expertises par une approche transversale qui positionne le patrimoine au cœur des autres enjeux de son développement :

- Développement durable : performance énergétique et morphologie des quartiers centraux;
- Culture : multiplicité des points de vue sur l'appropriation des lieux urbains par une collectivité diversifiée; et continuité du développement du sens des lieux par cette collectivité;
- Développement économique : actualisation des occasions de valorisation et des narratifs – revitalisation, projets urbains, tourisme;
- Design : qualité architecturale, exploitation du sens des lieux dans la conception des projets, mariage d'éléments existants et contemporains;
- Développement social : approche intégrée et inclusive de la mise en valeur du territoire reconnaissant l'importance du sens des lieux pour les populations qui les habitent;
- Urbanisme : conception de projets et d'aménagements poursuivant le développement de l'identité montréalaise.

La mise en œuvre du *Plan d'action en patrimoine 2017-2022* fera appel à l'engagement et à la créativité des acteurs en patrimoine qui contribuent à relever les défis qui se posent dans le contexte d'une société qui a considérablement évolué depuis l'adoption de la Politique du patrimoine. Ce n'est qu'à travers cet effort collectif que la sauvegarde et la mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise pourront être assurées. L'esprit qui anime le Plan d'action se décline en quelques grandes idées :

- La Ville se pose comme leader en matière de patrimoine; elle le défendra et en fera la promotion. Elle sera proactive en allant à la rencontre des situations avant que celles-ci ne deviennent problématiques. Elle valorisera une intelligence des lieux enrichie des multiples facettes de l'identité urbaine montréalaise pour la conception de projets qui participent à une expression culturelle forte;

- À l'ère du numérique, l'information s'impose comme une ressource de premier plan, et la créativité qui l'exploite est un ingrédient déterminant pour le développement durable d'une ville. Montréal assurera la diffusion de cette connaissance de son identité urbaine et participera ainsi à la création d'une intelligence collective du patrimoine naturel et bâti des multiples lieux de vie de la société montréalaise;
- La Ville encouragera le développement de méthodes et d'outils en aménagement urbain adaptés à sa position de métropole. Son action s'appuiera sur la diversité des milieux urbains et des transformations sociétales, et s'arrimera à la vitalité des acteurs de la société civile dans la promotion des valeurs du patrimoine comme sources fécondes d'innovations urbaines.

Le patrimoine immatériel

La Ville est consciente de l'importance du patrimoine immatériel dans ses dimensions identitaires, culturelles et sociales. Le patrimoine est un vecteur d'inclusion et de participation citoyenne, un créateur de sens commun. Tous essentiels au vivre-ensemble. Il est un facteur primordial du maintien de la diversité culturelle dans le contexte de la mondialisation croissante.

La *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* adoptée par l'UNESCO en 2003 conçoit le patrimoine culturel immatériel – incluant les objets et espaces culturels qui leur sont associés – comme un ensemble de savoir-faire transmis de génération en génération. Ces expressions sont recréées en permanence par les communautés en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, ce qui génère un sentiment d'identité et de continuité.

Depuis l'adoption en 2012 de la Loi sur le patrimoine culturel par le gouvernement de Québec, la notion de patrimoine a été élargie et inclut dorénavant le patrimoine naturel, matériel et vivant. Ce dernier comprend les traditions, savoir-faire, connaissances, expressions, pratiques et représentations transmis d'une génération à l'autre.

La Ville se propose de mieux intégrer la mise en valeur et la transmission des patrimoines culturels immatériels montréalais dans la programmation de ses institutions muséales, de ses politiques et de ses programmes afin de valoriser et d'encourager l'expression, le partage, la connaissance et la transmission des savoir-faire culturels de toutes les communautés, et ce, dans une volonté de stimuler la participation culturelle de tous. Elle y est déjà engagée en soutenant les activités de la Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise, le festival La Grande Rencontre et l'Association montréalaise des arts et des traditions populaires qui organise des activités de danse folklorique au lac aux Castors. La Chasse-

Le patrimoine est un vecteur d'inclusion et de participation citoyenne, un créateur de sens commun. Tous essentiels au vivre-ensemble.

Balcon, les Veillées du Plateau, le Centre Marius-Barbeau et l'Économusée de la lutherie sont d'autres exemples de patrimoine vivant ancrés dans les quartiers qui contribuent à perpétuer les traditions.

La mise en valeur des cultures autochtones est une nécessité vitale. La transmission du patrimoine culturel immatériel passe souvent par la protection de la langue, véritable concentré de savoirs méconnus. Les bibliothèques pourraient jouer un rôle actif dans la diffusion et la transmission des langues autochtones. Les savoirs des artisans autochtones sont porteurs de connaissances sur la nature qui nous entoure comme sur l'histoire et la spiritualité, tout en étant ouverts à l'innovation et l'adaptation. Des lieux tels que le Jardin des Premières-Nations, au Jardin botanique de Montréal, permettent de faire ce lien entre les traditions culturelles et la nature. L'Institut culturel Avataq joint la protection de la langue inuktitute et des traditions innues aux cultures inuites. Les expositions sur les traditions culinaires autochtones au Château Ramezay de même que les initiatives du musée et site historique Maison Saint-Gabriel réunissent histoire et culture tandis que le festival Présence autochtone et les Rendez-vous des arts métissés mettent en relation traditions et modernité.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville pour le patrimoine visent à :

Mettre en œuvre le *Plan d'action en patrimoine* et renouveler les pratiques d'intervention et les moyens d'action en mobilisant les multiples partenaires.

Priorités :

- **Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires en améliorant les processus municipaux, en valorisant les biens municipaux patrimoniaux et en intégrant le patrimoine archéologique aux projets d'aménagement;**
- **Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste en le conservant comme témoin de l'identité des quartiers montréalais, en favorisant l'entretien et l'occupation du cadre bâti existant, en développant des outils fiscaux et de financement novateurs en matière de mise en valeur du patrimoine, en mettant en place un répertoire de la vulnérabilité et en agissant lorsque le patrimoine est à risque;**
- **Soutenir la requalification d'ensembles identitaires en encadrant et soutenant leur conversion, notamment des grands ensembles institutionnels hospitaliers et religieux;**

- Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance en développant de bonnes pratiques et des technologies pour faciliter le partage des données, en mettant en valeur le patrimoine commémoratif montréalais, en augmentant la visibilité des femmes dans la toponymie et en célébrant les actions exemplaires dans le cadre de l'*Opération patrimoine*;
- Intégrer la mise en valeur et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans la programmation des institutions muséales de la Ville, de ses politiques et de ses programmes.

11.1.6 DES PÔLES PORTEURS À VALORISER

Montréal peut compter sur plusieurs pôles attractifs développés autour d'une forte concentration d'institutions et d'activités culturelles comme touristiques. Le patrimoine bâti, naturel et immatériel, est omniprésent dans ces lieux phares et iconiques de la ville. Le développement de ces pôles doit se faire dans le respect de leurs particularités et de leurs attributs.

Le Quartier des spectacles

Le Quartier des spectacles affiche la plus forte concentration et diversité de lieux culturels en Amérique du Nord dans un même secteur d'à peine un kilomètre carré. On y compte plus de 28 000 sièges répartis dans une trentaine de salles de spectacle, une quarantaine de lieux d'exposition, des cinémas et huit places publiques où se tiennent plus de quarante festivals tout au long de l'année. Le visiteur est également invité à suivre le Parcours lumière exceptionnel qui illumine une trentaine de lieux publics et de diffusion.

Le Quartier des spectacles est le milieu de vie de ses 12 000 résidents, ses quelque 50 000 étudiants et les 45 000 personnes qui y travaillent. Pas moins de 7 000 de ces emplois ont trait à la culture. Des millions de personnes déambulent annuellement dans ce grand théâtre urbain qui contribue fortement à la signature distinctive de Montréal par ses espaces publics de grande qualité et ses infrastructures adaptées à la tenue d'événements extérieurs de calibre international.

Le projet du Quartier des spectacles est né du Sommet de Montréal de 2002, porté par la volonté des partenaires publics d'ancrer les grands festivals et de revitaliser la partie est du centre-ville par la mise en valeur des nombreuses institutions culturelles et salles de spectacle déjà présentes. Cette volonté menait à la création, l'année suivante, du Partenariat du Quartier des spectacles, mandataire de la Ville de Montréal.

En privilégiant les projets collaboratifs dans le cadre de concours et de commandes d'œuvres, le Partenariat du Quartier des spectacles agit comme initiateur de nouvelles formes d'expression immersives et interactives qui positionnent Montréal comme ville leader dans l'animation de places publiques.

Un grand travail de concertation a alors été amorcé, qui allait définir une vision de développement du Quartier. Une nouvelle impulsion a été donnée lorsque Montréal et les gouvernements provincial et fédéral se sont engagés à financer la réalisation de travaux dans le secteur Place des Arts au *Rendez-vous 2007 de Montréal, métropole culturelle*.

Le rôle du Partenariat du Quartier des spectacles s'est transformé à la fin des travaux d'aménagement des nouvelles places publiques en 2009. Il est désormais responsable de valoriser, enrichir et préserver les actifs culturels du Quartier, notamment les salles de spectacle. Il veille également à offrir une animation des lieux par des activités extérieures complémentaires aux spectacles en salle et aux festivals et événements. Il est responsable de la gestion des espaces publics et des infrastructures, de leur mise en valeur nocturne par la mise en lumière, de la promotion et du développement du Quartier comme cœur culturel de Montréal et destination touristique internationale.

Cette évolution de sa mission a mené le Partenariat à soutenir la création d'œuvres originales conçues spécifiquement pour les espaces publics, que ce soit grâce au dispositif technique du Laboratoire numérique urbain (LNU), dans le cadre du festival hivernal Luminothérapie (dont certaines des œuvres originales ont par la suite été présentées ailleurs dans le monde) ou encore par les nombreux projets d'installations urbaines interactives comme le parcours d'art public KM³ et l'installation interactive sonore les *21 Balançoires*¹² sur la promenade des Artistes. En privilégiant les projets collaboratifs dans le cadre de concours et de commandes d'œuvres, le Partenariat du Quartier des spectacles agit comme initiateur de nouvelles formes d'expression immersives et interactives qui positionnent Montréal comme ville leader dans l'animation de places publiques.

Bien que le Quartier soit en constante évolution, le but initial recherché a déjà été largement atteint. Ce secteur du centre-ville autrefois délaissé est aujourd'hui une destination de choix par sa programmation à la fois diversifiée et surprenante tout au long de l'année. Un renouveau urbain s'est opéré, qui en a fait un milieu de vie exceptionnel et authentique au cœur d'une métropole culturelle dynamique. Par la collaboration exemplaire entre les différents gouvernements, plusieurs projets culturels immobiliers ont été réalisés, tels la Maison symphonique de Montréal, la Maison du Festival Rio Tinto Alcan, l'Espace culturel Georges-Émile Lapalme et la Société des arts technologiques (SAT). Une étude récente¹³ a révélé que les 150 millions de dollars de fonds publics investis en aménagement des espaces publics du Quartier des spectacles depuis 2007 ont permis la réalisation de 48 projets immobiliers pour un investissement total de 1,2 milliard de dollars.

L'aménagement du Quartier des spectacles se poursuit. Après avoir complété les trois premières phases du secteur Place des arts, la Ville

12. Réalisée par Daily tous les jours (Mouna Andraos, Melissa Mongiat).

13. GROUPE ALTUS. *Étude sur les retombées économiques immobilières* – Pôle Place des Arts, Quartier des spectacles, 2015.

réalisera la quatrième et dernière phase en aménageant l'Esplanade Clark. Elle collaborera avec la Société de développement Angus et le gouvernement du Québec à la réalisation du projet Carré Saint-Laurent visant la revitalisation du côté ouest de la *Main*, du théâtre Monument National à la rue Sainte-Catherine. Le Quartier latin connaîtra également d'importants travaux d'aménagement, comme prévu dans le Programme particulier d'urbanisme (PPU) spécifique au secteur adopté par le conseil municipal. La réhabilitation de la bibliothèque Saint-Sulpice en espace éducatif pour les jeunes et en laboratoire d'incubation de même que les activités de la place Émilie-Gamelin confirment le nouvel élan donné au pôle du Quartier latin qui forme une partie intégrante du Quartier des spectacles.

Le caractère multiculturel et la signature typiquement nord-américaine du Quartier des spectacles font de ce kilomètre carré artistique un espace urbain au pouvoir d'attraction tout à fait unique qui contribue fortement à la notoriété de Montréal comme ville créative de premier plan. Ce succès doit énormément au travail des artistes et des diffuseurs qui continuent d'offrir une programmation exceptionnelle. Attentive aux défis que posent le développement de lieux de diffusion en périphérie, la Ville explorera toutes les avenues de modèles collaboratifs pour aider les salles de spectacle établies et alternatives à continuer d'être fréquentées par un large public.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville concernant le Quartier des spectacles visent à :

Consacrer le Quartier des spectacles comme cœur culturel métropolitain engagé dans une relation dynamique avec les quartiers culturels montréalais.

Priorités :

- **Consolider le mandat du Partenariat du Quartier des spectacles et soutenir ses activités de développement, de programmation et d'opérateur sur ce territoire;**
- **Compléter l'aménagement du pôle Ouest du Quartier des spectacles et poursuivre celui du pôle Est en portant une attention particulière à l'impact social de ce développement;**
- **Utiliser les espaces publics du Quartier des spectacles comme des lieux d'innovation et d'expérimentation et y maintenir le caractère prioritaire du développement de la créativité numérique.**



Espace pour la Vie (Biodôme) – Photo : Martine Doyon

Espace pour la vie
tire sa force de la
complémentarité de ses
quatre muséums, qui
partagent une même
vision : porter un
regard nouveau sur la
relation entre l'humain
et la nature par une
programmation
immersives et variée,
alliant science,
art et émotion.

Le pôle Maisonneuve

À cheval entre Rosemont–La Petite-Patrie et Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, le pôle Maisonneuve demeure un symbole d'ouverture sur le monde par les présences du Parc olympique, du musée du Château Dufresne et du Studio Nincheri, et d'Espace pour la vie, les quatre musées en sciences de la nature de Montréal : le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium Rio Tinto Alcan. Il s'agit du plus grand complexe muséal scientifique au Canada et l'un des principaux pôles d'attraction de la métropole, avec près de deux millions de visiteurs chaque année, dont 600 000 jeunes.

Espace pour la vie tire sa force de la complémentarité de ses quatre muséums, qui partagent une même vision : porter un regard nouveau sur la relation entre l'humain et la nature par une programmation immersive et variée, alliant science, art et émotion. L'inauguration du Planétarium Rio Tinto Alcan a été l'occasion d'accueillir une première œuvre d'art numérique inspirée de ce nouveau positionnement, *Chorégraphie pour les humains et les étoiles*¹⁴. Une œuvre qui convie visiteurs et passants à un dialogue poétique avec les phénomènes célestes.

Espace pour la vie est un lieu de savoir qui propose des programmes variés : animation scientifique pour les jeunes, formation universitaire, formation professionnelle en horticulture, mémoire vivante par ses milliers de pages de documentation de nature horticole, entomologique,

¹⁴ Réalisée par Daily tous les jours.

astronomique et écologique accessibles sur le Web. Grâce aux Jardins-jeunes, aux camps de jour scientifiques et aux visites scolaires, les quatre musées partenaires offrent un cadre idéal à l'épanouissement de milliers de jeunes.

Espace pour la vie accueille aussi près de 300 chercheurs qui travaillent sur des sujets comme la botanique, les phytotechnologies, la biologie moléculaire et, plus généralement, la biodiversité. Il collabore avec certaines des plus grandes institutions scientifiques du monde, comme le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris.

Après avoir construit le Planétarium Rio Tinto Alcan, qui redéfinit l'essence même de ce type d'institution par son approche novatrice de l'astronomie, son architecture unique parfaitement intégrée à son environnement, sa certification LEED Platine et ses équipements à la fine pointe de la technologie, Espace pour la vie poursuit la réalisation de son plan de développement qui vise à renouveler ses infrastructures.

La Migration du Biodôme (2019) et *la Métamorphose de l'Insectarium* (2020) sont deux projets issus d'un concours d'architecture international réalisé en collaboration avec le Bureau du design de Montréal. Les critères ont été énoncés à la suite d'un *living lab* – laboratoire vivant aussi nommé laboratoire citoyen – au cours duquel la question « What has not been done? » a été posée à des architectes, artistes, scientifiques, muséologues et designers parmi les plus réputés au monde.

Toute cette effervescence contribue à renforcer le statut d'Espace pour la vie comme leader international dans son domaine et à le positionner, pour les prochaines années, comme :

- Un laboratoire de créativité où le savoir se partage, les idées se croisent, les disciplines se stimulent et s'enrichissent;
- Un lieu de diffusion et d'éducation scientifique unique, misant sur l'art et les émotions; un lieu où se vivent des expériences inédites de la nature;
- Un moteur d'innovation axé sur le développement durable;
- Un mouvement rassembleur, audacieux, créatif et urbain qui dépasse les frontières des institutions; un engagement pour la biodiversité.

À l'heure où la planète se heurte à des enjeux qui remettent en question nos modes de vie, Espace pour la vie est le porte-étendard montréalais d'un vaste mouvement planétaire en faveur de la biodiversité et un terreau fertile propice à l'émergence d'une mobilisation citoyenne, inspirant de nouvelles façons de vivre.

Comme premier lieu patrimonial de Montréal parce que lieu de sa fondation, le Vieux-Montréal est engagé dans un processus de protection et de mise en valeur.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour Espace pour la vie vise à :

Assurer le développement d'Espace pour la vie afin de favoriser le rapprochement des citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité.

Le Vieux-Montréal

Comme premier lieu patrimonial de Montréal parce que lieu de sa fondation, le Vieux-Montréal est engagé dans un processus de protection et de mise en valeur : intégration dans les plans d'urbanisme de la Ville de 1992 et de 2004, adoption d'un Plan d'action en 1998, *Plan de protection et de mise en valeur* en 2013. Au terme de ces nombreuses démarches et de l'octroi d'un statut récréotouristique, les interventions publiques et privées ont, depuis trente ans, arrêté sa dégradation, soutenu sa restauration et sa réappropriation, et ont consolidé son attrait comme milieu de vie, sa richesse patrimoniale et sa vocation touristique¹⁵. De multiples acteurs collaborent à sa revitalisation. Le Vieux-Montréal est rapidement devenu un pôle créatif et commercial, comme en témoignent l'implantation progressive de la fonction commerciale haut de gamme de la rue Saint-Paul, tout comme le développement de la Cité du multimédia dans l'ancien Faubourg des Récollets. En vue des célébrations du 375^e, la Ville a entrepris des travaux sur d'autres espaces publics reliant le Quartier latin et le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) au Vieux-Port : square Viger, recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie, place Vauquelin et rue Saint-Paul devant le Marché Bonsecours. La Ville a aussi annoncé son appui et sa contribution au réaménagement de la gare maritime d'Iberville, et porte un intérêt particulier à la conversion du Silo no 5 et du Hangar 16 en raison de leur extraordinaire potentiel culturel et touristique.

Les touristes culturels sont particulièrement friands de l'histoire autochtone du Vieux-Montréal. La Ville entend soutenir cet effort culturel et accueillir les initiatives qui contribuent à la dynamisation de cette partie de son territoire.

Pour la période 2017-2022, les interventions conjuguées des services de la Ville pour le Vieux-Montréal visent à :

Poursuivre l'affirmation et l'enrichissement de l'identité du Vieux-Montréal pour qu'il contribue pleinement à la vie culturelle, sociale et économique des Montréalais.

Priorités :

- **Poursuivre la mise en œuvre des mesures du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*;**

15 VILLE DE MONTRÉAL. *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*, 2013.

- **Soutenir la mixité des fonctions du quartier pour un milieu de vie authentique;**
- **Favoriser le maintien de la vocation récréotouristique du Vieux-Port;**
- **Revoir les pratiques et l'encadrement en matière d'occupation du domaine public.**

Le Mont-Royal

Le Mont-Royal est l'icône absolue de Montréal. Son caractère exceptionnel pour les Montréalais a motivé la demande d'inscription du site sur la *Liste du patrimoine mondial* de l'UNESCO. Le Site patrimonial du Mont-Royal compte environ quatre kilomètres d'est en ouest et deux kilomètres et demi du nord au sud. Il englobe les trois sommets qui composent la montagne ainsi qu'une portion de ses flancs. Il longe les arrondissements d'Outremont, du Plateau-Mont-Royal, de Ville-Marie, de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et de la Ville de Westmount. Ce site inclut le Parc du Mont-Royal aménagé par Frédéric Law Omlsted et inauguré en 1876. Le site fait l'objet depuis une trentaine d'années d'une attention toute particulière, notamment à la suite de sa désignation de site patrimonial déclaré par la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec. La création de la Table de concertation du Mont-Royal et l'adoption d'un Plan de protection et de mise en valeur ont créé un mouvement collectif autour de sa préservation. Le Mont-Royal est aussi un repère important de l'activité culturelle de Montréal. Il est une source d'inspiration et de création. Depuis 20 ans, musiciens amateurs et citoyens se sont approprié l'espace public au pied du monument de Sir George-Étienne Cartier sur l'avenue du Parc pour des concerts de tam-tam improvisés qui rassemblent une foule bigarrée chaque dimanche de l'été dans un esprit festif et informel. L'attention particulière dont fait l'objet le Mont-Royal portera dans les prochaines années sur l'avenir des grands ensembles institutionnels identitaires de la Ville et du gouvernement du Québec dont une partie substantielle se trouve sur son pourtour ainsi que sur la nécessité d'une concertation avec tous les intervenants, publics comme privés, afin d'assurer un équilibre entre la volonté de préservation et celle d'animation des lieux.

La protection et la préservation du Mont-Royal reposent aussi sur son potentiel culturel et historique. Lieu d'occupation autochtone, le parc du sommet d'Outremont a récemment été renommé Tiohtià :ke Otsirà'kehne, nom kanienke'ha (mohawk), en référence aux feux allumés à l'orée des bois pour accueillir les visiteurs de l'extérieur. Avec ses trois sommets, le Mont-Royal est une ode à la diversité de ses origines.

Le Mont-Royal est l'icône absolue de Montréal.

Le Mont-Royal est aussi un repère important de l'activité culturelle de Montréal. Il est une source d'inspiration et de création.

La Cité des arts du cirque

En 1997, le Cirque du Soleil inaugurait son siège social dans la 2^e Avenue du quartier Saint-Michel, l'un des quartiers urbains les plus défavorisés au Canada, en bordure de l'immense carrière d'enfouissement Miron devenue le parc Frédéric-Back. En 2003, l'École nationale de cirque emménageait dans ses nouveaux locaux adjacents à ceux du Cirque du Soleil. En 2004, ce fut au tour de la TOHU, salle de spectacles consacrée aux arts du cirque, d'être inaugurée. Le bâtiment d'avant-garde a remporté plusieurs prix pour l'intégration du développement durable dans sa conception et de la récupération énergétique.

Le regroupement de ces trois institutions majeures, auquel s'est joint le festival Montréal Complètement Cirque, a confirmé le positionnement de Montréal comme l'une des capitales mondiales des arts du cirque. La vocation de développement social adoptée par les partenaires de la Cité des arts du cirque et ses programmes de réinsertion sociale, ses projets tels que la Falla impliquant les jeunes et la collaboration avec les écoles du quartier Saint-Michel sont un atout indéniable dans le développement de ce pôle. Sa présence vient en effet bonifier l'aménagement progressif du parc Frédéric-Back et son approche spécifique du développement sociétal mettra en valeur la vocation de développement social du secteur.

Le pôle Ouest

L'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève possède sur son territoire le seul lieu de diffusion francophone dans l'ouest de Montréal. Il s'agit d'un enjeu important pour les citoyens de langue maternelle française qui comptent pour 58 % de la population et plus particulièrement pour les jeunes qui en forment le tiers.

Le développement du pôle culturel de l'ouest s'est d'abord appuyé sur les infrastructures existantes : la bibliothèque de L'Île-Bizard, la Société patrimoine et histoire de L'Île-Bizard et Sainte-Geneviève et la salle Pauline-Julien du cégep Gérard-Godin, où se produisent les grands noms du monde du spectacle québécois. Consciente de cette réalité vécue par la population francophone de l'ouest de l'île, la Ville a donné son appui au développement continu de l'offre culturelle. Au cours des dernières années, cette offre s'est diversifiée par la diffusion d'activités initiées ou soutenues par le Service de la culture. À titre d'exemple, la bibliothèque de L'Île-Bizard a accueilli près de deux cents participants pour La Soirée des ados, un événement du réseau des bibliothèques publiques de la Ville de Montréal. La salle Pauline-Julien a présenté des artistes du Festival Montréal Complètement Cirque. La consolidation du pôle culturel de l'ouest de l'île se poursuivra avec la construction d'une toute nouvelle bibliothèque à Pierrefonds, dans le cadre du programme de rénovation, d'agrandissement et de construction des bibliothèques publiques de Montréal.

11.2 OBJECTIF 2 Stimuler l'engagement des citoyens dans leur milieu

Les artistes, les entreprises culturelles et créatives et les citoyens sont les véritables créateurs de culture sur l'ensemble du territoire. Par leurs gestes, ils contribuent à la signature et à l'expérience culturelle de Montréal au quotidien. La Ville est soucieuse d'offrir partout sur le territoire une gamme d'activités culturelles professionnelles qui représentent la riche diversité montréalaise afin que tous s'y retrouvent et aient envie de créer et d'y participer. La Ville adhère à la démarche québécoise de mobilisation *Re_Création* initiée par Culture Montréal, qui souhaite que la culture soit intégrée aux saines habitudes de vie des jeunes au même titre que l'activité physique et la bonne alimentation.

La Ville a pris l'engagement de donner encore plus de place aux artistes de la diversité, aux cultures autochtones et à celle de la communauté anglophone afin que la riche mosaïque culturelle de la métropole soit pleinement représentée et contribue activement à son rayonnement. Le réseau Accès culture s'est fixé pour objectif une programmation dans chaque arrondissement qui compte 15 % d'artistes de la diversité. Une réflexion est en cours afin que soient définies des stratégies pour que cette représentation soit encore augmentée.

Le *Mois de l'accessibilité universelle* dans le réseau des bibliothèques publiques de Montréal, qui se déroule chaque mois d'octobre, est né de cette même volonté d'inclusion de la diversité. D'autres initiatives méritent d'être soulignées. C'est le cas du *Circuit découverte de cinq œuvres d'art public*, conçu par le Bureau d'art public et accessible à tous grâce à un audioguide, et de la diffusion par le réseau Accès culture des œuvres réalisées par les lauréats du Prix Création Mon rêve, des citoyens ayant des limitations fonctionnelles.

11.2.1 LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

La Ville considère son réseau de bibliothèques publiques comme un haut lieu d'accessibilité au savoir et à la culture et comme un point d'accès privilégié à sa communauté pour tout citoyen. Les bibliothèques sont de formidables outils de démocratisation culturelle, de diffusion des connaissances, d'alphabétisation et de littératie ainsi que de cohésion et de développement social. Les bibliothèques du 21^e siècle constituent le tiers lieu entre la maison et le travail ou l'école. Un espace vivant, convivial et stimulant où l'on se trouve réunis avec les autres résidents du quartier.

La Politique culturelle de 2005 partait du constat, établi dans le *Diagnostic des bibliothèques publiques de l'Île de Montréal* publié la même année, que le réseau avait pris du retard par rapport aux autres grandes villes canadiennes. Ce diagnostic se basait sur les indicateurs comparables de collections, superficies, heures d'ouverture et nombres d'employés.

La Ville a pris l'engagement de donner encore plus de place aux artistes de la diversité, aux cultures autochtones et à celle de la communauté anglophone afin que la riche mosaïque culturelle de la métropole soit pleinement représentée et contribue activement à son rayonnement.



Le gradin de la bibliothèque Saul-Below de l'arrondissement de Lachine, Chevalier Morales Architectes – Photo : Jean Tremblay

Montréal s'était engagée à réaliser, à partir de 2007, un plan majeur de mise à niveau de ses bibliothèques municipales avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les résultats sont probants :

- 40 % d'augmentation de prêts de documents, soit près d'un million par mois;
- 48 % de hausse de la fréquentation des bibliothèques;
- 168 % d'augmentation de la fréquentation aux activités résultant de la diversification de l'offre en fonction des populations desservies;
- 16 % d'augmentation du nombre de documents, pour un total de 4,2 millions;
- Implantation du progiciel Millenium donnant accès à toute la collection;
- Mise à niveau du parc d'équipement et enrichissement des collections, en particulier les documents sur support et avec accès numériques¹⁶.

¹⁶ Statistiques 2015 fournies par la Direction des Bibliothèques de Montréal.

Le plan majeur de mise à niveau du Réseau des bibliothèques a nécessité d'importants réaménagements des espaces. Ville UNESCO de design, Montréal a repoussé les limites en érigeant des bâtiments dont la personnalité et les caractéristiques varient selon les réalités des communautés locales. Les concours d'architecture et de design ont stimulé les concepteurs à créer des lieux innovants et performants, adaptés aux attentes des citoyens.

Quatre bibliothèques ont ainsi été créées ou transformées : la bibliothèque du Boisé dans l'arrondissement de Saint-Laurent, Marc-Favreau au métro Rosemont, Saul-Bellow dans l'arrondissement de Lachine et Benny dans le quartier de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce. La construction d'une cinquième bibliothèque à Pierrefonds a débuté en 2016.

À l'instar d'autres bibliothèques du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde, les bibliothèques de Montréal ont informatisé le suivi du prêt par la mise en place du système RFID (Radio Frequency Identification) d'identification automatisée de chaque document par radio fréquence, combiné à des appareils de prêt libre-service permettant aux usagers d'enregistrer leurs emprunts à leur rythme de façon simple et confidentielle. En plus de rendre la gestion des collections et les activités liées à la circulation plus efficiente des documents, les bénéfices de ce virage technologique au service du citoyen sont percutants : les nouvelles bibliothèques affichent un achalandage record et reçoivent de nombreux prix prestigieux.

Ces projets sont financés par le *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques* (RAC) de la Ville, en collaboration avec le gouvernement du Québec. En 2016, ses processus de gestion ont été révisés afin de répondre encore plus rapidement à la demande croissante des arrondissements. Les 23 bibliothèques qui ne figurent pas encore au Programme RAC bénéficieront elles aussi, d'ici 2022, d'une mise à niveau de l'aire d'accueil en vue d'y installer la technologie RFID.

Parallèlement aux améliorations apportées aux immeubles, la Ville planifie le développement du réseau en y intégrant les principes du développement durable promus par l'*Agenda 21 de la culture*. Cette conception moderne du rôle de la bibliothèque du 21^e siècle répond aux exigences d'une société dont l'avenir repose sur le savoir. Un des exemples les plus frappants de l'application de cette conception nouvelle est le rôle des bibliothèques dans ce qu'il est convenu d'appeler la littératie, c'est-à-dire la nécessité pour un citoyen d'appréhender les transformations qui l'affectent par une éducation continue tout au long de sa vie, particulièrement en termes d'employabilité. Un rôle aujourd'hui reconnu comme un important facteur de développement social et économique.

Les bibliothèques sont de formidables outils de démocratisation culturelle, de diffusion des connaissances, d'alphabétisation et de littératie ainsi que de cohésion et de développement social

Passionnément
engagées dans
leur quartier, les
bibliothèques de
Montréal proposent
une gamme étendue
de moyens d'accéder
à la lecture, à
l'information, au savoir,
à la culture et au loisir.
Leur vision commune
les résume en quelques
mots : inclusives,
connectées, animées
et authentiquement
montréalaises!

Les bibliothèques étant des lieux privilégiés de sensibilisation des citoyens au design et à l'architecture, Montréal a lancé en 2014 un programme expérimental d'activités éducatives et de cocréation de design en collaboration avec le Bureau du design et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Fort de ses succès, la Ville entend poursuivre ce type d'initiatives.

Il n'y a pas si longtemps, on venait à la bibliothèque pour lire ou pour emprunter un ouvrage. On y était aussi tenu de garder le silence. La bibliothèque du 21^e siècle est un lieu où il fait bon lire le journal en ligne, chercher un emploi, aider les enfants dans leurs travaux scolaires, créer des contenus, participer à un atelier, emprunter des instruments de musique ou entendre des contes, et passer des collections aux connexions grâce à l'accès à Internet. Les étudiants s'y retrouvent en grand nombre lors du festival Montréal joue, durant la semaine de relâche.

Passionnément engagées dans leur quartier, les bibliothèques de Montréal proposent une gamme étendue de moyens d'accéder à la lecture, à l'information, au savoir, à la culture et au loisir. Leur vision commune les résume en quelques mots : inclusives, connectées, animées et authentiquement montréalaises!

En 2017, le réseau compte 45 bibliothèques de proximité réparties dans les 19 arrondissements de Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) tient le rôle de bibliothèque centrale pour les Montréalais. L'entente entre cette dernière et la Ville confirme la volonté partagée de resserrer les liens et de développer des projets communs. Le projet de revitalisation du bâtiment patrimonial de la bibliothèque Saint-Sulpice en espace éducatif pour les jeunes et en laboratoire de création et de fabrication *Fab Lab* est mené par les deux partenaires.

Les bibliothèques sont aussi un maillon incontournable dans la chaîne de l'innovation, de l'accueil et de l'intégration des nouveaux arrivants, et de la persévérance scolaire. Depuis quelques années, la Ville a posé un geste significatif en abonnant aux bibliothèques de Montréal tout nouvel élève de la 1^{re} année du primaire et du secondaire de la Commission scolaire de Montréal et des autres commissions scolaires sur son territoire. Cet accès à un abonnement aux bibliothèques s'élargit dans la mise en œuvre de la *Politique de l'enfant* de la Ville qui facilitera l'abonnement en ligne des élèves du primaire et du secondaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. Les bibliothèques sont un espace de francisation par excellence tout en offrant de multiples collections en langue d'origine.

Les bibliothèques sont un formidable outil de développement pour Montréal, métropole culturelle, face au défi de toute ville moderne qui comprend l'importance de considérer le savoir comme l'une de ses plus grandes priorités. Avec ses collections de plus de 4,2 millions de

documents, ses 12 millions de prêts annuels en moyenne et une offre de services adaptée aux besoins des communautés, les bibliothèques de Montréal ne cessent de gagner en popularité et se placent en tête de liste des sondages de satisfaction menés auprès des citoyens.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour le réseau des bibliothèques vise à :

Contribuer au développement d'une communauté inclusive et engagée en renouvelant l'expérience de la bibliothèque du 21^e siècle pour les citoyens et en continuant d'offrir aux usagers une expérience de haute qualité.

Priorités :

- **Réaliser d'ici 2022 huit projets de bibliothèques (dont trois projets mixtes qui comprennent des lieux culturels) dans le cadre du *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques* (RAC); et maintenir le niveau d'excellence en design et en architecture par le biais de concours;**
- **Augmenter l'offre de services répondant aux besoins particuliers de certains publics dans une approche inclusive, particulièrement les personnes immigrantes et les groupes vulnérables;**
- **Favoriser la collaboration avec les arrondissements et resserrer les liens avec les milieux communautaires et de loisirs en mettant l'accent sur la médiation culturelle et les interventions hors les murs;**
- **Assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (*Fab labs*) ainsi que d'ateliers.**

11.2.2 LES MUSÉES

Les musées sont les autres acteurs majeurs de démocratisation culturelle et de diffusion du savoir. Ce réseau montréalais riche et dynamique est composé de trois catégories de musées : artistique, scientifique, historique. On y dénombre pas moins de 106¹⁷ établissements : musées, centres d'interprétation, centres d'exposition, espaces d'exposition dans les maisons de la culture et centres d'artistes autogérés. Depuis trois décennies, la fréquentation annuelle des institutions muséales est en hausse constante au Québec. Montréal n'échappe pas à cette tendance forte, avec 6,7 millions d'entrées par année, ce qui représente un peu moins de la moitié de la fréquentation totale dans la province¹⁸.

Les musées sont les autres acteurs majeurs de démocratisation culturelle et de diffusion du savoir.

¹⁷ Incluant les maisons de la culture et les vingt-huit centres d'artistes autogérés œuvrant à Montréal.

¹⁸ Institut de la statistique du Québec, 2016.

Montréal est sans contredit une ville du savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, les universités, cégeps et écoles professionnelles jouent un rôle essentiel dans le développement culturel.

L'offre muséale de Montréal est riche, tant par la diversité des thèmes et de ses collections que par le type d'institutions de taille et de statut variés. Des 106 institutions muséales de la région de Montréal, 63 sont spécialisées en arts, ce qui reflète la richesse de la création artistique de la métropole. Cette proportion est impressionnante puisqu'elle avoisine plutôt les 15 % dans les autres villes nord-américaines. Le nombre important d'établissements en art contemporain est un trait distinctif de Montréal. La présence de centres d'artistes autogérés renforce le positionnement de la ville comme centre de créativité en arts visuels. C'est aussi à Montréal que se trouve le musée d'art le plus fréquenté du Canada, en 12^e position parmi tous les musées d'Amérique du Nord, le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), qui accueille plus d'un million de visiteurs chaque année.

La métropole se distingue aussi par son offre de musées scientifiques. Cette vocation s'est amorcée avec l'ouverture du musée Redpath en 1882 et se poursuit de nos jours avec des institutions d'envergure comme les quatre musées de sciences naturelles d'Espace pour la vie dans le pôle Maisonneuve, le Centre des sciences de Montréal, la Biosphère au Parc Jean-Drapeau et le Cœur des sciences. Montréal est sans contredit une ville du savoir avec ses universités, ses centres de recherche et ses collèges. Véritables pépinières de talents, les universités, cégeps et écoles professionnelles jouent un rôle essentiel dans le développement culturel. Outre la formation professionnelle, ils s'engagent dans la recherche et le développement d'où émanent les pratiques artistiques de demain. Montréal se doit d'inclure la forte culture scientifique, technique et numérique comme composante importante de son écosystème culturel et créatif.

Malgré l'histoire millénaire de l'occupation de l'île, Montréal fait partie d'une minorité de villes dans le monde dont on connaît le nom des fondateurs, la date et le lieu exacts de fondation. La Ville a donné le nom du gouverneur de Montréal, signataire du traité de la Grande Paix de 1701, à son musée d'histoire et d'archéologie érigé à l'emplacement précis de sa fondation. Le Musée de Pointe-à-Callière, cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, a pour vocation de rendre accessibles des trésors archéologiques d'ici et de partout dans le monde.

Inauguré en 1992 dans le cadre des fêtes entourant le 350^e anniversaire de Montréal, le Musée Pointe-à-Callière poursuit son projet de valorisation du site de la fondation de Montréal, La Cité de l'archéologie et de l'histoire à travers les différentes époques, par une vision continue de l'histoire – vestiges du marché public Sainte-Anne sur la Place d'Youville et du parlement du Canada-Uni, qui y fut établi de 1844 à 1849, ancien

hôpital général de Montréal, qui s’y trouvait de 1695 à 1880 –, tout en rappelant que le site fut le lieu de construction du premier établissement français en 1642, le fort de Ville-Marie, puis du château de Callière en 1695. L’inauguration de la deuxième phase d’exposition de la Cité d’archéologie et d’histoire de Montréal s’est faite le jour même du 375^e anniversaire de Montréal, le 17 mai 2017, par l’ouverture d’un nouveau pavillon, le fort de Ville-Marie.

Portée par l’élan de son 375^e anniversaire, la Ville de Montréal mettra en valeur la richesse des collections des 15 musées d’histoire privés et publics sur son territoire, tous membres du Regroupement des musées d’histoire de Montréal¹⁹. De concert avec les gouvernements du Québec et du Canada, la Ville invitera les musées à amorcer une démarche visant à mettre en valeur le caractère distinctif de l’histoire de Montréal en Amérique du Nord et à rendre l’expérience du visiteur plus vibrante afin d’y augmenter la fréquentation.

Les Sociétés d’histoire jouent un rôle important dans la mise en valeur de notre mémoire et du patrimoine sous toutes ses formes. Elles sont un maillon de l’écosystème muséal de la Ville. La richesse des anciens noyaux villageois et la découverte des attraits historiques locaux par une offre variée d’activités, telles des croisières sur le fleuve Saint-Laurent ou des visites de petits musées, sont au cœur du travail de valorisation. Ces actions, souvent réalisées par des bénévoles, sont essentielles. La Ville s’appuiera sur les Sociétés d’histoire présentes dans l’est de Montréal afin d’assurer le développement culturel et économique de ce secteur.

Le Centre d’histoire de Montréal, dont la mission est de mieux faire apprécier les origines multiples de l’identité montréalaise, des peuples autochtones aux nouveaux arrivants, joue un rôle clé à cet effet. Logé dans un tout nouvel immeuble du Quartier des spectacles dès 2020, le Centre d’histoire disposera de plus grands espaces d’exposition et de dispositifs multimédias permettant une meilleure documentation et une plus grande accessibilité aux traces de mémoire, matérielles et immatérielles, du patrimoine commun des Montréalais, peu importe leurs origines et leur condition sociale. Le Centre d’histoire continuera d’enrichir notre connaissance de l’histoire oubliée des bâtiments, des lieux et des rues de Montréal par son travail d’exploration des archives.

Alors que l’histoire est au cœur du processus de réconciliation, le musée de Lachine et d’autres, comme Pointe-à-Callière et McCord, auront un rôle important à jouer dans la diffusion d’une vision historique redonnant leur place aux peuples autochtones. Plusieurs sites sur l’île de Montréal recèlent des richesses archéologiques permettant d’en savoir davantage sur son histoire. En collaboration avec les communautés autochtones, ces découvertes élargissent notre compréhension de l’histoire d’hier et d’aujourd’hui.

19 Centre d’histoire de Montréal; Château Ramezay, musée et site historique de Montréal; Écomusée du fier monde; Lieu historique national de Sir George-Étienne Cartier; Lieu historique national du Commerce-de-la-fourrure-à-Lachine; Maison Nivard de Saint-Dizier, musée et site archéologique; Maison Saint-Gabriel, musée et site historique; Musée commémoratif de l’Holocauste à Montréal; Musée de Lachine; Musée des Hospitalières de l’Hôtel-Dieu de Montréal; Musée Dufresne-Nincheri; Musée Marguerite-Bourgeoys; Musée McCord; Musée Stewart; Pointe-à-Callière, musée d’archéologie et d’histoire de Montréal.

Les communautés religieuses qui ont joué un rôle fondateur dans l'édification de la nation québécoise possèdent un patrimoine mobilier, immobilier et documentaire très important qu'il y a urgence de préserver. Confrontées au vieillissement de leurs membres, les communautés cherchent le moyen de conserver et de transmettre cet héritage précieux. La création d'un centre dédié pourrait répondre à ce besoin. La relève devra être assurée en collaboration avec les musées dont les communautés ont la charge, notamment le Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, la Maison de Mère d'Youville et l'Hôpital général.

L'appui de la Ville de Montréal au secteur muséal est important et continuera d'être structurant pour le milieu. La réflexion sur les besoins d'espaces pour l'entreposage des collections doit se poursuivre. Les interventions de la Ville devront contribuer à enrichir l'offre culturelle des musées montréalais, à stimuler les pratiques d'excellence et à faire en sorte que les institutions muséales demeurent bien outillées pour faire face aux enjeux actuels et à venir. En outre, des partenariats avec les départements universitaires pourraient stimuler la recherche sur les collections municipales et muséales. Le développement d'une stratégie muséale permettra d'assurer le développement du réseau de manière organisée et structurante.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour les musées vise à :

Soutenir la consolidation du milieu muséal, sa diversité et sa complémentarité.

Priorités :

- **Revoir l'écosystème financier des musées avec les partenaires publics;**
- **Stimuler la conservation et la diffusion des patrimoines culturels matériels et immatériels;**
- **Stimuler l'intégration des arts numériques et des nouvelles technologies dans le réseau muséal;**
- **Développer une stratégie muséale qui permettra de créer des synergies structurantes;**
- **Élaborer d'ici 2018 une réflexion collaborative avec les partenaires publics et les différents acteurs du milieu muséal afin de favoriser l'accessibilité et le rayonnement des musées montréalais, tant auprès des citoyens que des touristes;**
- **Élaborer une vision commune des musées d'histoire avec les gouvernements du Québec et du Canada;**

- Assurer le développement d'Espace pour la vie afin de favoriser le rapprochement des citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité;
- Actualiser la mission et le rôle du Centre d'histoire de Montréal pour que ce lieu incarne pleinement la mémoire des Montréalais.

11.2.3 LE LOISIR CULTUREL ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

La Ville a pour objectif de favoriser la créativité des citoyens et de leur offrir des occasions de tisser des liens grâce au partage d'activités artistiques dont les retombées sont multiples. La pratique artistique amateur et le loisir culturel sont les premiers jalons de la proximité et de l'accessibilité à la culture et autant d'occasions de vivre-ensemble dans les quartiers culturels montréalais. Il s'agit d'outils très pertinents pour la persévérance scolaire et le développement de l'estime de soi chez les jeunes. De plus, la pratique artistique amateur constitue un élément important du développement des publics. Il faut maintenant travailler à la fois à favoriser et reconnaître les passerelles entre le milieu culturel professionnel et celui du loisir culturel et à stimuler les maillages interarrondissements et interservices.

Depuis 2008, plusieurs interventions de la Ville ont contribué au développement de la pratique artistique amateur. Le *Diagnostic de la pratique artistique amateur à Montréal*, réalisé en 2012, recensait plus de 5 000 activités offertes par 300 organismes partenaires atteignant 60 000 citoyens annuellement. Le Diagnostic a posé plusieurs constats qui ont conduit tous les intervenants à adopter une vision commune dès l'année suivante : il faut s'adapter aux nouveaux enjeux. D'une part, la pratique artistique amateur fait face à des changements sociodémographiques et socioculturels importants, comme l'augmentation du nombre de citoyens issus de l'immigration et le vieillissement de la population. D'autre part, en intégrant les nouvelles technologies et le numérique à son offre, elle devient un outil de littératie numérique pour les citoyens de tous âges.

Les arrondissements ont relevé le défi d'adapter leur pratique à ces nouveaux enjeux en collaborant encore plus étroitement avec les organismes locaux. La création de divers programmes phares a permis aux intervenants en loisir culturel des arrondissements et à leurs organismes partenaires de réaliser des projets novateurs, rassembleurs et inspirants. Issu d'une collaboration entre le Centre culturel Georges-Vanier et Bellastock.QC dans l'arrondissement du Sud-Ouest, *Le Grand Détournement* a proposé aux participants une démarche créative basée sur la collaboration et le détournement d'objets. Dans le cadre du Soutien à la création numérique pour les 13-17 ans, des adolescents du quartier Centre-Sud, appuyés par l'organisme Oxy-Jeunes, se sont initiés aux techniques de composition musicale pour créer des œuvres exprimant leurs réalités, avec l'accompagnement d'un artiste-animateur de la Société des arts technologiques (SAT). La pertinence des

La pratique artistique amateur et le loisir culturel sont les premiers jalons de la proximité et de l'accessibilité à la culture et autant d'occasions de vivre-ensemble dans les quartiers culturels montréalais.



Carrefour de ressources en interculturel (CRIC), Projet : Créative jonction (2016) –
Photo : Pauline Poison

investissements municipaux doit être reconnue et de véritables maillages doivent être instaurés entre les intervenants culturels, municipaux et associatifs.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour le loisir culturel et la pratique artistique amateur vise à :

Adapter l'offre d'activités aux réalités démographiques montréalaises.

Priorités :

- Offrir aux citoyens une expérience de qualité en s'assurant que les organismes et les arrondissements disposent des moyens financiers leur permettant d'enrichir ou de renouveler leur offre d'activités;
- Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles;
- Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition;
- Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur; favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous;



Les écouleurs, 2011. Médiation dans le cadre de l'exposition Les temps individuels présentée au Centre d'exposition Lethbridge de l'arrondissement Saint-Laurent juillet 2016 – Photo : Catherine Béchar et Sabin Hudon

- **Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.**

11.3 OBJECTIF 3 **Miser sur le pouvoir de la culture et des arts**

11.3.1 LA MÉDIATION CULTURELLE

La médiation culturelle est inscrite dans les priorités de la politique culturelle depuis 2005, qui voyait dans cette nouvelle approche un moyen d'étendre l'accès et la participation à tous les citoyens et de mettre ainsi en action la volonté de la Ville d'assurer une véritable démocratisation culturelle. La médiation culturelle propose un parcours vers la découverte, elle permet d'initier le citoyen aux diverses formes d'arts et à la culture en cherchant à lui donner confiance en sa capacité de participer à la création de sens en tant qu'acteur culturel de plein droit. L'approche retenue valorise tout particulièrement le contact de proximité, direct et personnalisé, et une prise en compte de la diversité des publics, de leurs savoirs et de leurs capacités. C'est aussi un outil privilégié de développement des publics.

Une décennie plus tard, le succès de la médiation culturelle est indéniable. Montréal est reconnue internationalement pour son soutien, son développement et sa recherche en matière de médiation culturelle.

Une décennie plus tard, le succès de la médiation culturelle est indéniable. Montréal est reconnue internationalement pour son soutien, son développement et sa recherche en matière de médiation culturelle.

La médiation culturelle rejoint en cela les objectifs de l'*Agenda 21 de la culture* en créant des ponts entre les créateurs et les populations, en suscitant la créativité et en contribuant à développer le lien social en milieu urbain, dans le respect des appartenances et de la diversité.

La Ville s'est appuyée sur ses alliés naturels et son réseau – le milieu culturel, les universités, le milieu scolaire, les bibliothèques, les maisons de la culture – ce qui a contribué à ancrer les pratiques de médiation culturelle au sein de toutes les communautés montréalaises, décuplant ainsi son impact sur l'ensemble de la population :

- Mise en œuvre de trois programmes de financement de projets s'adressant aux organismes culturels professionnels et aux arrondissements;
- Plus de 750 projets de valorisation de la vie culturelle professionnelle auprès des citoyens;
- Plus de 25 000 activités de médiation culturelle;
- Plus de 270 000 participants, dont plus de la moitié provient des écoles primaires et secondaires où l'on retrouve une proportion importante de jeunes issus de l'immigration récente;
- Une participation directe à un total de 810 000 journées de rencontres artistiques et créatives en dix ans, soit plus de 80 000 journées de médiation culturelle par année sur le territoire montréalais.

La priorité accordée à la médiation culturelle tient au caractère novateur des interventions sociales permettant notamment de rejoindre les populations les plus vulnérables. Parmi les nombreuses initiatives de médiation culturelle soutenues par la Ville se retrouvent un projet de cocréation en théâtre pour des femmes autochtones, des activités de lecture pour des personnes en situation d'itinérance et des rencontres autour du cinéma québécois pour des personnes incarcérées.

La médiation culturelle rejoint en cela les objectifs de l'*Agenda 21 de la culture* en créant des ponts entre les créateurs et les populations, en suscitant la créativité et en contribuant à développer le lien social en milieu urbain, dans le respect des appartenances et de la diversité. La médiation culturelle est aussi un outil ludique qui contribue à réduire la fracture numérique lorsque l'activité proposée s'appuie sur l'appropriation des nouvelles technologies de l'information.

Des programmes « hors les murs » ont vu le jour dans quelques quartiers, dont le plus reconnu est certainement celui de la maison de la culture Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, lancé en 2007 dans le but de provoquer des rencontres entre les citoyens, les artistes et leurs œuvres.

Tout au long de l'année, des événements culturels sont organisés hors des lieux de diffusion habituels, aussi bien dans les quartiers centraux de l'arrondissement que dans les zones plus éloignées.

D'autres projets de médiation tissent des fibres multiculturelles et intergénérationnelles. Avec *Comptines et berceuses en courtepoin*te, la maison de la culture de Côte-des-Neiges et la conteuse Renée Robitaille recueillent les récits des familles immigrantes, en collaboration avec l'Association des parents de Côte-des-Neiges et le Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants. Le programme de médiation culturelle *Contact, le plaisir des livres*, des bibliothèques de Montréal, s'adresse aux parents et à leurs enfants de moins de 5 ans et vise particulièrement les populations des milieux défavorisés et les nouveaux arrivants. Les rencontres gratuites se déroulent dans des endroits fréquentés par les familles tels que les HLM, les CLSC, les organismes communautaires ou la résidence familiale. Les bibliothèques de Montréal se sont donné comme mission d'être l'une des premières portes d'entrée vers la culture québécoise et la langue française par les livres.

Les bibliothèques de quatre arrondissements – Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, LaSalle et Ahuntsic-Cartierville – ont déployé un projet d'agents de liaison s'adressant spécifiquement aux enfants et aux familles de l'immigration par le biais d'animations hors les murs visant la fréquentation des bibliothèques et leur participation à la vie sociale et culturelle. Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), créé en 2016, réunit sous une même bannière des activités sociales et économiques ; il poursuivra cet effort afin que les agents de liaison deviennent de véritables agents d'intégration pour les nouveaux arrivants.

Plusieurs projets soutenus par la Ville ont pour but le progrès social : la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la propreté par le spectacle d'une troupe de cirque ou par de grandes murales peintes sur les façades des bâtiments; ou encore, le soutien à la revitalisation de la Place Émilie-Gamelin, angle Sainte-Catherine et Berri, par des projets alliant arts, spectacles, intervention sociale et agriculture urbaine. Les nombreuses initiatives à l'extérieur des bibliothèques municipales sous forme de points de services mobiles, à vélo ou dans des chalets de parc reconvertis pour l'occasion, sont autant de façons de repenser l'intervention municipale pour encore mieux servir les citoyens.

La médiation est également au cœur de la mission de plusieurs institutions et organismes culturels montréalais. Le programme *Le Musée en partage* du Musée des beaux-arts de Montréal propose, grâce à des partenariats avec les organismes communautaires, une expérience éducative gratuite aux Montréalais qui n'auraient pas la chance de visiter

Les nouvelles approches en médiation culturelle sont des vecteurs de progrès social, et Montréal visera à les explorer pour créer une citoyenneté culturelle encore plus inclusive.

le Musée autrement. Plusieurs organismes montréalais placent en effet la médiation culturelle au cœur de leur mission comme moyen de créer des liens profonds et de plus en plus novateurs avec les citoyens : Bouge de là, Circuit-Est, le Festival du Jamais Lu, l'Opéra de Montréal, OBORO, le Théâtre aux Écuries, Wapikoni Mobile et bien d'autres.

Culture pour tous est un organisme incontournable en médiation culturelle à l'échelle du Québec. Chaque année, ses *Journées de la culture* offrent gratuitement à la population québécoise des activités interactives de découverte et d'appréciation des arts et de la culture. Pour sa 20^e édition en 2016, 3 000 activités gratuites se sont déroulées dans plus de 400 villes et villages, d'un bout à l'autre du Québec.

Les actions de la Ville et de ses partenaires en médiation culturelle sont multiples, mais toutes ouvrent un dialogue sous une forme ou sous une autre. La participation citoyenne et la notion d'échanges artistiques et culturels les caractérisent. Montréal œuvre ainsi au renforcement du vivre-ensemble et au développement d'une citoyenneté culturelle forte.

Les nouvelles approches en médiation culturelle sont des vecteurs de progrès social, et Montréal visera à les explorer pour créer une citoyenneté culturelle encore plus inclusive. La pratique en médiation a évolué, la façon d'en évaluer les bénéfices aussi. Les conclusions d'une recherche récente²⁰ démontrent que les enjeux de la médiation touchent l'ensemble de la vie en société et que son approche est à la fois structurante et efficace en regard des défis de demain.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour la médiation culturelle visent à :

Favoriser par la médiation culturelle le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel, dans une optique permettant de soutenir les rencontres interculturelles, la diversité des expressions et la mixité des pratiques.

Priorités :

- **Poursuivre l'exploration d'avenues innovatrices qui encouragent l'inclusion culturelle et le développement durable, et ce, autant avec les partenaires culturels et communautaires qu'avec les artistes, les milieux de l'éducation et de l'économie sociale;**
- **Étendre le champ de recherche et d'action visant à intégrer les artistes et la population dans le développement urbain selon une approche interdisciplinaire adaptée aux défis des grandes villes;**
- **Soutenir les initiatives visant à stimuler la participation de la population au développement de la culture numérique.**

20 JACOB, Louis et BÉLANGER, Anouk. *Les effets de la médiation culturelle : participation, expression, changement*, Étude partenariale de l'UQAM et de la Ville de Montréal dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal intervenue entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, 2014.



Hansel et Gretel présenté par le Théâtre La Roulotte – Photo : Caroline Laberge

11.3.2 LE RÉSEAU ACCÈS CULTURE

En 1981, la Ville de Montréal créait la première maison de la culture dans Hochelaga-Maisonneuve. Ces lieux qui se sont multipliés au fil des années, misent sur la culture comme outil de développement et d'épanouissement des citoyens. Lors du *Rendez-vous Montréal, métropole culturelle* de 2007, à la suite de l'engagement de Montréal de consolider et de valoriser son réseau de diffusion culturelle, le nouveau nom « réseau Accès culture » est dévoilé. Les 24 diffuseurs municipaux qui en sont membres présentent des activités culturelles gratuites ou à petits prix dans près de 60 lieux, répartis dans les 19 arrondissements. Le réseau est unique au monde par son ampleur, son enracinement et sa présence sur tout le territoire. Le réseau Accès culture est un partenaire actif du mouvement de démocratisation par la diffusion et la médiation culturelle de proximité. Par son accessibilité, il contribue au développement d'un plus large public en considérant la réalité de chacun des quartiers.

Le diagnostic du réseau en 2009 a tracé un portrait de la diffusion culturelle municipale qui constituait une étape dans la mise en place du Plan d'action 2010-2014. Ce portrait a mis en relief les ressources requises pour optimiser l'accessibilité économique, sociale et territoriale à la culture. Ce plan d'action s'est entre autres donné l'objectif d'améliorer le déploiement territorial de son offre par l'ajout de nouvelles salles ainsi que par la mise en place d'un programme de mise à niveau. Depuis, deux nouvelles salles de spectacle et trois nouvelles salles d'exposition

Il vise plus que jamais à favoriser la participation de tous les citoyens à la vie culturelle de leur quartier, selon de forts principes démocratiques et d'équité en favorisant les partenariats et la complémentarité avec les acteurs locaux.

dans Verdun, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grace et Saint-Laurent ont enrichi le réseau. Accès culture entend poursuivre son déploiement en créant de nouveaux lieux culturels de proximité, adaptés aux réalités actuelles et axés sur la rencontre entre les citoyens et les artistes.

Entre 2010 et 2015, plus de 14 000 activités culturelles professionnelles (spectacles, projections, expositions) ont été présentées et fréquentées par près de 3,5 millions de Montréalais. Le réseau Accès culture a mené près de 8 000 activités d'accompagnement et de médiation dans le but de faciliter l'accès du public aux œuvres des créateurs montréalais.

Le réseau a réussi à actualiser sa mission et ses moyens pour occuper une place de choix au cœur de la vie culturelle montréalaise. Il vise plus que jamais à favoriser la participation de tous les citoyens à la vie culturelle de leur quartier, selon de forts principes démocratiques et d'équité en favorisant les partenariats et la complémentarité avec les acteurs locaux.

Le réseau Accès culture veut mettre en valeur la force des propositions artistiques et entend continuer d'offrir une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés en axant prioritairement ses interventions sur la médiation culturelle, l'implication citoyenne, l'incubation artistique professionnelle et la découvrabilité.

Parallèlement à son action de terrain et de proximité sur le territoire montréalais, le réseau Accès culture a établi une relation forte avec l'ensemble du Québec, tant avec les peuples autochtones par le projet *Un printemps autochtone d'art* qu'à travers les *Rencontres culturelles avec les régions du Québec* lancées en 2009 et ayant pour résultat la diffusion du travail d'artistes professionnels en arts de la scène et en arts visuels auprès du public montréalais. De plus, la participation du réseau Accès culture à RIDEAU permet aux diffuseurs montréalais d'établir un dialogue constant avec les autres diffuseurs. Enfin, le Prix Accès culture est décerné chaque année à un artiste ou à une compagnie du Québec faisant partie de la sélection officielle de la Bourse Rideau.

Le réseau Accès culture joue également un rôle essentiel dans l'écologie du milieu artistique québécois en aidant les artistes émergents à se professionnaliser au contact d'artistes établis, en prolongeant la vie de spectacles par la présentation de reprises et en offrant des résidences de création. Le Théâtre La Roulotte, qui rejoint chaque été les enfants dans les parcs depuis plus de 60 ans, soutient la relève en offrant aux finissants de l'École nationale de théâtre du Canada et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal une première expérience professionnelle.

Le réseau Accès culture collabore étroitement avec le Conseil des arts de Montréal. La tournée estivale, dans les parcs de la ville, de pièces du répertoire de William Shakespeare, *Shakespeare-in-the-Park*, est un bon exemple de cette complicité, de même que le programme *Le Conseil des arts de Montréal en tournée* qui soutient annuellement une cinquantaine d'organismes et de collectifs artistiques en arts de la scène et qui présente pas moins de 400 représentations sur tout le territoire.

Une refonte du cadre d'intervention sera entreprise afin qu'il devienne un modèle d'exemplarité dans l'ensemble de ses pratiques. Le réseau souhaite améliorer la représentativité du cosmopolitisme montréalais en augmentant la présence des artistes professionnels issus de la diversité, des peuples autochtones ainsi que des communautés anglophones dans l'ensemble de sa programmation.

La politique culturelle de Montréal de 2005 reconnaissait déjà la place importante de la culture dans le système d'éducation sur le plan des connaissances, mais surtout en matière d'éducation à la citoyenneté et au vivre-ensemble. Les activités culturelles telles que les rencontres entre les élèves et les artistes, les ateliers de découvertes, d'initiation, de préparation à des spectacles, permettent d'offrir une éducation artistique complémentaire au curriculum et de développer l'appréciation des élèves. L'offre culturelle et artistique dans les écoles contribue à l'effort collectif pour encourager la persévérance scolaire par des activités d'émulation et de renforcement positif.

Le réseau Accès culture pose des gestes significatifs auprès des jeunes puisque plus de 25 % de la programmation et 40 % des activités de médiation culturelle s'adressent à ce public. En 2015, ce sont plus de 600 représentations touchant 120 000 jeunes qui ont eu lieu. Ses diffuseurs sont en relation étroite avec les écoles primaires et secondaires publiques de leur quartier, certains ayant mis en place des comités culturels regroupant l'ensemble des écoles de leur territoire. Des collaborations avec la Maison Théâtre permettent aux enfants de chaque école d'avoir accès à une sortie culturelle chaque année. En 2017, dans le cadre du plan d'action de la *Politique de l'enfant*, les enfants de 6 à 12 ans fréquentant les camps de jour municipaux auront accès à des ateliers de médiation en amont des représentations du Théâtre La Roulotte.

Pour la période 2017-2022, l'intervention conjuguée des services de la Ville pour le réseau Accès culture visent à :

Réaffirmer le rôle essentiel du réseau comme outil de démocratisation et de développement culturels, de progrès social et de rapprochement entre les citoyens.

Le réseau Accès culture joue également un rôle essentiel dans l'écologie du milieu artistique québécois en aidant les artistes émergents à se professionnaliser au contact d'artistes établis, en prolongeant la vie de spectacles par la présentation de reprises et en offrant des résidences de création.

Priorités :

- Développer un plus large public tout en favorisant la découverte des talents, la prise de risque et l'innovation;
- Proposer une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés des arts de la scène;
- Jouer un rôle actif et déterminant par la médiation culturelle et l'incubation artistique;
- Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique de salles de spectacle du réseau Accès culture selon le *Plan directeur des équipements culturels*;
- Améliorer annuellement, dès 2017, la représentativité de la diversité culturelle montréalaise et des artistes issus de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophones, aussi bien dans la programmation que dans les publics.



Tournage de *The Last Templar* à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde – Photo : Jan Thijs

12

Exercer notre leadership
dans la mobilisation
des forces vives

La Ville a fait de la concertation son *modus operandi*, un processus typiquement montréalais qui assure la réussite des projets par la prise en compte des différents points de vue au moment de leur conception et une action coordonnée lors de la réalisation. Ce choix doit être poursuivi et s'affirmera dans la mise en œuvre de la *Politique de développement culturel 2017-2022*.

Consciente de la force des partenariats, Montréal entretient depuis de nombreuses années des échanges productifs tant avec les gouvernements du Québec et du Canada qu'avec les parties prenantes du secteur culturel et créatif. Elle a fait de la concertation son *modus operandi*, un processus typiquement montréalais qui assure la réussite des projets par la prise en compte des différents points de vue au moment de leur conception et une action coordonnée lors de la réalisation. Ce choix doit être poursuivi et s'affirmera dans la mise en œuvre de la *Politique de développement culturel 2017-2022*.

12.1 LA CONCERTATION INCLUSIVE

L'instance de concertation tout à fait unique que constitue le Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle réunit au plus haut niveau les représentants des grands partenaires que sont le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Culture Montréal et le monde des affaires. Depuis 2008, le Comité de pilotage s'est réuni annuellement pour assurer la bonne exécution du *Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017*. Le Comité de pilotage a fait la preuve de l'importance et de l'impact du partage d'une même vision d'ensemble, pour tous les partenaires stratégiques du développement culturel de Montréal. Cette concertation demeure essentielle, en particulier pour les projets structurants.

La concertation est également l'un des moteurs du dynamisme dans plusieurs quartiers grâce à la collaboration avec des instances participatives comme la Table de concertation du Vieux-Montréal et celle du Mont-Royal, Voix culturelles des faubourgs, le Regroupement arts et culture de Rosemont–La Petite-Patrie ou la Table de quartier Vivre Saint-Michel en santé, des acteurs qui agissent localement et sont au cœur des préoccupations de leur arrondissement.

En matière de développement culturel, l'organisme Culture Montréal occupe un rôle de premier plan à titre de mouvement citoyen indépendant, non partisan et sans but lucratif, rassemblant toute personne intéressée à promouvoir la culture comme élément essentiel du développement de Montréal. Le gouvernement du Québec a reconnu Culture Montréal comme un interlocuteur privilégié en lui accordant le statut de Conseil régional de la culture pour Montréal. Le mouvement poursuit trois objectifs :

- Promouvoir le droit, l'accès et la participation à la culture pour tous les citoyens;
- Affirmer le rôle de la culture dans le développement de la ville, notamment en suscitant la participation des milieux culturels professionnels à la vie de la collectivité;

- Contribuer au positionnement de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.

Les institutions de savoir sont parties prenantes du développement culturel de la métropole et de son rayonnement international, notamment par la formation de la relève dans les métiers de création et de gestion des arts, par leurs programmes de recherche et développement et par les activités culturelles qu'elles déploient, tant sur leur territoire que dans leur quartier. Elles contribuent fortement à attirer les meilleurs talents et les investissements d'entreprises soucieuses d'offrir un milieu de vie stimulant à leurs travailleurs et à leurs familles. Les programmes universitaires touchent à tous les domaines artistiques incluant le design, l'architecture et les nouveaux modes de création numérique. C'est à partir de ce constat que la Ville souhaite impliquer davantage les institutions de savoir dans les nombreuses occasions de collaboration entre les intervenants culturels et les autres milieux qui contribuent à la vitalité montréalaise.

12.2 LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

- Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) est le partenaire stratégique de Montréal depuis la signature de la première Entente de développement culturel de Montréal, en 1979. Annuellement, la Ville et le MCC investissent une cinquantaine de millions de dollars pour la mise en valeur du patrimoine, l'accès à la culture, la médiation culturelle ainsi que le développement des bibliothèques et d'autres équipements culturels.
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) occupe une place toute particulière depuis son ouverture en 2005. Elle assume désormais la fonction de bibliothèque centrale de Montréal auprès des Montréalais et des Bibliothèques de Montréal.
- Le Secrétariat à la région métropolitaine (SRM-MAMOT) est le partenaire financier de la Ville dans plusieurs projets culturels d'envergure, notamment le Quartier des spectacles, le concours de design et d'architecture, le financement des festivals et événements ainsi que des ateliers d'artiste.
- Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est un partenaire stratégique du Conseil des arts de Montréal et un intervenant majeur à Montréal. Il verse annuellement environ 65 millions de dollars à des artistes et des organismes montréalais sous forme de subventions, de bourses et de résidences.
- La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est un intervenant majeur dans le développement des entreprises culturelles

Les institutions de savoir sont parties prenantes du développement culturel de la métropole et de son rayonnement international, notamment par la formation de la relève dans les métiers de création et de gestion des arts, par leurs programmes de recherche et développement et par les activités culturelles qu'elles déploient, tant sur leur territoire que dans leur quartier.

et créatives. La SODEC œuvre en étroite collaboration avec la Ville sur plusieurs dossiers économiques culturels stratégiques.

- La Ville compte parmi ses partenaires de premier plan d'autres ministères, sociétés et agences gouvernementales du Québec comme la Société de la Place des Arts, Télé-Québec, l'Observatoire de la culture et des communications, le ministère du Tourisme et celui de l'Économie, de la Science et de l'Innovation en ce qui a trait à la stratégie numérique.

12.3 LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

- Le ministère du Patrimoine canadien est le premier partenaire fédéral de Montréal. Sa participation active se fait sentir dans de nombreux dossiers, particulièrement ceux ayant trait aux équipements et aux espaces culturels.
- Développement économique Canada est très présent dans les dossiers culturels ayant une composante économique importante, tels les grands festivals et événements.
- Depuis sa fondation en 1957, le Conseil des arts du Canada joue un rôle de premier plan dans le financement des arts à Montréal. L'annonce par le gouvernement fédéral d'une injection de fonds pour doubler le budget du Conseil d'ici cinq ans en fera un acteur crucial à Montréal, comme ailleurs au Canada.
- Téléfilm Canada, dont le siège social se trouve à Montréal, est un intervenant indispensable au développement des sociétés de production cinématographique, très actives à Montréal.
- La présence à Montréal d'institutions fédérales telles que l'Office national du film du Canada et la Société Radio-Canada a un impact structurant sur le milieu de la création montréalaise. Il en est de même des appuis accordés par Infrastructure Canada aux différents projets d'aménagements culturels de la Ville.



L'heure magique du Cirque Éloïze – Photo : Mathieu Leblanc & Brut

13

Conclusion

La métropole a
l'ambition de stimuler
encore plus l'expression
culturelle collective de
ce que nous sommes,
de ce que nous
pouvons être et du lien
culturel qui nous unit
dans un vivre-ensemble
harmonieux.

Montréal agit pour se maintenir dans le peloton de tête des grandes métropoles culturelles du 21^e siècle à l'ère du numérique. Depuis dix ans, elle a conjugué tous ses efforts et rallié tous ses partenaires autour d'une vision audacieuse du rôle de la culture comme pilier de son développement durable. La première phase de ce projet collectif est aujourd'hui largement complétée. La *Politique de développement culturel 2017-2022, Conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité*, propose une vision évolutive, dans la continuité des idéaux qui ont inspiré cette vision de Montréal, métropole culturelle.

Montréal est attachée à l'idée que la culture doit se développer de façon organique et durable, en misant sur le foisonnement du milieu culturel et la richesse des initiatives locales et citoyennes. L'actualisation de la Politique vise à mettre en place un cadre inspirant et mobilisateur, favorable à la poursuite de collaborations fructueuses entre la Ville, ses partenaires des autres paliers de gouvernement et des arrondissements, et l'ensemble des acteurs du milieu culturel. L'objectif poursuivi est clair : libérer le plein potentiel créatif des citoyens, des artistes et créateurs, et des entreprises culturelles et créatives. La métropole a l'ambition de stimuler encore plus l'expression culturelle collective de ce que nous sommes, de ce que nous pouvons être et du lien culturel qui nous unit dans un vivre-ensemble harmonieux.

La *Politique de développement culturel 2017-2022* fait preuve de réalisme. Le contexte a beaucoup changé en dix ans. L'offre culturelle en ligne fait concurrence aux services de proximité. Le réflexe culturel citoyen s'est beaucoup développé. Les attentes sont plus élevées. La Politique reconnaît l'ampleur des bouleversements causés par la révolution numérique. Elle se donne comme priorité d'appuyer et de stimuler les initiatives innovantes afin d'en exploiter les avantages plutôt que d'en subir les conséquences. En suivant le principe *High Tech/High Touch*, elle s'engage à « conjuguer la créativité et l'expérience culturelle citoyenne à l'ère du numérique et de la diversité ».

La Politique poursuivra l'excellence artistique et créative qui fait la fierté des Montréalaises et des Montréalais et qui rayonne à l'étranger. Elle continuera de miser sur la force du modèle typiquement montréalais de concertation qui lui réussit si bien. Elle accentuera la recherche de synergies et le transfert d'expertises entre les milieux. Elle favorisera l'exploration de modèles d'affaires et de financement innovants, en particulier ceux liés à l'économie collaborative.

La métropole exercera son leadership comme acteur culturel de premier plan :

- Par des projets d'aménagement des quartiers culturels et de valorisation du patrimoine qui prennent en considération le savoir collectif des populations concernées;
- Par l'effet de levier de son financement, déployé de façon stratégique aux différentes étapes d'un projet, afin de mobiliser la participation des autres paliers de gouvernement et du milieu des affaires;
- Par sa connaissance fine du territoire lui permettant d'identifier en amont des artistes émergents et des projets porteurs;
- Et surtout, par l'impact décuplé d'une administration municipale qui partage la même conviction du pouvoir transformateur de la culture pour le développement économique et social de la métropole.

La *Politique de développement culturel* de la Ville de Montréal pour la période 2017-2022 porte la conviction que plus nous saurons collectivement enrichir l'expérience culturelle citoyenne dans son milieu de vie à l'ère du numérique et de la diversité, plus nous stimulerons son engagement et sa fierté.



Machine Variations, performance des artistes Nicolas Bernier et Martin Messier – Photo : Julie Artacho

14

Priorités

14.1 LES CULTURES AUTOCHTONES

Promouvoir l'autochtonie ouverte et contemporaine ainsi que la richesse des cultures et de l'histoire autochtone de Montréal.

PRIORITÉS :

- Collaborer avec les organismes culturels autochtones pour mettre en valeur les cultures et mieux appuyer les artistes issus des peuples autochtones;
- Stimuler la diffusion et la valorisation des cultures autochtones traditionnelles et contemporaines dans les réseaux de diffusion de la Ville;
- Mettre en valeur et structurer, dès 2017, l'offre culturelle autochtone afin de bonifier celle du tourisme culturel.

14.2 L'INCLUSION ET L'ÉQUITÉ

S'assurer que l'ensemble des artistes professionnels montréalais puissent contribuer à leur pleine mesure au développement culturel de la Ville.

PRIORITÉS :

- Tendre vers l'exemplarité en révisant les programmes et les pratiques du Service de la culture;
- Améliorer annuellement, dès 2017, dans le réseau Accès culture, la représentativité de la diversité culturelle montréalaise et des artistes issus de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophone aussi bien dans la programmation que dans les publics.

14.3 LES ENTREPRISES ET INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES

Mettre progressivement en place les conditions nécessaires afin que soit établi, dès 2018, un climat favorable à l'entrepreneuriat culturel et créatif, au développement de la relève, à l'exportation, à l'excellence artistique et au rayonnement de même qu'au positionnement de Montréal comme chef de file en matière de développement des entreprises culturelles et créatives.

PRIORITÉS :

- Avant la fin de 2017, mettre en œuvre un mécanisme de collaboration dynamique entre les Services de la culture et du développement économique afin de décupler l'impact des actions posées;
- Entamer une réflexion prospective pour s'assurer qu'en 2022 la Ville ait mis sur pied des programmes et une offre adaptés aux réalités du milieu culturel qui soutiennent le développement des compétences entrepreneuriales, la création de nouveaux modèles d'affaires innovants et l'exportation;
- Être un levier pour les projets structurants de mutualisation de services, d'équipements, de création et de prise de risque en favorisant l'émergence et la mise en place d'initiatives économiques novatrices;
- Réviser les processus et critères des programmes de soutien afin de répondre aux réalités du milieu et tendre vers une plus grande souplesse pour mieux saisir les occasions, soutenir les maillages et appuyer les modèles d'affaires et les projets hybrides;
- Activer en 2017 le Comité sur l'industrie de l'audiovisuel afin que Montréal conserve sa position de chef de file.

14.4 LES FESTIVALS ET ÉVÈNEMENTS

Définir en 2018 une vision stratégique avant-gardiste grâce à laquelle les festivals et événement pourront continuer de s'épanouir dans une perspective entrepreneuriale, de recherche de revenus autonomes, de développement d'une image de marque forte et d'une relève.

PRIORITÉS :

- Articuler un positionnement et une stratégie de développement à long terme qui prennent en considération tous les aspects pertinents : mise en valeur du territoire, développement économique, culturel et social, et de la qualité de vie;
- Rassembler toutes les parties prenantes autour des priorités de développement;
- Effectuer une gestion proactive du portefeuille des festivals et événements.

14.5 LE RAYONNEMENT

S'appuyer sur les réseaux nationaux et internationaux afin de faire rayonner la marque Montréal, les créations et le savoir-faire des artistes et entreprises culturelles et créatives.

PRIORITÉS :

- Élaborer une stratégie de mise en valeur locale de l'offre culturelle de la Ville et de découvrabilité des artistes montréalais;
- Collaborer avec les partenaires et en premier lieu, avec le Bureau des relations internationales à augmenter le rayonnement et l'image de marque de Montréal à l'étranger.

14.6 LE TOURISME CULTUREL

Positionner Montréal comme métropole culturelle.

PRIORITÉS :

- Développer, intensifier et mettre en valeur l'offre des quartiers culturels, des festivals, des musées, de l'art public, du design, de la gastronomie et du patrimoine religieux;
- Mettre en valeur et structurer dès 2017 l'offre culturelle autochtone.

14.7 LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Appuyer le Conseil des arts de Montréal dans sa mission de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance, avec un accent particulier sur les priorités stratégiques en matière de relève, de diversité et de développement de la philanthropie culturelle.

PRIORITÉ :

- Revoir les programmes du CAM et ceux du Service de la culture, et s'assurer d'une cohérence d'intervention et d'une complémentarité structurante.

14.8 LE NUMÉRIQUE

Confirmer d'ici 2020 le positionnement de Montréal comme l'un des leaders mondiaux de la créativité numérique.

PRIORITÉS :

- Stimuler et soutenir la consolidation des secteurs issus de la créativité numérique;
- D'ici 2020, faciliter le déploiement d'un événement phare stimulant le rayonnement des acteurs de ce secteur.

14.9 LES LIEUX PRIVÉS DE DIFFUSION MONTRÉALAIS

Contribuer au maintien de la compétitivité des lieux privés de diffusion qui jouent un rôle primordial dans l'accessibilité des diverses expressions culturelles et dans le développement des artistes.

PRIORITÉ :

- Mettre en œuvre un programme d'aide pour la mise à jour numérique des salles privées.

14.10 LES QUARTIERS CULTURELS

Poursuivre l'implantation et le développement artistique et commercial des quartiers culturels autour des équipements culturels, des bibliothèques, des lieux de création, de production et de diffusion.

PRIORITÉS :

- Intégrer les quartiers culturels dans le plan d'urbanisme de la Ville et encourager les arrondissements à faire de même dans leur environnement;
- Favoriser l'implication et la participation des organismes locaux et des citoyens au développement de leur quartier culturel;
- Travailler de concert avec le Service du développement économique à l'intégration de la culture et des institutions culturelles dans le développement des artères commerciales;
- Assurer une approche intégrée du développement des quartiers culturels, des projets de mise en valeur d'attraits patrimoniaux et d'implantation d'équipements culturels municipaux, gouvernementaux et privés;
- Favoriser la mise en œuvre d'initiatives identitaires, physiques et numériques qui consolideront les quartiers culturels.

14.11 LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Favoriser une meilleure intégration des différentes fonctions culturelles et accroître la fréquentation et l'appropriation citoyenne.

PRIORITÉS :

- Définir un Plan directeur pour le développement, la restauration, la mise à niveau et l'implantation des équipements culturels sur l'ensemble du territoire;
- Maintenir la tenue de concours et l'objectif d'excellence en design et en architecture dans une perspective de qualité et de legs qualitatifs durables pour les Montréalais.

14.12 L'ART PUBLIC

Poursuivre les efforts visant à enrichir la collection municipale et à déployer l'art public sur l'ensemble du territoire.

PRIORITÉS :

- Compléter d'ici 2022 la mise en œuvre du *Cadre d'intervention en art public*;
- Stimuler les initiatives des entreprises privées et le mécénat;
- Poursuivre le développement de l'art mural et mettre en place des programmes spécifiques afin de favoriser la réalisation d'œuvres temporaires et éphémères.

14.13 LES ATELIERS D'ARTISTE

Poursuivre le développement des ateliers d'artiste sur l'ensemble du territoire et augmenter le nombre de mètres carrés disponibles.

PRIORITÉS :

- Favoriser l'émergence de nouveaux projets et se rapprocher de la cible identifiée dans le *Cadre d'intervention*, soit 100 000 m²;
- Soutenir le développement des résidences-ateliers ;
- Revoir le modèle d'affaires afin d'assurer une pérennité aux ateliers d'artiste.

14.14 LE DESIGN

Favoriser la qualité, l'innovation et la relève.

PRIORITÉS :

- À titre de ville exemplaire, stimuler la qualité en matière de design sur tout le territoire en facilitant la pratique des concours et en mettant en place des mécanismes d'encadrement adéquats;
- À titre de ville laboratoire, accueillir l'innovation et la créativité en servant de banc d'essai à des solutions novatrices et en s'ouvrant au risque de l'innovation lorsque la commande s'y prête;
- À titre de ville d'entrepreneurs, favoriser l'émergence et le succès de la relève en design par l'accès à la commande municipale, le mentorat et les partenariats.

14.15 LE PATRIMOINE

Mettre en œuvre le *Plan d'action en patrimoine* et renouveler les pratiques d'intervention et les moyens d'action en mobilisant les multiples partenaires.

PRIORITÉS :

- Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires en améliorant les processus municipaux, en valorisant les biens municipaux patrimoniaux et en intégrant le patrimoine archéologique aux projets d'aménagement;
- Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste en le conservant comme témoin de l'identité des quartiers montréalais, en favorisant l'entretien et l'occupation du cadre bâti existant, en développant des outils fiscaux et de financement novateurs en matière de mise en valeur du patrimoine, en mettant en place un répertoire de la vulnérabilité et en agissant lorsque le patrimoine est à risque;
- Soutenir la requalification d'ensembles identitaires en encadrant et soutenant leur conversion notamment des grands ensembles institutionnels hospitaliers et religieux;
- Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance en développant de bonnes pratiques et des technologies pour faciliter le partage des données, en mettant en valeur le patrimoine commémoratif montréalais, en augmentant la visibilité des femmes dans la toponymie et en célébrant les actions exemplaires dans le cadre de l'*Opération patrimoine*;
- Intégrer la mise en valeur et la transmission des patrimoines culturels immatériels des Montréalais dans la programmation des institutions muséales de la Ville, de ses politiques et de ses programmes.

14.16 LE QUARTIER DES SPECTACLES

Consacrer le Quartier des spectacles comme cœur culturel métropolitain, engagé dans une relation dynamique avec les quartiers culturels montréalais.

PRIORITÉS :

- Consolider le mandat du Partenariat du Quartier des spectacles et soutenir ses activités de développement, de programmation et d'opérateur sur ce territoire;
- Compléter l'aménagement du pôle Ouest du Quartier des spectacles et poursuivre celui du pôle Est en portant une attention particulière à l'impact social de ce développement;
- Utiliser les espaces publics du Quartier des spectacles comme des lieux d'innovation et d'expérimentation et y maintenir le caractère prioritaire du développement de la créativité numérique.

14.17 LE VIEUX-MONTRÉAL

Poursuivre l'affirmation et l'enrichissement de l'identité du Vieux-Montréal pour qu'il contribue pleinement à la vie culturelle, sociale et économique des Montréalais.

PRIORITÉS :

- Poursuivre la mise en œuvre des mesures du *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*;
- Soutenir la mixité des fonctions du quartier pour un milieu de vie authentique;
- Favoriser le maintien de la vocation récréotouristique du Vieux-Port;
- Revoir les pratiques et l'encadrement en matière d'occupation du domaine public.

14.18 LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Contribuer au développement d'une communauté inclusive et engagée en renouvelant l'expérience de la bibliothèque du 21^e siècle pour les citoyens et en continuant d'offrir aux usagers une expérience de haute qualité.

PRIORITÉS :

- Réaliser d'ici 2022 huit projets de bibliothèques (dont trois projets mixtes qui comprennent des lieux culturels) dans le cadre du *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques* (RAC), et maintenir le niveau d'excellence en design et en architecture par le biais de concours;
- Augmenter l'offre de services répondant aux besoins particuliers de certains publics dans une approche inclusive, particulièrement les personnes immigrantes et les groupes vulnérables;
- Favoriser la collaboration avec les arrondissements et resserrer les liens avec les milieux communautaires et de loisirs en mettant l'accent sur la médiation culturelle et les interventions hors les murs;
- Assurer d'ici 2022 un environnement numérique et technologique de haut niveau en garantissant la convivialité des services et en développant la littératie numérique et technologique, notamment par l'implantation de laboratoires de création et de fabrication (*Fab Labs*) et d'ateliers.

14.19 LES MUSÉES MONTRÉALAIS

Soutenir la consolidation du milieu muséal, sa diversité et sa complémentarité.

PRIORITÉS :

- Revoir l'écosystème financier des musées avec les partenaires publics;
- Stimuler la conservation et la diffusion des patrimoines culturels matériels et immatériels;
- Stimuler l'intégration des arts numériques et des nouvelles technologies dans le réseau muséal;
- Développer une stratégie muséale qui permettra de créer des synergies structurantes;
- Élaborer d'ici 2018 une réflexion collaborative avec les partenaires publics et les différents acteurs du milieu muséal afin de favoriser l'accessibilité et le rayonnement des musées montréalais, tant auprès des citoyens que des touristes;
- Élaborer une vision commune des musées d'histoire avec les gouvernements du Québec et du Canada;
- Assurer le développement d'Espace pour la vie afin de favoriser le rapprochement des citoyens et de la nature, dans une perspective de préservation de la biodiversité;
- Actualiser la mission et le rôle du Centre d'histoire de Montréal pour que ce lieu incarne pleinement la mémoire des Montréalais.

14.20 LE LOISIR CULTUREL ET LA PRATIQUE ARTISTIQUE AMATEUR

Adapter l'offre d'activités aux réalités démographiques montréalaises.

PRIORITÉS :

- Offrir aux citoyens une expérience de qualité en s'assurant que les organismes et les arrondissements disposent des moyens financiers leur permettant d'enrichir ou de renouveler leur offre d'activités;
- Favoriser la collaboration entre les arrondissements et les acteurs du réseau du loisir culturel afin d'offrir la diversité de services attendue par les différentes clientèles;
- Améliorer les infrastructures vouées à la pratique artistique amateur et favoriser l'accès à des studios de musique, des salles de répétition et d'exposition;
- Aménager des espaces publics afin de permettre la tenue d'activités spontanées en pratique artistique amateur, favoriser le partage et rendre l'expérience de création accessible à tous;
- Valoriser les œuvres citoyennes et appuyer leur diffusion à travers les réseaux municipaux.

14.21 LA MÉDIATION CULTURELLE

Favoriser par la médiation culturelle le croisement entre les pratiques citoyennes et le milieu artistique professionnel, dans une optique permettant de soutenir les rencontres interculturelles, la diversité des expressions et la mixité des pratiques.

PRIORITÉS :

- Poursuivre l'exploration d'avenues innovatrices qui encouragent l'inclusion culturelle et le développement durable, et ce, autant avec les partenaires culturels et communautaires qu'avec les artistes, les milieux de l'éducation et de l'économie sociale;
- Étendre le champ de recherche et d'action visant à intégrer les artistes et la population dans le développement urbain selon une approche interdisciplinaire adaptée aux défis des grandes villes;
- Soutenir les initiatives visant à stimuler la participation de la population au développement de la culture numérique.

14.22 LE RÉSEAU ACCÈS CULTURE (MAISONS DE LA CULTURE)

Réaffirmer le rôle essentiel du réseau comme outil de démocratisation et de développement culturels, de progrès social et de rapprochement entre les citoyens.

PRIORITÉS :

- Développer un plus large public tout en favorisant la découverte des talents, la prise de risque et l'innovation;
- Proposer une programmation complémentaire à celle des diffuseurs privés des arts de la scène;
- Jouer un rôle actif et déterminant par la médiation culturelle et l'incubation artistique;
- Procéder d'ici 2022 à la mise à niveau numérique de salles de spectacle du réseau Accès culture selon le *Plan directeur des équipements culturels*;
- Améliorer annuellement, dès 2017, la représentativité de la diversité culturelle montréalaise et des artistes issus de la diversité ainsi que ceux des communautés autochtones et anglophones, aussi bien dans la programmation que dans les publics.

La *Politique de développement culturel* 2017-2022 est une réalisation du Service de la culture.

Remerciements :

Le Service de la culture tient à souligner l'apport de toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de cette Politique. Que toutes et tous s'en trouvent ici remerciés.

